



ATD Quart Monde Wallonie – Bruxelles a.s.b.l.

***PAUVRETE ET REPRESENTATION POLITIQUE :  
UN DEFI***  
*Regards croisés sur quelques formes de représentation*

**Travail collectif**

Cette publication relève de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur.  
Cette loi précise entre autres que l'auteur "*dispose du droit au respect de son oeuvre lui permettant de s'opposer à toute modification de celle-ci*" et qu'il a "*le droit de s'opposer à toute déformation, mutilation ou autre modification de cette oeuvre ou à toute autre atteinte à la même oeuvre, préjudiciables à son honneur ou à sa réputation.*"  
Elle rappelle que, sauf accord explicite de l'auteur, sont seules autorisées les courtes citations "*effectuées dans un but de critique, de polémique, de revue, d'enseignement, ou dans des travaux scientifiques, conformément aux usages honnêtes de la profession et dans la mesure justifiée par le but poursuivi (...).*"  
*Les citations visées devront faire mention de la source et du nom de l'auteur."*



Ce document s'adresse au monde associatif, aux citoyens, aux professionnels, à tous ceux qui s'engagent pour le respect de la dignité de chacun et agissent pour que les droits fondamentaux soient effectivement assurés à tous.

**Ce document forme un tout dont chaque élément doit être situé dans son contexte.  
Ancrée dans la vie, la connaissance bâtie sur l'engagement et l'action est en construction permanente.  
Le travail présenté a pour premier objectif d'alimenter et de soutenir les engagements des uns et des autres, pour faire progresser les droits de l'homme et la lutte contre la misère et l'exclusion.**

Nous avons fait le choix de diffuser largement ce travail non seulement pour faire connaître l'expérience et la pensée des personnes très pauvres (et de ceux qui s'engagent à leurs côtés) mais aussi pour qu'il soutienne et inspire d'autres démarches de connaissance qui renforcent les projets et les combats menés avec eux et à partir d'eux.

Nous vous proposons de découvrir dans notre collection "**Documents de référence**" quelques textes qui situent clairement les enjeux de telles démarches et leurs exigences pour qu'elles servent réellement les plus pauvres et contribuent effectivement à lutter contre la misère et l'exclusion.

La collection "**Connaissance et engagement**" publie des travaux réalisés par des personnes engagées dans la durée aux côtés des personnes et familles très pauvres.

La collection "**Croisement des savoirs et des pratiques**" publie des travaux construits collectivement à partir d'échanges entre des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et des personnes d'autres milieux, en mettant en oeuvre les conditions d'un réel croisement tel que décrit dans la « Charte du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale »

La collection "**Nous d'un peuple**" publie des interventions construites collectivement par des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Elles ont été conçues pour engager un échange entre personnes de différents milieux, mais toujours avec des personnes en situation de pauvreté.

La collection "**Regards croisés**" confronte les points de vue de différents acteurs sur une même question, y compris celui de personnes vivant la pauvreté.

# Sommaire

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>1ÈRE PARTIE : DESCRIPTION DU PROJET, DE LA DÉMARCHE</b> .....	<b>7</b>
1. OBJET DE CETTE ÉTUDE .....	7
2. NOTRE GROUPE DE TRAVAIL .....	11
3. MÉTHODOLOGIE .....	12
4. PRINCIPALES EXPÉRIENCES DE REPRÉSENTATION POLITIQUE DES MEMBRES DU GROUPE.....	17
<b>2<sup>ÈME</sup> PARTIE : QUE VEUT DIRE « REPRÉSENTATION POLITIQUE DES PERSONNES, FAMILLES ET GROUPES EN SITUATION DE PAUVRETÉ » ?</b> .....	<b>21</b>
1. PAUVRETÉ : DE QUI, DE QUOI PARLONS-NOUS ? .....	21
2. REPRÉSENTATION POLITIQUE : DE QUOI S'AGIT-IL ? .....	23
3. PRATIQUES DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE .....	26
<b>3<sup>ÈME</sup> PARTIE : REPRÉSENTATION POLITIQUE DES PERSONNES, FAMILLES ET GROUPES DE POPULATION EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET D'EXCLUSION SOCIALE : QUELQUES DÉFIS MAJEURS</b> .....	<b>43</b>
1. LE DÉFI DE LA LIBERTÉ .....	44
2. SAVOIR QU'ON NE SAIT PAS.....	52
3. METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS COMPLET DE REPRÉSENTATION .....	54
4. LE DÉFI DE LA COMMUNICATION .....	66
5. BUTS DE LA REPRÉSENTATION - LE DÉFI DES AMBITIONS .....	69
6. REPRÉSENTER ... QUI ? LE DÉFI D'ALLER JUSQU'AUX PLUS PAUVRES .....	72
7. LE DÉFI DE LA FORMATION .....	74
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>76</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>78</b>
1. DOCUMENTS-SOURCES .....	78
2. AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE .....	79
<b>ANNEXES</b> .....	<b>80</b>
1. GRILLE D'ANALYSE .....	80
2. LA PRISE DE DÉCISION DANS L'UNION EUROPÉENNE - SCHÉMA .....	82

## Résumé

Dans différents pays d'Europe comme à l'échelle européenne, on voit se développer des initiatives qui veulent assurer une certaine représentation des populations pauvres. Un groupe de membres très divers du Mouvement ATD Quart Monde a croisé ses regards, ses expériences, ses réflexions... par rapport à deux formes de représentation : les réseaux de lutte contre la pauvreté et plus particulièrement, les rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté, d'une part, les experts du vécu, d'autre part.

Le groupe a analysé ces deux initiatives. Il a tenté de dégager ce que, d'après lui, ces initiatives pouvaient apporter ou au contraire ce qu'elles n'apportaient pas. Ses réflexions lui ont permis d'identifier 7 défis qui, d'après lui, se posent au niveau de la représentation des populations pauvres.

- ◆ Le défi de la liberté
- ◆ Savoir qu'on ne sait pas
- ◆ Mettre en œuvre un processus complet de représentation (de l'ancrage au retour)
- ◆ Le défi de la communication
- ◆ Buts de la représentation ou le défi des ambitions
- ◆ Représenter... qui ? ou le défi d'aller jusqu'aux plus pauvres
- ◆ Le défi de la formation.

Ce travail constitue une étude menée par des membres d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles a.s.b.l. dans la dynamique du Croisement des Savoirs et non pas une analyse ou une prise de position globale concernant l'ensemble de la représentation du Mouvement ATD Quart Monde.

# PAUVRETE ET REPRESENTATION POLITIQUE : UN DEFI

## Regards croisés sur quelques formes de représentation

### Introduction

Pourquoi avons-nous abordé le sujet de la représentation ?

D'abord parce que c'est une question essentielle pour le mouvement ATD Quart Monde. Il a été fondé en 1957 par Joseph Wresinski, lui-même né dans une famille très pauvre, et les habitants du Camp de Noisy-le-Grand, un bidonville de la région parisienne. A l'école des plus pauvres et avec eux, il cherche à libérer l'humanité de la misère et invite chacun à contribuer à cette ambition. Un de ses objectifs fondamentaux est de faire en sorte que la voix des personnes, familles et groupes sociaux vivant la grande pauvreté et l'exclusion soit entendue<sup>1</sup> afin d'arriver à s'attaquer aux racines, aux causes profondes de la misère.

Et ensuite parce que c'est une question d'actualité : dans différents pays d'Europe comme à l'échelle européenne, on voit se développer des initiatives qui veulent assurer une certaine représentation des populations pauvres, (« experts du vécu » ou médiateurs de terrain, réseaux de lutte contre la pauvreté, Dialogue Agora<sup>2</sup> en Belgique, consultations et comités de participation dans des lieux d'accueil pour personnes sans-abri, etc.)

Nous avons éprouvé le besoin de mieux comprendre les initiatives actuelles, ce qu'elles nous apprennent sur les chemins pris et à prendre pour assurer la prise en compte de tous, jusqu'aux plus pauvres, pour mettre fin à la misère.

---

<sup>1</sup> Statuts d'ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles a.s.b.l. : Les objectifs principaux de l'association sont ainsi : (...)

- assurer (...) la participation citoyenne des personnes, familles et groupes sociaux vivant dans la grande pauvreté et l'exclusion,

- donner à ceux-ci les moyens de s'exprimer et de faire connaître leur expérience, leurs analyses et leurs aspirations, pour qu'elles soient prises en compte par la société et puissent participer à sa transformation, (...)

- assurer, à tous les niveaux de la société, une représentation de ces populations, fondée sur une connaissance approfondie de leur vécu

<sup>2</sup> Dialogue Agora : en Communauté française, depuis 1995, des militants des mouvements LST et ATD se réunissent régulièrement avec des professionnels de l'Aide à la Jeunesse pour faire respecter le droit des plus pauvres à la famille.

# 1ère partie : Description du projet, de la démarche

## 1. Objet de cette étude

Dans ce chapitre, nous nous bornons à décrire brièvement les formes de représentation sur lesquelles nous avons principalement travaillé.

Nous nous sommes plus particulièrement attachés à deux d'entre elles : les Réseaux de Lutte contre la Pauvreté, d'une part, et les Experts par le vécu, d'autre part.

Quelles ont été les raisons de notre choix ?

Toutes deux sont actuellement fortement mises en avant aux niveaux politiques belge et européen.

Les « réseaux de lutte contre la pauvreté » (EAPN, Réseau belge, Réseau Wallon, etc) sont devenus des interlocuteurs quasi incontournables pour les décideurs politiques, lorsqu'il est question de pauvreté. Ils ont une visibilité médiatique importante.

Les « experts par le vécu » représentent un projet innovant, né en Belgique et actuellement en cours de diffusion dans d'autres pays d'Europe.

Ces deux formes de représentation ont produit et provoqué la réalisation de nombreux documents publics.

### **1. Réseaux de lutte contre la pauvreté**

Depuis quelques dizaines d'années, différents réseaux de lutte contre la pauvreté se sont développés et ont donné naissance à des associations avec des travailleurs permanents. Ces réseaux se situent à différents niveaux de pouvoir politique : régional, national et européen.

Nous avons travaillé sur des exemples liés à :

- ◆ EAPN (réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté) ;
- ◆ BAPN (réseau belge de lutte contre la pauvreté) ;
- ◆ RWLP (réseau wallon de lutte contre la pauvreté).

#### Le réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté (EAPN)

Il s'agit d'un réseau indépendant d'associations et de groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les Etats membres de l'Union européenne. Les membres d'EAPN sont des réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté ainsi que des organisations européennes dont l'objectif premier est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.<sup>3</sup>

Actuellement, EAPN est constitué de :

26 réseaux nationaux rassemblant les associations et groupes actifs dans la lutte contre la pauvreté dans chaque Etat membre de l'Union européenne ;

23 organisations européennes dont l'activité principale est liée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les membres d'EAPN sont impliqués dans une variété d'activités visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, comme l'éducation, la formation, la fourniture de services et des activités visant à accroître la participation et la « responsabilisation » (Empowerment) des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

---

<sup>3</sup> L'ensemble de ces informations sur EAPN sont tirées de leur site [www.eapn.org](http://www.eapn.org)

EAPN a un statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe et est membre fondateur de la Plate-forme des ONG européennes du secteur social.

Les missions de l'EAPN sont les suivantes :

- ◆ Promouvoir et renforcer l'efficacité des actions visant à éradiquer la pauvreté et à prévenir l'exclusion sociale ;
- ◆ Faire un travail de sensibilisation autour des questions de pauvreté et d'exclusion sociale ;
- ◆ Donner plus d'autonomie aux personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (empowerment) ;
- ◆ Constituer un groupe de pression agissant pour et avec les personnes et les groupes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

### Le réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN)

Le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) se donne pour mission de mettre tout en œuvre pour lutter contre la pauvreté au niveau national et de façon structurelle et ce, en partant des associations où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole et avec des partenaires de la société civile. BAPN entreprend des actions et formule des recommandations politiques<sup>4</sup>.

BAPN ambitionne de développer une politique qui est également une politique propice pour les personnes en situation de pauvreté. Une politique qui - à court terme - les aide à surmonter les difficultés dans leur vie quotidienne et qui - à long terme - rend la pauvreté impossible. Par la création d'une image positive et la communication (accentuée annuellement le 17 octobre, la journée internationale de lutte contre la pauvreté), BAPN vise à rompre progressivement l'image stigmatisante des personnes en situation de pauvreté.

Le Réseau Belge est lui-même constitué de 3 Réseaux régionaux :

- ◆ Le Réseau Flamand des associations où les pauvres prennent la parole
- ◆ Le Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté
- ◆ Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

### Le réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)

Ce réseau a été créé à l'initiative de quelques associations en Wallonie. Au départ, la démarche collective volontaire a pour but de les rendre plus fortes dans l'interpellation du monde politique en matière de lutte contre la pauvreté à travers la participation des populations<sup>5</sup>. Depuis février 2003, le réseau est constitué en asbl.

Composé aujourd'hui de 26 associations membres de l'assemblée générale et d'un ensemble de partenaires, le réseau a pour mission d'activer une démarche participative sur l'accès et l'exercice des droits des personnes en situation de pauvreté en Région wallonne, dans une préoccupation de justice sociale.

Nous avons particulièrement étudié les « Rencontres des personnes en situation de pauvreté » organisées, chacune à leur niveau par les Réseaux européen, belge et wallon.

---

<sup>4</sup> Les informations sur BAPN sont essentiellement tirées de leur site Internet [www.bapn.be](http://www.bapn.be)

<sup>5</sup> L'ensemble de ces informations sur RWLP sont tirées de leur site Internet [www.rwlp.be](http://www.rwlp.be)



## 2. Experts du vécu

L'expert du vécu est un expert dûment formé dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale sur base de son propre vécu. C'est une personne

- ◆ qui a expérimenté la pauvreté,
- ◆ qui a assimilé et élargi cette expérience
- ◆ qui a reçu, par le biais d'une formation, les attitudes, aptitudes et méthodes afin d'utiliser l'expérience élargie de la pauvreté de façon compétente dans un ou plusieurs secteurs de la lutte contre la pauvreté.<sup>6</sup>

Ces experts sont nommés par différents titres. Au long de ce travail, nous retiendrons celui « d'expert du vécu ».

Le projet de formation d'expert d'expérience provient d'une part d'une recherche-action menée par l'ASBL De Cirkel sur les racines de la pauvreté et d'autre part du constat posé par cette association : les gens qui n'ont pas connu la pauvreté sont incapables de comprendre réellement les pauvres. La formation d'expert du vécu a été développée par l'association De Link.

### L'analyse de l'association De Cirkel

L'association se base sur l'analyse suivante.

Les pauvres sont les seuls à pouvoir exposer les fondements des mécanismes d'exclusion sociale qui sont à la base de la pauvreté et à pouvoir fournir l'occasion de transformer cette réalité inhumaine en une société plus digne pour tous.<sup>7</sup> Selon cette perspective, les professionnels engagés dans des services de lutte contre la pauvreté ou les décideurs politiques posent des actes sans comprendre les personnes en situation de pauvreté. Le fossé qui sépare ces mondes est à l'origine d'un « chaînon manquant », au détriment des personnes pauvres.

Sans connaître toutes les facettes de la dure réalité de la vie en pauvreté, les intervenants auprès des plus pauvres, les décideurs ignorent les sentiments de honte et d'humiliation éprouvés par ceux qui doivent toujours demander de l'aide. La place qu'ils occupent dans la société leur permet d'imposer leurs propres solutions aux problèmes des personnes pauvres. Ces dernières perdent la maîtrise de leur propre vie et ne peuvent participer aux décisions prises par la société, en dépit du nombre d'interventions et de mesures politiques existantes.

Par conséquent, le fossé s'explique en premier lieu par un manque structurel de participation.

Vu la profondeur de ce fossé, il est nécessaire d'impliquer, dans tous les secteurs de la vie sociale, des personnes qui partent de leur propre vécu de la pauvreté, qui comprennent la logique sous-jacente à leurs stratégies de survie et peuvent la transmettre.<sup>8</sup>

Pour palier cette absence de participation et construire un « chaînon manquant », le projet de formation d'expert d'expérience voit le jour, via la création de l'ASBL De Link, en 1999. Le but formel de cette association est d'assurer la formation et l'insertion professionnelle des experts en pauvreté.

---

<sup>6</sup> Décret du 21 mars 2003, du Gouvernement flamand, relatif à la lutte contre la pauvreté, article 2.5°

<sup>7</sup> Spiesschaert, Frans, *La Méthodologie de l'Expert du vécu en Pauvreté et Exclusion sociale*, Bases, formation et fonctionnement, Acco, Louvain, 2005, p.6.

<sup>8</sup> *Formation et emploi d'experts du vécu en pauvreté et exclusion sociale, Lignes de force*, (Traduction du néerlandais par le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, vzw De Link, Antwerpen, septembre 2004.

### La diffusion du projet

Les **autorités fédérales de Belgique**, inspirées par cette expérience, lancent leur propre projet à la fin de l'année 2004. En 2005, seize nouveaux experts, suivis des quinze autres en 2008 ayant, chacun à sa manière, vécu et surmonté des difficultés de la vie, sont engagés et détachés vers différents services publics fédéraux et parastataux sociaux<sup>9</sup>.

Les principaux objectifs du projet sont :

- ◆ Amener le point de vue des personnes en pauvreté au sein des services publics fédéraux ;
- ◆ Améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les citoyens, parmi lesquels les personnes qui vivent en pauvreté, et contribuer par ce biais à l'effectivité des droits sociaux fondamentaux pour tous ;
- ◆ Créer une nouvelle fonction générique au sein des services publics fédéraux.

D'autres initiatives se développent également en **Europe**. En octobre 2009, avec l'appui de la Commission Européenne, elles se rassemblent, échangent et rédigent ensemble une charte<sup>10</sup>. Le groupe porteur comprend quatre partenaires au niveau de la psychiatrie et de la santé mentale (FOKUS, Bremen – Allemagne ; IGPB, Amsterdam – Pays-Bas ; Fontyss, Eindhoven – Pays-Bas ; GIP, Sofia - Bulgarie) et trois partenaires au niveau de la pauvreté et des migrants (De Link, Flandre – Belgique ; Moinho, Lisbonne – Portugal ; BSZF, Budapest- Hongrie). La coordination générale en est assurée par Lutgarde Goossens, fondatrice de l'association De Link.

---

<sup>9</sup> Partenaires du projet : l'Office National pour l'Emploi (ONEM), l'Office National d'Allocations Familiales pour Travailleurs Salariés (ONAFTS), la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité (CAAMI), l'Office National des Pensions (ONP), la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS), le SPF Justice, le SPF Santé Publique, le SPF Finances, le SPF Sécurité sociale, le SPF Economie, le SPF Intérieur, le SELOR

<sup>10</sup>Voir le site : [www.themissinglinkeurope.eu](http://www.themissinglinkeurope.eu)

## **2. Notre groupe de travail**

Le groupe a été constitué sur base de plusieurs critères :

- ◆ L'expérience : ses membres ont tous une certaine expérience personnelle par rapport à la représentation politique des personnes et familles très pauvres (ces expériences seront précisées plus loin)
- ◆ La diversité : le noyau du groupe qui a mené cette étude est composé de trois militants Quart Monde<sup>11</sup>, deux alliés<sup>12</sup> et un volontaire-permanent<sup>13</sup> du Mouvement ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles.
- ◆ La disponibilité : l'étude est issue d'un travail de réflexion mené sur plusieurs mois, comprenant des réunions mensuelles, des travaux en sous-groupes, et du travail personnel, soit un investissement important de chacun. Certaines personnes sollicitées, pourtant intéressées, n'ont pas été en possibilité de dégager le temps nécessaire. Quelques-unes ont contribué occasionnellement à la réflexion mais n'ont pas participé à l'ensemble de la démarche.

Le volontaire permanent était aussi l'animateur du groupe.

L'étude a été réalisée par Vinciane Charlier, Marc Couillard, Rose-Marie Legrand, Marie-Laure Modave, Emmanuel Vandericken et coordonnée par Monique Couillard-De Smedt.

---

<sup>11</sup> Militants Quart Monde : Personnes quotidiennement confrontées à la misère, dans leur propre vie ou celle de leurs proches, qui ont décidé de prendre durablement une part active au sein du Mouvement Atd Quart Monde à partir de leur implication dans leur milieu.

<sup>12</sup> Alliés : Citoyens de tous horizons engagés dans leur milieu professionnel, culturel, syndical, politique, religieux... à faire connaître la réalité de vie des populations en grande pauvreté et les moyens proposés par le Mouvement Atd Quart Monde pour enrayer la misère. Certains d'entre eux sont engagés au sein de quartiers défavorisés, aux côtés des enfants, des jeunes ou des adultes.

<sup>13</sup> Volontaires-permanents Atd Quart Monde : Hommes et femmes, célibataires et mariés, d'origines sociales et de professions très variées, de toutes nationalités, ils rejoignent le Mouvement Atd Quart Monde acceptant un salaire minimum ainsi que la vie et le travail en équipe. Ils sont plus de trois cents à travers le monde, dans 23 pays.

### **3. Méthodologie**<sup>14</sup>

#### **1. Notre base : la démarche Wresinski de croisement des savoirs et des pratiques**

##### Les fondements et les enjeux de la démarche

La misère n'est pas seulement un problème matériel de distribution des richesses. Elle est privation durable de l'accès aux droits fondamentaux, moyens nécessaires pour assumer ses responsabilités sociales et familiales. Elle trouve ses racines dans la non-reconnaissance de l'égalité de tous les êtres humains. Par conséquent, les très pauvres sont exclus de la construction de notre avenir commun, et notre démocratie reste inachevée.

Les personnes très pauvres ont un savoir d'expérience « *non seulement sur elles-mêmes et leur condition, mais aussi sur le monde environnant qui leur fait vivre ces situations de pauvreté, sur ce qu'il est et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles* »<sup>15</sup>. Leur pensée nous éclaire sur ce que nous avons à faire pour rendre notre société plus humaine, juste et respectueuse des droits de l'homme.

Les savoirs de vie des très pauvres, les savoirs académiques (théoriques, universitaires) et les savoirs d'action ont besoin de se croiser pour mieux comprendre notre société et son fonctionnement. Ce croisement permet de développer des pistes novatrices pour agir contre la misère, penser les politiques économiques, sociales et culturelles, mettre en œuvre un projet de société où chacun a sa place. De ce fait, il s'agit non seulement d'un croisement des savoirs et des pratiques, mais également d'un croisement des pouvoirs.

##### Références

Le Mouvement ATD Quart Monde a expérimenté des programmes au sein desquels des membres du Mouvement (personnes ayant l'expérience vécue de la grande pauvreté et personnes engagées à leurs côtés), des chercheurs universitaires, des professionnels ont travaillé ensemble en respectant l'apport de chacun.

- ◆ Quart Monde-Université a abouti à l'écriture du livre : « Le croisement des savoirs – Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble » co-édition Ed. de l'Atelier-Ed. Quart Monde – Paris 1999 ; ce livre a été traduit en anglais sous le titre « The merging of knowledge – People in poverty and academics thinking together » University Press of America - 2007
- ◆ Quart Monde Partenaire a abouti à l'écriture du livre « Le croisement des pratiques – Quand le Quart Monde et des professionnels se forment ensemble » Ed. Quart Monde – Paris 200216
- ◆ La mise en pratique du croisement des savoirs et des pratiques et ses effets transformateurs sont présentés de manière détaillée dans le livre « Le croisement des pouvoirs – Croiser les savoirs en formation, recherche, action » co-édition Ed. de l'Atelier-Ed. Quart Monde – Paris 2008.

---

<sup>14</sup> La méthodologie, c'est expliquer comment on s'y prend pour faire un travail, mener une étude... de manière théorique et/ou générale

<sup>15</sup> Joseph Wresinski « *La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat* » in « *Refuser la misère, une pensée née de l'action* » co-édition Ed. Le Cerf – Ed. Quart Monde, 2007

<sup>16</sup> Les deux livres ont été réédités en un seul volume : « *Le croisement des savoirs et des pratiques* » co-édition Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde – Paris 2008

## La démarche de croisement des savoirs et des pratiques

La lutte contre la misère et l'exclusion concerne de multiples acteurs en situation inégale. Les uns – professionnels, chercheurs, responsables institutionnels, politiques... - occupent une position haute. Par leur statut et leur fonction, ils disposent de certains pouvoirs. Leur savoir est reconnu. Les autres – les personnes vivant la pauvreté et l'exclusion – occupent une position basse, leur savoir n'est généralement pas pris en compte.

Le croisement des savoirs entre ces différents acteurs suppose que chacun reconnaisse le savoir de l'autre et se mette dans une position de co-recherche pour faire changer ensemble une situation jugée insatisfaisante. Il est donc indispensable que les personnes très pauvres soient présentes et pleinement actrices de la démarche, de bout en bout.

Pour que les différents savoirs – savoirs de vie, savoirs d'action et savoirs académiques – puissent se croiser, il faut d'abord qu'ils puissent se construire chacun collectivement, en toute liberté et autonomie. Une méthodologie rigoureuse est indispensable pour créer les conditions d'une parité dans l'échange alors qu'inévitablement, l'inégalité des positions reste présente dans le processus<sup>17</sup>.

Croiser les savoirs, c'est se confronter - c'est-à-dire s'exposer au savoir et à l'expérience de l'autre - et construire ensemble une plus-value à partir des apports de chacun. Le croisement des savoirs repose donc sur l'implication créatrice des plus pauvres.

## **2. Comment nous nous y sommes pris**

Cette étude est l'aboutissement d'un travail collectif de plus d'un an.

Même si les objectifs généraux avaient été présentés au moment de solliciter chacun des membres potentiels du groupe, ceux-ci ont été repris et réfléchis ensemble lors de la première rencontre du groupe. Chacun s'est présenté à partir de sa propre expérience.

Nous ne sommes pas partis d'une théorie de la représentation politique. Nous avons confronté ce que nous avons appris chacun - par nos formations, par nos parcours de vie, par les personnes avec qui nous sommes engagées et en particulier les plus pauvres - à ce que nous avons découvert, compris, de différentes formes de représentation politique impliquant des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Au départ, nous avons pris du temps pour construire une compréhension commune des mots que nous utilisons : représentation - politique - pauvreté - les plus pauvres (voir plus loin : le sens des mots). Pour ce faire, nous avons confronté nos compréhensions entre nous et avec les définitions du dictionnaire, nous avons travaillé un document de référence : la définition de la précarité et la grande pauvreté du rapport du Conseil Economique et Social de France<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Voir aussi la *Charte du Croisement des Savoirs et des Pratiques avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale* ; [www.atd-quartmonde.be/Charte-du-croisement-des-savoirs.html](http://www.atd-quartmonde.be/Charte-du-croisement-des-savoirs.html)

<sup>18</sup> Rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » 1987 ; [www.atd-quartmonde.be/Avis-et-rapport-Grande-pauvrete-et.html](http://www.atd-quartmonde.be/Avis-et-rapport-Grande-pauvrete-et.html)

Nous nous sommes mis face à des travaux antérieurs par le biais de « fiches », de courts extraits de documents<sup>19</sup>. Nous les avons découverts en duos, en veillant à ce que dans chaque duo, un des membres au moins soit bien à l'aise avec la lecture. Ensuite, en plusieurs tours de table successifs, chacun a mis en évidence, dans le désordre, différents éléments qui lui semblaient essentiels. Tout ce qui était dit était immédiatement dactylographié sur ordinateur, projeté sur grand écran, relu à plusieurs reprises. Cette méthode permet à tous les participants d'avoir prise sur le secrétariat, de vérifier si ce qu'ils ont dit a été bien compris et repris. Les relectures provoquent aussi des questionnements mutuels qui mènent à des approfondissements, des éclaircissements, le développement d'exemples... qui sont au fur et à mesure intégrés dans le texte en construction. Tout au long du travail, ce mode d'écriture collective a été utilisé à de nombreuses reprises.

Cette première étape a lancé la réflexion mais aussi permis aux membres du groupe de faire connaissance, de bâtir un début de confiance mutuelle indispensable pour pouvoir oser la confrontation et rendre celle-ci constructive.

Nous avons pris un long temps pour élaborer ensemble notre grille d'analyse<sup>20</sup>. Les premières questions amenées « en vrac » par les uns et les autres ont été regroupées, précisées, concentrées... Pour ce faire, nous avons travaillé par affichettes mobiles (1 affichette = 1 question ou 1 courte phrase) fixées sur de grands tableaux magnétiques et déplacées, éventuellement à plusieurs reprises, jusqu'à accord de l'ensemble des membres du groupe. Nous avons aussi travaillé sur tableau blanc : les formulations des uns et des autres étaient transcrites et ensuite travaillées collectivement, avec regroupements, effacements, réécriture... jusqu'à accord de l'ensemble des membres du groupe.

Nous avons en particulier pris du temps pour nous expliquer mutuellement les mots que nous utilisons. Parce que nous venons d'horizons différents, nous n'avons pas le même langage, ce qui est mot courant pour l'un est mot étranger pour l'autre. Et même lorsque nous utilisons les mêmes mots, nous devons régulièrement nous les préciser car nous ne leur donnions pas forcément le même sens, en fonction de nos expériences de vie différentes.

Avant toute mise en commun et travail collectif, nous avons chaque fois pris du temps de silence pour permettre une réflexion personnelle, individuelle.

Chacune des réunions mensuelles de l'ensemble du groupe a été préparée et/ou suivie d'un temps de travail collectif des militants Quart Monde<sup>21</sup>, afin qu'ils disposent de l'espace et du temps nécessaire pour construire collectivement leur apport, à leur propre rythme.

A chaque rencontre, nous avons commencé par reprendre les notes de la précédente ; le recul permettait de questionner le travail déjà réalisé, de prendre éventuellement conscience que

---

<sup>19</sup> Extraits de

- « *Rapport Général sur la Pauvreté* » - Travail collectif d'associations de lutte contre la pauvreté et de l'Union des Villes et Communes de Belgique, section C.P.A.S., coordonné par la Fondation Roi Baudouin, - 1994
- « *Le croisement des savoirs - Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble* » - mémoire citoyenneté
- « *De la dépendance subie à l'interdépendance choisie* » par l'Atelier de croisement des savoirs pour le Colloque « *La démocratie à l'épreuve de la grande pauvreté – Quelle est l'actualité de la pensée de Joseph Wresinski ?* » - Sciences Po – Paris – décembre 2008

<sup>20</sup> Voir annexe 1

<sup>21</sup> Militants Quart Monde : Personnes quotidiennement confrontées à la misère, dans leur propre vie ou celle de leurs proches, qui ont décidé de prendre durablement une part active au sein du Mouvement Atd Quart Monde à partir de leur implication dans leur milieu.

nous avons été trop vite, que des compréhensions ou des accords n'étaient pas vraiment partagés, et donc de corriger, compléter, préciser... Par ailleurs, cette continuelle remise en mémoire était nécessaire pour que ceux qui maîtrisaient le moins bien l'écrit restent complètement en phase avec le reste du groupe.

Ce mode de travail, également, a été utilisé dans différentes étapes de notre construction commune.

Nous voulions regarder des réalisations concrètes pour en tirer un enseignement pour nous et pour les autres, pour interroger nos pratiques. Nous nous sommes mis face à différentes formes de représentation qui ont pris de l'importance en Europe au cours des dernières années, et nous avons choisi ensemble celles que nous allions approfondir. Considérant les moyens (humains, et en temps disponible essentiellement) dont nous disposions, nous avons choisi de nous limiter à deux formes de représentations politiques concernant des personnes très pauvres - en plus de celles que nous connaissions pour y avoir participé - comme base de notre analyse.

### **3. Nos sources**

Nous avons cherché sur quelles sources nous pourrions nous appuyer et nous nous en sommes répartis la collecte et l'analyse, selon les compétences de chacun.

Entre nos rencontres mensuelles, nous avons travaillé chacun, individuellement et/ou en sous-groupes, à la recherche de documents de référence et à l'étude de ceux-ci. Les alliés et volontaire-permanent, qui maîtrisent le mieux l'écrit, ont surtout travaillé sur des textes d'une certaine ampleur et sur des documents plus techniques. Les militants Quart Monde ont cherché des documents sur internet et ont analysé surtout des textes courts et des documents vidéo. Ils ont également réalisé quelques interviews.

Lorsque nous nous retrouvions tous, nous nous présentions nos travaux intermédiaires, et nous nous interrogeons mutuellement par rapport à ceux-ci. Nos échanges basés sur les expériences de représentation de chacun d'entre nous mais aussi sur le savoir de vie des militants Quart Monde, ont représenté par eux-mêmes une des sources de notre étude. Enfin, notre groupe de travail par lui-même, son mode de travail... a inspiré une part de notre réflexion.

La liste complète des documents sur lesquels nous avons travaillé est reprise dans la bibliographie (première partie), en fin de cette étude.

Il est à noter que nous avons, volontairement, limité le nombre de sources étudiées, alors que celles-ci se sont révélées nombreuses et riches. Nous avons en effet mis la priorité sur la dynamique de croisement des savoirs, convaincus que c'est par là que nous pourrions produire un travail original. Or, la démarche de croisement des savoirs suppose que tous les participants soient mis autant que possible dans une situation d'égalité dans le travail, pour pouvoir s'interroger mutuellement et construire collectivement la réflexion sur base des apports de chacun. Si nous avions voulu compiler tous les documents disponibles, ceux d'entre nous qui maîtrisaient le mieux la lecture auraient pris une place prépondérante.

La bibliographie, en seconde partie, présente des documents, dont certains sont déjà très approfondis, qui complètent utilement nos travaux mais qui ne font pas partie des sources directes de notre travail.

#### **4. Ambitions et limites de notre travail**

Par ce croisement de nos regards et de nos savoirs respectifs, nous espérons apporter un questionnement original qui permette de faire progresser les enjeux de la lutte contre la pauvreté et de l'accès, pour tous, aux droits de tous, entre autres au droit à la représentation politique.

Mais ce travail est forcément limité comme le temps que nous avons choisi d'y consacrer. Nous n'oserions prétendre avoir fait le tour d'aucune des questions abordées, d'autant plus que nous n'avons pu réaliser qu'un nombre limité d'interviews : nous avons donc pu rassembler une documentation théorique mais nous n'avons guère eu les moyens de confronter les écrits aux points de vue de personnes qui ont été directement impliquées dans les deux formes de représentation que nous avons particulièrement étudiées. Par ailleurs, il est des documents pourtant intéressants que nous n'avons pas travaillés, des formes de représentation que nous n'avons même pas évoquées.

Si cette étude interpelle, provoque la réflexion, mène à de nouvelles questions, de nouveaux travaux... nous aurons atteint notre but.



#### **4. Principales expériences de représentation politique des membres du groupe**

Tous les membres du groupe de travail ont vécu personnellement une ou plusieurs formes de représentation politique : ils se sont appuyés sur ces expériences pour développer leur réflexion, leur analyse.

##### **1. La délégation du Mouvement International ATD Quart Monde auprès des Institutions Européennes**

L'association « Mouvement International ATD Quart Monde » dispose d'une Délégation permanente auprès de l'Union Européenne, basée à Bruxelles, dont l'action poursuit trois objectifs<sup>22</sup> :

- ◆ Créer des espaces où fonctionnaires et parlementaires des institutions européennes peuvent échanger sur leurs engagements et réfléchir au rôle des populations les plus pauvres dans la construction européenne.
- ◆ Se servir des mécanismes des institutions européennes pour faire entendre et prendre en compte la contribution des plus pauvres à l'avenir de l'Europe.
- ◆ Développer une action politique afin de faire avancer les institutions européenne dans la lutte contre la pauvreté en collaboration avec les populations les plus pauvres.

##### **2. La représentation d'ATD Quart Monde Jeunesse en tant qu'organisation de jeunesse**

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles a.s.b.l. est une des associations qui composent le Mouvement ATD Quart Monde en Belgique. Ses objectifs principaux sont:

- ◆ détecter et connaître les situations de grande pauvreté et d'exclusion sociale et culturelle affectant les jeunes et les enfants et lutter contre celles-ci,
- ◆ assurer la promotion socioculturelle et la participation citoyenne des enfants et des jeunes vivant dans la grande pauvreté et l'exclusion, en lien avec leurs familles et groupes sociaux,
- ◆ donner à ces jeunes les moyens de s'exprimer et de faire connaître leur expérience, leurs analyses et leurs aspirations, pour qu'elles soient prises en compte par la société et puissent participer à sa transformation,
- ◆ soutenir et renforcer la vie familiale dans les milieux les plus précarisés,
- ◆ assurer, à tous les niveaux de la société, une représentation de ces jeunes, fondée sur une connaissance approfondie de leur vécu,
- ◆ rassembler et mobiliser des jeunes de toute appartenance afin de promouvoir le respect et la compréhension mutuels ainsi qu'une action commune prenant les personnes les plus pauvres comme référence<sup>23</sup>.

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles est reconnue par la Communauté Française

---

<sup>22</sup> Extrait des statuts de l'association

<sup>23</sup> Extrait des statuts de l'association

de Belgique en tant qu'organisation de jeunesse et est membre de la Confédération des Organisations de Jeunesse pluraliste (COJ) et du Conseil de la Jeunesse d'Expression Française (CJEF).

### **3. Le projet européen « Pauvreté 3 » à Charleroi<sup>24</sup>**

L'action modèle de Charleroi s'est déroulée de 1990 à 1994 à l'initiative des participants de la plate-forme "Solidarité en plus, Pauvreté en moins" qui regroupait quatre associations et la section du Centre public d'aide sociale (CPAS) de l'Union des villes et communes belges. Ces partenaires se sont associées au CPAS de Charleroi pour construire une action modèle (soutenue par le programme européen Pauvreté 3), en vue de réaliser une intégration économique et sociale des groupes les moins favorisés.

L'objectif n'était pas d'aider les familles les plus pauvres, mais de recueillir leur avis sur les questions de logement, de santé, de développement culturel. C'est une démarche nouvelle qui a été adoptée pour que les plus pauvres soient reconnus et qu'ils participent pleinement à la construction d'actions favorisant une mobilisation au niveau de la ville.

Le programme Pauvreté 3 a duré quatre ans. Il s'agissait:

- ◆ d'expérimenter les conditions pour que les plus pauvres et les exclus soient reconnus comme citoyens actifs et partenaires à part entière du projet ;
- ◆ d'expérimenter les conditions de partenariat entre les familles très pauvres, les associations et les institutions engagées avec elles.

La stratégie développée repose sur trois principes fondamentaux : le partenariat, la participation, l'approche multidimensionnelle.

Une vingtaine d'associations se sont mobilisées pour donner la parole aux personnes les plus démunies à l'aide de "carnets de participation". Pour sa part, le Mouvement ATD Quart Monde est allé à la rencontre des plus isolés (inconnus des associations), afin de recueillir leur avis sur l'accès aux droits. Quatre cents familles très pauvres ont pu ainsi être touchées.

### **4. Le projet « Indicateurs de pauvreté »**

Tant en Belgique qu'en Europe, beaucoup de recherches avaient déjà été menées pour mettre au point des indicateurs de pauvreté. Jusqu'en 2001, les personnes vivant dans la pauvreté ne contribuaient pas à ces recherches. Les différents gouvernements de notre pays ont demandé que des personnes vivant dans la pauvreté et les autres acteurs concernés participent à l'élaboration d'indicateurs de pauvreté. En avril 2002, le Collectif des associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté et le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale ont lancé un projet de « recherche - action - formation ». Le savoir des personnes vivant dans la pauvreté (déléguées par des associations dans lesquelles des personnes pauvres prennent la parole) a servi de point de départ à un dialogue avec des représentants d'administrations et d'institutions publiques et avec des scientifiques<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> « *Changer le regard - Eliminer la pauvreté en milieu urbain* » Rapport de la Commission programmatique mixte « pauvreté » - Contribution des Organisations non-gouvernementales de l'UNESCO à la Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)

<sup>25</sup> [www.luttepauvrete.be/publicationsserviceindicateurs.htm](http://www.luttepauvrete.be/publicationsserviceindicateurs.htm)

## **5. Les co-formations par croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale**

Une co-formation met en présence une quinzaine de professionnels et plusieurs personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté et l'exclusion, en appui sur des groupes de personnes de leur milieu. Une équipe pédagogique de 2 personnes minimum – l'une liée au monde professionnel, l'autre liée au monde de la pauvreté – est responsable de la mise en place des conditions nécessaires au croisement.

D'une durée de 2 à 4 jours, une co-formation comprend un travail sur la communication, les représentations, des temps de connaissance mutuelle des réalités des uns et des autres, l'écriture et l'analyse de récits d'expérience sous les angles de la confrontation de logiques, l'analyse de relations, de prises de risques... Elle aboutit à mettre en évidence et en pratique des conditions essentielles de participation et de partenariat.

Le travail est interactif et suppose que chacun s'implique personnellement.

Dans les co-formations, les « personnes-ressources » sont des membres d'ATD Quart Monde ou d'autres associations, ayant l'expérience vécue de la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils « *occupent une place privilégiée dans le processus. Ils ont pour rôle d'apporter l'expérience vécue et la pensée de leur milieu.* »<sup>26</sup>. Les co-formations réalisées en Belgique entre 2004 à 2008 ont toutes comporté un temps « connaissance du milieu de la pauvreté » : la présentation d'une intervention rédigée construite par le groupe des personnes-ressources sur un thème précis.

Nous avons repris les co-formations comme expériences de représentation politique d'une part parce que les professionnels concernés ont une position de pouvoir par rapport aux personnes vivant la pauvreté, elles prennent des décisions qui peuvent avoir un impact majeur sur leur vie, celle de leur famille ; d'autre part parce que les co-formations mettent en présence des professionnels et des personnes en situation de pauvreté qui ne se croisent pas dans leur vie quotidienne : l'objectif des co-formations est donc de provoquer des changements structurels, non d'améliorer une relation interpersonnelle.

## **6. L'atelier de croisement des savoirs du colloque « La démocratie à l'épreuve de l'exclusion - Quelle est l'actualité de la pensée politique de Joseph Wresinski ? »**

Un colloque international sur l'actualité de la pensée de Joseph Wresinski et du projet de société qu'il proposait a eu lieu à Sciences Po Paris du 17 au 19 décembre 2008<sup>27</sup>. Co-organisé par Sciences Po et l'Association française de science politique et le Mouvement International ATD Quart Monde, il visait à instaurer un dialogue entre chercheurs, universitaires, et acteurs de la lutte contre la grande pauvreté, y compris ceux qui la vivent personnellement.

Pour apporter une contribution sur cette question à ce colloque, un groupe de recherche s'est constitué, composé de personnes vivant ou ayant l'expérience de la pauvreté, de volontaires permanents et d'alliés du Mouvement ATD Quart Monde, et de professionnels-chercheurs. Au total, vingt-et-une personnes réparties en cinq groupes géographiques, trois en France (Bretagne, Rhône-Alpes, Alsace-Lorraine-Champagne), une en Suisse et une en Belgique.

---

<sup>26</sup> Extrait des conventions passées entre ATD Quart Monde et l'organisme de formation partenaire du projet de co-formation

<sup>27</sup> Voir le site [www.joseph-wresinski.org/-Vers-le-colloque-2008-.html](http://www.joseph-wresinski.org/-Vers-le-colloque-2008-.html)

Durant 18 mois, le groupe a travaillé une question fondamentale pour faire progresser la démocratie avec l'apport indispensable des personnes en situation de pauvreté : *Qu'est-ce qui fait que des personnes vivant dans la grande pauvreté et l'exclusion s'engagent, collectivement avec leur milieu social et d'autres milieux, dans la lutte contre la misère ?* Autrement dit : pourquoi et comment des personnes en situation de grande pauvreté sont des acteurs politiques ?

Ce travail a abouti à une communication<sup>28</sup>, présentée en plénière au cours du colloque.

---

<sup>28</sup> « *De la dépendance subie à l'interdépendance choisie* »

[www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Atelier\\_croisement\\_des\\_savoirs\\_18\\_decembre\\_2008.pdf](http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Atelier_croisement_des_savoirs_18_decembre_2008.pdf)

## 2<sup>ème</sup> partie : Que veut dire « représentation politique des personnes, familles et groupes en situation de pauvreté » ?

### 1. Pauvreté : de qui, de quoi parlons-nous ?

#### **1. Selon le réseau européen de lutte contre la pauvreté**

EAPN indique sur son site :

*« Lorsqu'on parle de pauvreté, un des problèmes consiste à préciser ce qu'elle signifie et à lui donner une définition. Dans l'actuel débat européen, la pauvreté se subdivise en deux catégories : la pauvreté absolue ou grande pauvreté et la pauvreté relative.*

*La pauvreté absolue ou grande pauvreté désigne une situation dans laquelle les personnes ne disposent pas des biens de première nécessité qui assureraient leur survie.*

*La pauvreté relative désigne une situation dans laquelle le mode de vie et le revenu de certaines personnes se situent tellement en-deçà du niveau général de vie dans le pays ou la région où ces personnes vivent que celles-ci luttent pour mener une vie normale et pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles courantes. »*

#### **2. Selon l'association « De Link »**

Dans son livre qui présente « La méthodologie de **l'expert du vécu** en Pauvreté et Exclusion sociale » Frans Spiesschaert reprend une définition donnée par le centre d'Etudes « Onderzoeksgroep Armoede, Sociale Uitsluiting en de Stad<sup>29</sup> » :

*« La pauvreté est une forme particulière d'exclusion soliale à savoir un ensemble d'exclusions liées entre elles. Ces exclusions concernent différents domaines de la vie sociale et individuelle et peuvent prendre des formes spécifiques dans chacun de ces domaines. L'incapacité des pauvres à franchir cette ligne de rupture complexe par leurs propres moyens ne fait que souligner le caractère drastique de la forme d'exclusion qu'est la pauvreté.*

*La pauvreté porte ainsi en elle toutes les caractéristiques de l'exclusion sociale : les moyens limités (inégalité) et les lignes de rupture (exclusion sociale). Une caractéristique supplémentaire de la pauvreté est donc cette multitude d'aspects. La pauvreté est liée à une faible participation à de nombreux acquis sociaux comme les revenus, le travail, l'enseignement, l'habitat, la santé, la justice, les installations collectives et la culture. Ces domaines ne sont pas dissociables. »*

#### **3. Joseph Wresinski et le Conseil Economique et social de France**

Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, rapporteur du Comité Economique et Social Français<sup>30</sup> définit ainsi la grande pauvreté :

*« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux.*

---

<sup>29</sup> Centre sur l'Inégalité, la Pauvreté, l'Exclusion Sociale et la Ville, Université d'Antwerpen [http://www.ua.ac.be/main.aspx?c=\\*OASES](http://www.ua.ac.be/main.aspx?c=*OASES)

<sup>30</sup> Rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » 1987 - [www.atd-quartmonde.be/Avis-et-rapport-Grande-pauvrete-et.html](http://www.atd-quartmonde.be/Avis-et-rapport-Grande-pauvrete-et.html)

*L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.*

*Elle conduit à la grande pauvreté*

- *quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence,*
- *qu'elle devient persistante,*
- *qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »*

Cette définition a été reprise par la **Sous-commission des droits de l'homme de l'ONU** dans le rapport Despouy<sup>31</sup> qui souligne que « *cette définition nous situe dans le domaine de l'indivisibilité et de l'interdépendance des droits de l'homme* »

C'est cette définition qui sera **notre référence**, tout au long de notre travail, après l'avoir intériorisée, confrontée à nos expériences.

Les sécurités qui permettent d'assumer ses responsabilités, sont de 2 sortes : les sécurités liées à des droits fondamentaux (repris dans la Déclaration des Droits de l'Homme, dans la Constitution, dans la Chartes européennes des Droits de l'Homme...) comme le logement, les revenus, la sécurité sociale, l'instruction, le travail... et les sécurités qui sont liées aux relations : famille, amis, entourage qui soutient...

Mais les deux sont liés aux droits : par exemple, le droit de vivre en famille fait partie des droits fondamentaux.

La définition donnée par Joseph Wresinski nous permet de voir qu'il n'y a pas d'un côté des personnes pauvres et de l'autre des riches. A la suite « d'accidents de la vie », problème de santé, divorce, perte d'emploi... des personnes de milieu plus aisé peuvent se retrouver en situation de précarité. Si les difficultés s'accumulent et durent, elles glissent de plus en plus vers la pauvreté. Et lorsque les précarités touchent presque tous les domaines de la vie et qu'on n'en voit plus la fin, on parle de grande pauvreté.

Par exemple, même parmi les personnes qui se retrouvent à la rue, tous ne sont pas dans la même situation : certains ont de l'instruction et se retrouvent un court temps à la rue ; certains y restent longtemps et d'être à la rue, cela détruit ; certains de ceux qui se retrouvent à la rue n'ont jamais connu que la misère avant.

Dans notre travail, nous parlons de la représentation politique **des plus pauvres**. Se poser la question des plus pauvres, ce n'est pas s'attacher à une catégorie particulière, c'est prendre comme point de repère ceux qui vivent le plus d'insécurité et cela, depuis toujours.

---

<sup>31</sup> *La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels*, Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, présenté par le Rapporteur spécial, M. Leandro Despouy, 28 juin 1996.

## **2. Représentation politique : de quoi s'agit-il ?**

### **1. Le sens des mots**

En français, « représentation » est un mot qui a différents sens. Par exemple, la représentation des personnes vivant la pauvreté pourrait vouloir dire : l'image que l'on a ou que l'on donne des personnes vivant la pauvreté. Dans le programme Quart Monde-Université, le groupe qui travaillait le thème « citoyenneté » a longuement travaillé sur ces sens différents<sup>32</sup>.

Dans notre groupe de travail, c'est sur la question de la représentation politique des populations vivant la pauvreté que nous nous sommes interrogés. Mais ces mots ne faisaient pas partie du vocabulaire habituel de plusieurs membres du groupe, ou nous leur donnions des sens différents. Pour mener à bien notre travail d'analyse, nous avons donc éprouvé le besoin de clarifier les termes.

La politique est la manière de gouverner un état, c'est aussi l'ensemble des affaires publiques, dit le dictionnaire. Politique vient du mot grec « polis » qui veut dire « la ville ». Politique est donc, au départ ce qui concerne la ville. Aujourd'hui, la politique concerne l'organisation de l'ensemble d'un groupe humain (commune, ville, pays, international...). Ainsi, on parle de politique sociale, de politique scolaire, de politique de la jeunesse, de politique de sécurité... La politique, c'est aussi l'exercice du pouvoir.

Il est intéressant de reprendre cette pensée du philosophe grec Platon<sup>33</sup> : « *Dans nos assemblées publiques, s'il s'agit de délibérer sur une construction, on fait venir les architectes pour prendre leur avis sur les bâtiments à faire (...) Si au contraire il faut délibérer sur le gouvernement de la cité, chacun se lève pour leur donner des avis, charpentier, forgeron, cordonnier, marchand, armateur, riche ou pauvre, noble ou roturier indifféremment, et personne ne leur reproche, (...) de venir donner des conseils, alors qu'ils n'ont étudié nulle part et n'ont été à l'école d'aucun maître.* »

C'est donc de cette façon que Platon envisage le gouvernement de la cité bref la politique.

La politique selon lui n'est pas un métier, chacun y a le droit de s'exprimer de donner son avis, c'est le sens même de la démocratie : c'est le peuple qui exerce sa souveraineté. Et lorsque celle-ci est représentative, elle fait appel à des représentants qui ont pour mandat de représenter les intérêts du groupe qu'ils représentent. Ce sont les représentés qui devraient dire si le représentant est légitime, sinon la représentation est en danger.

Représenter, ce n'est pas témoigner.

Témoigner c'est raconter quelque chose qu'on a vécu ou que quelqu'un d'autre a vécu. Témoigner, c'est un rendu, on n'analyse pas, on ne va pas plus loin. Un témoignage s'écoute.

Représenter c'est parler pour ceux qui ne sont pas là, c'est rendre présent non pas une juxtaposition d'individus mais un groupe de personnes et rendre présente la question des absents. C'est avoir reçu mandat pour agir au nom de quelqu'un ou d'un groupe et défendre ses intérêts.

Représenter c'est plus qu'écouter ce que les gens disent, c'est apporter aussi leur analyse et leurs propositions.

---

<sup>32</sup> « *Le croisement des savoirs et des pratiques* » pages 441 à 451

<sup>33</sup> Protagoras, cité par Alexandre Makar en 2002 dans un article intitulé « *Exercer le pouvoir est-ce un métier ?* » [www.philosophiepolitique.net/representationdossier/metier.htm](http://www.philosophiepolitique.net/representationdossier/metier.htm)

Pour nous comprendre, nous avons aussi cherché quelles expériences d'être représenté nous avons vécues. Par exemple, l'un de nous qui s'est senti représenté disait : « *J'ai bien reconnu (ce que disait à la télévision Monsieur L., une personne vivant de grandes difficultés à cause de la misère), il parlait vraiment des pauvres, j'en avais des frissons et j'en avais les larmes aux yeux. Je me suis sentie dans lui en l'écoutant, je l'ai écouté en boucle, j'ai senti une force en lui et lui se bat pour quelque chose, et j'ai trouvé cela formidable.* »

Le groupe s'est mis d'accord pour entendre, derrière les mots « représentation politique » le fait de représenter des personnes (ici, les plus pauvres) auprès de ceux qui organisent le pouvoir dans l'état et plus largement, auprès de ceux qui ont un pouvoir de décision.

## 2. Différents types de représentation

Les échanges menés au sein de notre groupe de travail nous ont conduits à distinguer différents types de représentation.

D'abord, par rapport à la question : qui représente-t-on ? Ce n'est pas pareil d'assurer la représentation d'une population large et la représentation d'un groupe structuré, formé de personnes bien identifiées.

Mais ces deux types peuvent s'entremêler lorsque le groupe, l'association... indique dans ses objectifs ou ses missions la représentation d'une population. Nous avons déjà cité les objectifs fondamentaux du Mouvement ATD Quart Monde en général et de sa Délégation auprès des Institutions européennes en particulier. Lorsque nous avons commencé à étudier les Réseaux et les Experts du Vécu, nous avons commencé par nous demander s'il s'agissait bien de formes de représentation des personnes en situation de pauvreté. Voici ce nous avons trouvé dans les textes :

- ◆ Dans son document informatif, le **Réseau européen de lutte contre la pauvreté** met en premier point de leurs activités, le fait d'être l'un des interlocuteurs privilégiés des institutions européennes en vue de faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité de toutes les politiques communautaires. Ils veulent « amplifier la voix de ceux qui veulent plus d'inclusion sociale ». Le réseau vise aussi à renforcer l'efficacité des actions ayant pour but d'éradiquer la pauvreté. Dans leurs missions, les responsables parlent de « constituer un groupe de pression agissant pour et AVEC (c'est nous qui soulignons) les personnes en situation de pauvreté » (cf. mission d'EAPN)  
Concernant les Rencontres des personnes en situation de pauvreté, il est dit que l'objectif premier est d'écouter les personnes en situation de pauvreté et d'établir un dialogue avec les décideurs et ceux qui organisent les stratégies politiques dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au niveau européen et dans les Etats membres  
Cela répond donc clairement à un travail de représentation, EAPN veille ainsi à rendre présent un groupe de personnes et les questions qui les occupent.
- ◆ Dans plusieurs documents présentant ou évaluant le projet-pilote « **Experts du vécu** en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux »<sup>34</sup>, nous trouvons que les experts du vécu ont pour rôle d' « amener le point de vue des personnes en pauvreté au sein des services publics fédéraux. »

---

<sup>34</sup> Voir le site [www.mi-is.be/be\\_fr/02/ervaringsdeskundigen in de armoede/index.html](http://www.mi-is.be/be_fr/02/ervaringsdeskundigen%20in%20de%20armoede/index.html)



Dans le document de Frans Spiesschaert « Formation et emploi d'experts par le vécu en pauvreté et exclusion sociale » il est dit entre autres : *l'expert du vécu introduit le point de vue « inconnu » des personnes pauvres dans les organisations et le monde politique en se basant sur son expérience de la pauvreté qu'il a élargie et assimilée.*

A travers ces deux énoncés, au-delà de relations avec des personnes précises en situation de pauvreté, on reconnaît le rôle de représentation d'une population, même si ce n'est pas la seule responsabilité ni le seul rôle des Experts du Vécu.

Nous avons aussi relevé différents types de représentants selon la responsabilité qui leur est confiée :

◆ **Le représentant-délégué.**

Le dictionnaire «Petit Robert » nous dit que « *déléguer, c'est charger quelqu'un d'une mission, d'un pouvoir* »

Le représentant-délégué est donc envoyé par ceux qui le mandatent. Il doit préparer sa représentation avec eux, transmettre le point de vue préparé et rendre compte à ceux qui l'ont délégué.

◆ **Le représentant-ambassadeur.**

Toujours dans le Petit Robert on note que « *l'ambassadeur est le représentant permanent d'un état auprès d'un état étranger* » et le dictionnaire Larousse nous dit que l'ambassadeur « *est une personne chargée d'une mission, d'un message* ». L'encyclopédie internet Wikipedia<sup>35</sup> précise qu'il a la responsabilité de défendre les intérêts de l'état qui l'a missionné, de développer les relations. Le site ajoute que, dans le cadre des affaires courantes, il n'est pas nécessaire qu'il reçoive une mission expresse de ceux qui l'ont nommé.

Le représentant-ambassadeur est donc présent dans un groupe pour faire exister les personnes qu'il représente, leur message et leurs intérêts, de manière beaucoup plus générale que le délégué.

◆ **Le représentant-participant.**

Participer, c'est prendre part, collaborer, coopérer, est-il écrit dans le dictionnaire (Petit Robert)

Le représentant-participant apporte dans un groupe de travail une sensibilité et une analyse liées à une expérience et à son ancrage, à ce qu'il est. Sa présence active colore les résultats du travail collectif.

Ces trois types de représentation ne sont pas forcément toujours très distincts, et il en existe sans doute bien d'autres que nous n'avons pas envisagés.

Mais il nous a semblé important de nommer et distinguer ces différents types dans notre analyse.

---

<sup>35</sup> Encyclopédie libre développée sur internet - <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ambassadeur>

### **3. Pratiques de la représentation politique**

Dans ce point, nous décrivons les pratiques des deux formes de représentation politique des populations en situation de pauvreté que nous avons principalement étudiées. Nous y reprenons des faits, tels que nous les avons lus, entendus, vus et compris.

Ensemble, ainsi que nous l'avons expliqué en première partie, nous avons élaboré une grille d'analyse<sup>36</sup>. Elle nous a fourni une base commune pour interroger nos sources et organiser les réponses obtenues.

Nous développerons ici les informations qui répondent à la première partie de ce questionnaire : comment et par qui les personnes en situation de pauvreté sont-elles représentées auprès de décideurs politiques ? Si nous nous limitons, ici, à une description, nous développons notre analyse dans la troisième partie de cette étude.

#### **1. Les réseaux de lutte contre la pauvreté.**

Nous avons trouvé les informations qui suivent sur les sites du Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté<sup>37</sup> (EAPN), ainsi que sur ceux du Réseau Belge<sup>38</sup> (BAPN) et du Réseau Wallon<sup>39</sup>.

Nous y avons trouvé différentes informations et, éventuellement via des liens internet, nous avons eu accès à des documents et des vidéos. EAPN a produit en particulier un document « Petits pas, grands changements - construire la participation des personnes en situation de pauvreté » (janvier 2009). Ce livret, téléchargeable sur leur site, présente et analyse différentes réalisations, dans différents pays d'Europe.

Ces liens nous ont amené à découvrir la préparation de la « Conférence de consensus de l'Union Européenne sur le sans abris<sup>40</sup> », qui était prévue pour fin 2010. Cela nous a conduits à nous intéresser également au site de Front Commun SDF<sup>41</sup>

Nous nous sommes particulièrement intéressés aux Rencontres Européennes de personnes en situation de pauvreté : un événement organisé chaque année sous la Présidence tournante de l'Union Européenne avec l'appui de la Commission européenne et du réseau européen EAPN.

Nous avons interviewé Paul Trigalet, un des responsables de Solidarités Nouvelles, association membre du Réseau Wallon de Lutte contre la pauvreté.

Malheureusement, à la suite de différentes circonstances, d'autres interviews prévues, qui auraient certainement utilement complété nos autres sources, n'ont pu être réalisées dans le délai qui nous était imparti.

#### **Sur quoi les représentants se basent-ils pour représenter les personnes pauvres ?**

Où les rencontrent-ils ?

Quels liens les représentants ont-ils avec d'autres personnes pauvres ?

---

<sup>36</sup> Grille complète en Annexe 1

<sup>37</sup> [www.eapn.org](http://www.eapn.org)

<sup>38</sup> [www.bapn.be](http://www.bapn.be)

<sup>39</sup> [www.rwlp.be](http://www.rwlp.be)

<sup>40</sup> <http://europeanhomeless2010.eu>

<sup>41</sup> <http://frontsdf.be>

Quels moyens les représentants prennent-ils pour être fidèles aux (autres) personnes en situation de pauvreté ?

Nous avons constaté que des personnes vivant la pauvreté sont présentes dans les Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté. Dans les vidéos, nous avons vu des participants qui parlent de leur propre expérience de la pauvreté, ils expliquent surtout leur propre situation. Quelques-uns font référence à d'autres mais de manière assez large, imprécise. Nous savons surtout qu'ils rencontrent d'autres personnes vivant la pauvreté, dans leur vie quotidienne : il s'agit en effet de personnes hébergées à l'Armée du Salut, d'autres qui travaillent avec les sans-abri. La liste des participants nous indique que plusieurs d'entre eux sont là en tant que membres d'associations et d'organisations, mais nous n'avons trouvé que très peu d'informations quant à la nature des liens qu'ils ont établis avec les personnes vivant la pauvreté. Or, la nature de ces liens est importante.

Nous avons en effet distingué différents types de liens :

- ◆ lien de famille : celui que l'on bâtit avec des membres de sa famille, ses amis, son entourage, c'est une vie partagée dans la durée, un lien intime
- ◆ lien de proximité : des personnes partagent une même situation ; par exemple des personnes qui sont hébergées au même endroit se côtoient tous les jours ; mais elles ne se font pas forcément confiance ; cette proximité peut être de courte ou de longue durée
- ◆ lien de travail ou d'aide : lien avec les professionnels ou bénévoles qui assument des services comme de la médiation ou de l'hébergement, qui travaillent dans des institutions comme l'O.N.E. ou les C.P.A.S., etc ; ce lien entraîne forcément une certaine dépendance
- ◆ lien associatif : partage d'expérience et de réflexion avec d'autres personnes, dans un esprit d'ouverture, de liberté, dans la durée.

Par exemple, dans la vidéo de la 7<sup>ème</sup> rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, un homme dit qu'il « *travaille avec des personnes à la rue* ». Mais il ne précise pas le type de travail qu'il fait exactement, l'intensité de ses contacts, le temps passé avec eux, ni si lui-même a vécu la pauvreté.

Parmi les participants, nous avons identifié des membres d'ATD Quart Monde ou d'associations où des personnes pauvres prennent la parole. Nous savons que ceux-ci participent depuis plusieurs années, régulièrement, à des rencontres de formation mutuelle à partir des expériences de chacun, comme les Universités Populaires Quart Monde<sup>42</sup>.

Ce qui nous a paru important, et souligné par les participants eux-mêmes, c'est que ces rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté, par elles-mêmes, sont des occasions de rassemblement, de réflexions partagées, qui permettent aux participants de dépasser leur seule expérience personnelle.

Sur base des premiers documents que nous avons étudiés, nous avons eu l'impression que les personnes issues du monde de la pauvreté sont essentiellement des « représentants-participants » c'est-à-dire des personnes apportant (comme il est dit plus haut) dans un groupe de travail leur sensibilité et leur analyse liées à leur expérience. Mais nous en sommes déjà à la

---

<sup>42</sup> Universités Populaires Quart Monde : lieux de prise de parole et de formation mutuelle, fondés par Joseph Wresinski. Organisées sur une base locale et régionale, elles rassemblent régulièrement des personnes venues de lieux différents et issues de milieux différents. Les personnes les plus pauvres y sont le centre, la référence, les premiers formateurs.

neuvième édition de ces rencontres européennes. En nous mettant face à l'ensemble des rapports de ces rencontres, des prises de conscience progressives apparaissent, concernant entre autres la préparation. Nous observons une volonté croissante que les participants soient délégués. Ainsi, chaque pays européen est invité à mettre en place le même type de réunion de dialogue entre décideurs et personnes en difficulté, entre autres pour préparer les rencontres et les thèmes choisis.

Les délégations nationales se rencontrent, discutent des thèmes de la rencontre et parfois, préparent ensemble une contribution commune ou individuelle aux rencontres

Cette invitation à préparer se traduit diversement dans la réalité. Dans le rapport écrit de la 8<sup>ème</sup> rencontre, EAPN écrit : *« Dans leur travail de préparation, les délégués ont relevé des exemples concrets de situations vécues »* Il y a donc préparation. Pour beaucoup de pays, on ignore qui sont exactement les délégués, avec qui ils ont préparé et comment. Les délégués espagnols ne se sont pas du tout retrouvés avant de se rendre à Bruxelles pour la 5<sup>ème</sup> Rencontre. Par contre, par nos contacts avec ATD Quart Monde en Pologne, nous savons que les membres de la délégation polonaise ont préparé ensemble. Ils ont eu 4 réunions préparatoires (2 à Kielce et 2 à Varsovie) et se sont réunis pour travailler, à leur arrivée à Bruxelles, avant la rencontre proprement dite.

Paul Trigalet, interviewé en tant qu'un des responsables de Solidarités Nouvelles, une des associations membres du Rassemblement Wallon de Lutte contre la Pauvreté, précise quant à lui que *« la participation, c'est la première étape de la représentation ; il ne peut y avoir de représentation sans d'abord, la participation à un groupe »*.

Il est à noter que la « Conférence Européenne de consensus sur le sans-abrisme » s'est préparée par une vaste opération de recueil des points de vue. Sur internet, nous avons trouvé des invitations à contribution destinées aussi bien à des personnes qu'à des associations. Les vidéos que nous avons pu voir nous ont montré que des personnes sans-abri étaient interrogées par des membres du Front SDF pour préparer cette conférence.

Il reste cependant à remarquer que même pour la dernière rencontre européenne, il est indiqué que ce sont des personnes en situation de pauvreté qui sont invitées. On n'y parle donc pas de délégation, on parle de personnes.

En général, nous n'avons guère trouvé de description précise des méthodes et conditions mises en œuvre au cours de ces rencontres de travail, ni de précision quant à l'ancrage des personnes en situation de pauvreté qui y participent... Nous ne savons donc quasi rien des moyens mis en œuvre pour assurer la fidélité au point de vue des populations en situation de pauvreté, particulièrement les plus pauvres d'entre elles, celles qui risquent le plus de ne pas être physiquement présentes dans ces rassemblements.

### Les représentants sont-ils formés ?

En ce qui concerne les rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté, EAPN indique une évolution : *« Si les premières rencontres ne prévoyaient pas de préparation à la participation, la donne a changé au fil des ans<sup>43</sup> »*.

---

<sup>43</sup> « *Petits pas, grands changements* » EAPN - janvier 2009 - page 72

Aujourd'hui, un coordinateur national est nommé pour chaque délégation nationale afin d'aider les personnes en situation de pauvreté à se préparer à la rencontre. Mais nous n'avons guère d'éléments sur le contenu de cette préparation. « Préparation » n'est pas complètement identique à « formation ».

Sur le site internet du Réseau européen de lutte contre la pauvreté, nous avons trouvé un onglet « boîtes à outils ». On y trouve des guides reprenant une série d'informations et de conseils pour préparer une participation politique. Par exemple : « [Participer aux programmes nationaux de réforme 2007](#): *Le présent support pédagogique vise à aider les réseaux nationaux à participer aux Programmes Nationaux de Réforme (2006-2008) prévus dans la Stratégie de Lisbonne Révisée et à les informer de l'évolution du dossier des Rapports de Mise en Œuvre 2007. L'outil se concentre prioritairement sur les lignes directrices pour l'emploi ; néanmoins, il fait également référence aux éléments macro et micro.* »

Mais nous n'avons trouvé aucune indication quant à l'emploi de ces outils : comment ? Par qui ? Pour qui ?

Autre démarche : des participants venus d'Autriche sont membres d'un groupe « théâtre-forum ». Là encore, nous n'avons trouvé que peu de détails, nous ne savons pas jusqu'à quel point ils sont impliqués dans le théâtre-action, mais en tous cas cela signifie que ces participants sont dans un processus de réflexion sur les situations vécues et de recherche d'actions possibles en vue d'un changement.

« Depuis 2004, EAPN Hongrie (...) prépare les participants hongrois aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté. Chaque année, entre 10 et 15 personnes participent à des modules de formation préparatoire<sup>44</sup> ». Ici aussi, il serait intéressant de comprendre quel est le contenu de cette formation.

Ailleurs aussi, nous pouvons supposer que les associations de base, membres des réseaux, peuvent former leurs membres et il est évident que les associations et réseaux disposent de personnel formé sur le plan professionnel. Mais ce qui nous intéresserait, c'est ce qui concerne une formation - en particulier une formation des personnes issues du monde de la pauvreté - qui prépare à assumer une responsabilité de représentation politique des personnes les plus pauvres et sur ce point, nous n'avons guère trouvé d'indications.

## Qui décide ?

### **Qui sera représentant ?**

Nous savons que le Réseau invite les associations et que ce sont les organisations membres qui choisissent les participants aux rencontres.

Dans la synthèse de la délégation française de la Huitième rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté (synthèse rédigée par l'ensemble de la délégation), nous lisons qu'à la fin de 2 journées de préparation, organisées dans 5 régions, les personnes en situation de pauvreté ont procédé à l'élection de leurs représentants : « *chaque candidat a pu présenter ses motivations et ses objectifs pour être délégué* ». Chaque région a élu un délégué et un suppléant. Ces personnes exerceront un mandat d'un an.

---

<sup>44</sup> *Petits pas, grands changements* - EAPN - page 38

Nous n'avons pas d'informations sur le processus de désignation des délégués dans les autres pays : ni mode de désignation, ni éventuellement critères de choix. Par exemple, dans le document : « Petits pas, grands changements » nous lisons seulement que « *Depuis 2004, EAPN Hongrie sélectionne (...) les participants hongrois aux rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté.* »

### **Qui décide les thèmes et les questions qu'ils vont travailler ?**

Le Réseau Européen écrit : « *Adopter une approche universitaire de la pauvreté et de l'exclusion est incompatible avec la volonté d'impliquer ceux qui manquent des biens les plus élémentaires. Au cours de ses sept années d'existence, la rencontre européenne a exploré des thèmes qui concernent la réalité quotidienne des personnes en situation de pauvreté.* ». Cela n'explique en rien comment ces thèmes sont choisis, qui décide de ce qui intéresse(ra)it les personnes vivant la pauvreté.

Mais les thèmes choisis doivent entrer dans la conjoncture européenne du moment et particulièrement celle de l'Etat qui assure la Présidence tournante.

Voici la liste des thèmes choisis :

- ◆ Le logement, la santé, la formation et les revenus, 2001
- ◆ Des exemples de bonne pratique en matière de participation, 2003
- ◆ La participation va dans les deux sens, 2004
- ◆ Images et perceptions de la pauvreté, 2005
- ◆ Comment se débrouiller au quotidien ? 2006
- ◆ Progrès réalisés, étapes suivantes, 2007
- ◆ Quatre piliers dans la lutte contre la pauvreté : les services sociaux, les services d'intérêt général, le logement et le revenu minimum, 2008
- ◆ Ce qu'il nous faut là où nous vivons, 2009
- ◆ Vers un nouveau pacte social, 2010

Au-delà des titres, comment ces thèmes sont-ils travaillés ? Les rapports établis après chacune des rencontres précisent quels sont les intervenants, les ateliers... Par exemple, en 2009, sous le thème général « Ce qu'il nous faut là où nous vivons », 3 ateliers ont été organisés : logement, services de base et inclusion financière.

Mais quelles sont les questions posées ? Comment en a-t-on choisi le contenu et la formulation ? Comment en arrive-t-on aux conclusions et recommandations ? Par exemple, dans une vidéo présentant la Septième Rencontre des personnes en situation de pauvreté, nous voyons l'animatrice d'un atelier dire : « *Il faut établir une liste, les caractéristiques essentielles d'un revenu minimum, 4 points, une énumération établie par l'ensemble des membres du groupe* » mais nous ne savons pas comment le groupe va construire cet accord. Par ailleurs, dans le rapport de l'atelier, nous ne retrouvons pas une telle énumération en quatre points.

### Après la rencontre

### **Comment les représentants rendent-ils compte aux (autres) personnes en situation de pauvreté ?**

Différents moyens ont été pris pour faire connaître les Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté et leur contenu. Sur le site de l'EAPN, nous avons trouvé un rapport long et un rapport résumé de chaque rencontre, en plusieurs langues (14 environ - le nombre

n'est pas constant d'une rencontre à l'autre). Tous ces documents sont en téléchargement libre. Nous avons trouvé aussi plusieurs vidéos.

Nous n'avons trouvé que peu d'éléments quant à d'éventuels temps de restitution des participants, à leur retour dans leurs pays et régions. La délégation française parle d'une telle réunion après la 5<sup>ème</sup> Rencontre. Elle signale que chaque délégué a rendu compte de l'atelier auquel il avait participé. Cette restitution a eu lieu « *devant un groupe moins nombreux que pour la préparation* <sup>45</sup> ».

Ce qui nous a frappé cependant, c'est que les « coups de sonde » que nous avons donnés en interrogeant des personnes vivant la pauvreté autour de nous a mis en évidence qu'aucun des sondés ne connaissait seulement l'existence de ces rencontres, y compris parmi des membres « anciens » du Mouvement ATD Quart Monde. Pourtant, nous avons reconnu sur les vidéos un membre actif des Universités Populaires Quart Monde, le Mouvement International ATD Quart Monde a participé à de nombreuses reprises aux Rencontres européennes. Cela ne signifie pas que des restitutions n'ont pas été organisées, il est possible que des articles aient même été diffusés par les organes de communication de différentes associations. Nous avons simplement constaté qu'aucune information n'avait atteint les personnes sondées.

### **Quels résultats ?**

L'organisation même de ces rencontres et leur évolution montrent un changement de mentalité qui est apparu fondamental aux membres de notre groupe : les personnes qui vivent la pauvreté sont, aujourd'hui, considérées comme ayant des choses intéressantes à dire. Dans ces rencontres, elles sont physiquement présentes et on demande leur avis.

Dans son document « Petits pas, grands changements », EAPN, le Réseau Européen de Lutte contre la Pauvreté qui co-organise les Rencontres Européenne, déclare que c'est grâce à l'implication des participants que les rencontres ont évolué au fil des ans :

- introduction d'un processus préparatoire
- expérimentation et amélioration des méthodes de travail
- identification des thèmes qui intéressent le plus les personnes en situation de pauvreté
- dépassement de l'obstacle linguistique et introduction de modes de communication non-verbaux
- et surtout, mise en place de processus semblables pour renforcer la participation des personnes en situation de pauvreté au niveau des pays.

En effet, après la rencontre portant sur le thème de la participation, nombreux sont les réseaux nationaux qui ont fait le constat, auprès de leurs gouvernements, de l'absence de forums nationaux où les populations en situation de pauvreté pourraient exprimer leurs préoccupations, leurs besoins et leurs points de vue. Ils ont fait en sorte de les créer.

Sur les vidéos, nous avons vu que des personnes d'autres milieux prennent aussi la peine d'y participer. Dès lors, ils voient ce qui se passe, ils entendent ce que disent les personnes en situation de pauvreté. Les expos, photos, vidéos qui sont présentées au cours des rencontres montrent les réalités, la vie et les combats quotidiens des gens qui vivent dans la pauvreté.

Dans la vidéo de la 7<sup>ème</sup> Rencontre, par exemple, nous avons relevé la présence de responsables de grandes associations (le directeur d'EAPN Malte, de Pologne...), de ministres

---

<sup>45</sup> Note sur la participation d'ATD France à la 5<sup>ème</sup> rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté organisée par EAPN. Françoise Coré, 15 juin 2006

(un ministre français...), de responsables de la Commission européenne, de Directions générales... Nous avons vu ces responsables à l'écoute, attentifs, nous en avons entendu qui affirment l'intérêt d'entendre ceux qui ont l'expérience vécue de la pauvreté. Ainsi, dans cette vidéo, nous avons vu M. Vignon - directeur pour la protection sociale et l'inclusion sociale à la Commission européenne - dire que c'est important : « *Les pauvres sont des experts : il faut les consulter ; quand on parle d'inclure, être là, c'est déjà un grand pas.* » « *On prend des notes de ce qu'ils ont à dire* ».

Au fil des années, « *Les autorités européennes et les Etats membres ont progressivement accordé à ces rencontres de plus en plus d'importance, si bien qu'ils les considèrent désormais comme un événement politique important dans lequel l'expertise des personnes en situation de pauvreté peut être valorisée*<sup>46</sup> ».

Et ce ne sont pas que des mots, puisque la Commission Européenne investit des moyens (de l'argent, des personnes pour préparer, animer ; des interprètes...) pour rendre ces rencontres européennes possibles, pour permettre à des personnes vivant la pauvreté venues de différents pays, parlant différentes langues, de se rencontrer, de se comprendre, de réfléchir ensemble.

Dans le rapport de la 8<sup>ème</sup> Rencontre, nous avons lu que : « *A l'issue des ateliers, les délégués se sont retrouvés au sein de leur délégation afin d'échanger sur les propos issus des séances de travail et d'en ressortir quelques réflexions. Celles-ci ont été présentées par chaque délégation en séance plénière.* » - « *Des échanges sont nés des propositions et des recommandations* » - « *Il s'en est suivi un dialogue entre les délégués (personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté) et des invités (= des personnalités politiques et le président d'EAPN)* »

Quels résultats en termes de changements politiques concrets ?

Les fins de Rencontre se terminent par des recommandations précises. Les progrès sont parfois lents, avons-nous lu à plusieurs reprises, mais de réels efforts ont été accomplis pour suivre les recommandations issues des Rencontres.

A deux reprises, en 2007 et en 2010, les Rencontres Européennes ont comporté des temps de présentation des suites données aux remarques et propositions issues de ces temps de travail. Ces résultats sont présentés dans leurs rapports respectifs.

A la suite de la 7<sup>ème</sup> rencontre, le Comité de protection sociale a fait du logement le thème de l'année 2009.

Au début de la 8<sup>ème</sup> rencontre, Mme Carparelli, Chef de cabinet d'une Commissaire et responsable des relations avec le Parlement européen, a voulu mettre en évidence les réponses de la Commission aux demandes exprimées lors des précédentes Rencontres européennes. « *Elle reconnaît qu'à l'examen du suivi accordé par les responsables politiques aux propositions faites lors des Rencontres européennes, un écart évident apparaît entre les intentions exprimées et les véritables actions menées sur le terrain.* » Mme Carparelli a fourni un tableau illustrant les réponses apportées par la Commission aux principales demandes des Rencontres précédentes.

Un exemple actuel est la demande qui émane de la 9<sup>ème</sup> rencontre, en juin 2010 et qui réclame un revenu minimum pour une vie décente. A la séance plénière du parlement européen

---

<sup>46</sup> Site d'EAPN « *Les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté : Un processus en marche...* »



le 20 octobre de la même année, le Parlement Européen a adopté une résolution sur « *le rôle du revenu minimum dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une société inclusive.* »<sup>47</sup>

Il reste cependant difficile de savoir quels changements, exactement, les apports des personnes vivant la pauvreté ont provoqué au niveau des politiques européennes. En effet, les points mis à l'ordre du jour des rencontres semblent avoir été choisis entre autres parce qu'ils étaient (déjà !) à l'agenda des responsables politiques de l'Union Européenne, et en particulier parce qu'ils étaient portés par le pays qui, au moment de l'organisation de la rencontre, en assumait la présidence tournante<sup>48</sup>. Il semble toutefois probable que les Rencontres européennes ont pour effet d'attirer l'attention des décideurs politiques, tant nationaux que régionaux et locaux ainsi que parfois, des médias. Et il est certain que les textes et les recommandations issus des Rencontres circulent et se travaillent au niveau des institutions européennes.

---

<sup>47</sup> [Rapport sur le rôle du revenu minimum dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une société inclusive en Europe](#) - Ilda Figueiredo

<sup>48</sup> Voir le schéma de décision dans l'Union Européenne, en annexe 2

## 2. Les experts du vécu.

Différentes sources utilisent différentes formulations : experts d'expérience, médiateurs de terrain en matière de pauvreté et d'exclusion sociale, experts du vécu. Dans cette étude, nous avons retenu une formulation unique « experts du vécu », termes recommandés par les évaluateurs du projet-pilote mené en Belgique au niveau fédéral.

Pour rappel, l'expert du vécu est une personne qui vit ou a vécu dans la pauvreté, et qui après avoir suivi une formation spécialement conçue, est engagée pour travailler dans une série de secteurs de la société qui sont en contact avec les personnes en situation de pauvreté<sup>49</sup>.

Nous avons trouvé des réponses aux questions de notre grille d'analyse dans le document produit par le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN) « Petits pas, grands changements - construire la participation des personnes en situation de pauvreté » (janvier 2009). Nous avons reçu de l'association « De Link » - qui est à l'origine de la conception-même d'experts du vécu - deux documents détaillés : « Formation et emploi d'experts par le vécu en pauvreté et exclusion sociale - Lignes de force » (septembre 2004) qui nous a été transmis en format électronique, et le livre de Frans Spiesschaert : « La méthodologie de l'Expert du vécu en Pauvreté et Exclusion sociale - Bases, formation et fonctionnement » publié en 2005 par Acco, Editeurs. Nous avons par ailleurs trouvé sur internet un certain nombre d'autres documents, dont ceux présentant le projet-pilote mené au niveau fédéral belge et quelques éléments de ce qui se développe dans d'autres pays d'Europe. Nous en avons repris la liste complète dans la bibliographie qui se trouve en fin de cette étude.

Nous avons aussi retiré certains éléments d'une présentation réalisée par l'association De Link en 2008 à Mariembourg et de l'interview de M. Vandenbossche (nom fictif) qui a suivi partiellement la formation d'expert du vécu et a été, par la suite, engagé dans une association qui accueille des personnes sans abri.

Ce qui suit concerne exclusivement les réalités des experts du vécu tels qu'ils se sont développés en Belgique.

Il nous semble utile de rappeler ici que les experts du vécu sont principalement à considérer comme des professionnels de l'action sociale, formés en tant que tels, dont la responsabilité de représentation n'est qu'une des responsabilités. Celle-ci n'en est pas moins réelle et importante. Ce rôle qui leur est attribué est en effet rappelé à plusieurs reprises dans les documents sur lesquels nous nous sommes appuyés :

*« Outre l'aide qu'ils peuvent fournir aux personnes dans le besoin, les experts du vécu sont également amenés à évaluer et appuyer l'élaboration de politiques sociales<sup>50</sup> »*

De Link explique que *« Des experts du vécu en pauvreté et en exclusion sociale sont effectivement nécessaires pour combler ces fossés<sup>51</sup> sur le lieu de travail et dans le monde politique »* - *« Il est fait appel aux experts du vécu pour les tâches suivantes : soutien et*

---

<sup>49</sup> « Petits pas, grands changements », EAPN - janvier 2009 - page 20

<sup>50</sup> Même document - page 23

<sup>51</sup> Le rôle d'expert du vécu, tel que développé par l'association De Link, repose sur une analyse de la pauvreté en terme de fossé séparant les personnes pauvres des travailleurs sociaux et de la politique. Ce fossé se situe, selon elle, à différents niveaux : l'accès aux droits fondamentaux et à la participation ; les sentiments (désir de faire partie d'une société dont on est exclu ; blessure intérieure profonde causée par l'exclusion, qui provoque honte, culpabilité, peur, chaos, méfiance, etc. ; la connaissance : connaissance limitée de la société et faibles chances d'acquérir de nouvelles connaissances ; les aptitudes à vivre dans la société ; les forces : les forces des personnes très pauvres ne sont pas perçues : désir d'un meilleur avenir, avant tout pour les enfants, solidarité, endurance, ...

accompagnement individuels, travail de groupe, travail politique, formation, supervision, avis et enfin recherche. En fait, elles ne diffèrent pas des tâches assumées par des experts de formation. La différence essentielle est que l'expert du vécu effectue ces tâches à partir d'un angle spécifique et selon une méthode de travail spécifique. En effet, **il introduit le point de vue « inconnu » des personnes pauvres dans les organisations et le monde politique en se basant sur son expérience de la pauvreté qu'il a élargie et assimilée.** »<sup>52</sup>.

Dans un document produit par le Service Public Fédéral Intégration Sociale, nous trouvons : « Les médiateurs de terrain ont un contrat à temps plein au SPP Intégration sociale, suivent une formation deux jours par semaine et travaillent les trois autres jours dans les services et organismes cités plus haut. Les principaux objectifs du projet sont

**Amener le point de vue des personnes en pauvreté au sein des services publics fédéraux,**  
Améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les citoyens,  
parmi lesquels les personnes en pauvreté,  
et contribuer par ce biais à la réalisation des droits sociaux fondamentaux pour tous. »

Et dans la présentation de leurs fonctions

« Recherche relative aux expériences vécues par les clients ou par les groupes cibles,

**Fonction de conseil au niveau de la politique à développer**

Formation / Sensibilisation du personnel

Construire un dialogue avec les collègues »

Un exemple concret encore : le Forum Social de Mariembourg - qui rassemble travailleurs sociaux, responsables de C.P.A.S... de la région - organise une rencontre sur le thème de l'école ; des experts du vécu sont invités comme intervenants, pour faire entendre le point de vue des personnes vivant la pauvreté.

Cependant, lorsque nous l'interrogeons à ce sujet, M. Vandebossche nous dit qu'il ne se sent pas représentant d'autres personnes en situation de pauvreté. Peut-être y a-t-il parfois une différence de compréhension de leur rôle entre experts du vécu et les organisations qui les forment et les emploient.

### Sur quoi les représentants se basent-ils pour représenter les personnes pauvres ?

Les experts du vécu, par définition, sont **issus du milieu de la pauvreté** et le connaissent donc intimement. « Il s'agit d'hommes et de femmes qui ont connu la grande pauvreté et / ou un placement. Par grande pauvreté, on entend plusieurs formes d'exclusion. Une exclusion qui a des conséquences internes et atteint l'image que la personne a d'elle-même, qui engendre des sentiments de honte et de culpabilité. Cette forme d'exclusion a aussi un impact sur les compétences nécessaires pour pouvoir fonctionner dans la société. Ces personnes ont été confrontées au cours de leur vie à toutes les formes possibles d'exclusion dans différents domaines : enseignement, logement, justice, soins de santé, emploi etc. Ces personnes sont disposées à travailler sur leur expérience personnelle pour assimiler leur propre vécu douloureux. Elles sont prêtes à écouter attentivement les autres.<sup>53</sup> »

---

<sup>52</sup> Formation et emploi d'experts par le vécu... , De Link - septembre 2004 - pages 21-22

<sup>53</sup> Formation et emploi des experts par le vécu... - page 15

Etant donné le profil exigé pour devenir expert par le vécu, nous pouvons dire sans guère de risque de nous tromper que la plupart d'entre eux ont grandi au sein de familles qui vivaient la pauvreté et l'exclusion. Dans ce cas, ils ont des liens familiaux, éventuellement de voisinage ou d'amitié... avec d'autres personnes en situation de pauvreté. Notre témoin, M. Vandenbossche, a lui-même vécu la pauvreté. Il habite un petit logement dans un quartier populaire, il est toujours en route, il croise des personnes très pauvres, en particulier des sans-abri, dans les rues, les gares... C'est son milieu, il y est à l'aise. Il nous dit aussi qu'il rencontre beaucoup de personnes sans-papier et « *je ne fais pas de différence* ».

Durant la **formation** assurée par De Link, les candidats Experts du Vécu font partie d'un groupe composé d'autres personnes qui correspondent aux mêmes critères de sélection qu'eux-mêmes. Non seulement ils se côtoient tout au long de leur formation, mais l'association De Link met au cœur de la formation les échanges entre eux, la réflexion commune à partir de l'histoire de vie de chacun.

*« Une première composante de la formation concerne le processus d'épanouissement en vue d'acquérir l'expertise par le vécu. Il s'agit d'un processus au cours duquel les participants assimilent d'abord leurs propres expériences de la pauvreté, en partant de l'analyse de l'histoire de leur propre vie. Les participants bénéficient ainsi de la possibilité de comparer leur histoire individuelle, leur vision du passé, les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et les stratégies de solution qu'ils ont tenté de développer à d'autres expériences de la pauvreté et à un cadre social plus large. Cette démarche permet d'élargir et d'approfondir le vécu individuel afin de parvenir à des analyses et solutions générales.<sup>54</sup> »*

Apparemment, cet aspect de formation systématique à partir des expériences de vie de chacun n'existe que dans la formation organisée par De Link. « *Les évaluations précédentes avaient mis en évidence des différences entre les formations organisées pour les experts de vécu francophones et néerlandophones. La formation destinée aux experts de vécu francophones était plus instrumentale, trop scolaire pour certain* » - « *La formation organisée pour les experts de vécu néerlandophones présentait un caractère plus 'identitaire' basée sur un développement centré sur l'expérience de vie et de pauvreté<sup>55</sup>.* »

Nous n'avons pas trouvé de description aussi précise des autres cycles de formation, organisés tant du côté francophone que par l'Université d'Anvers. Toutefois, cette formation est collective et permet donc des échanges entre les futurs experts du vécu, même si les échanges au niveau de l'expérience de vie ne sont pas aussi développés.

En formation, les experts du vécu apprennent les uns des autres dans une relation d'égalité : ils viennent du même milieu, ils sont dans la même situation, avec le même statut.

M. Vandenbossche nous a longuement parlé de cet aspect de la formation qu'il a suivie. Il en retient surtout que cela lui a permis de comprendre autrement sa propre vie, celle de sa famille grâce aux réactions et remarques de ses collègues en formation. Il ne nous a pas donné d'exemple de ce qu'il aurait appris directement de leur expérience à eux.

Leur **travail**, que ce soit en stage ou après leur engagement, amène la plupart des experts du vécu à fréquenter régulièrement d'autres personnes vivant la pauvreté. La plupart, pas tous car : « *D'après nos observations, les tâches et missions assignées aux experts de vécu sont diverses et varient selon la spécificité des administrations.* » - « *Les tâches des experts de vécu sont d'une nature fort différente selon qu'ils sont appelés à travailler dans des services en contact*

---

<sup>54</sup> *La méthodologie de l'expert du vécu...* Frans Spiesschaert - Acco Edit. Page 116

<sup>55</sup> Évaluation du projet-pilote « *Experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux* » HIVA-Leuven et METICES-CEF-ULB - 2010 - page 39

*direct avec le public cible ou complètement coupés de ce même public ». - « Dans les services où il n'y a pas de contact direct avec le public, on travaille plus sur le thème de la lisibilité des documents, brochures, et cetera ; de façon un peu plus axée sur la politique (par ex. enquêtes, enquêtes de satisfaction in situ chez les utilisateurs, davantage de rapports destinés au management). Ces initiatives de proximité font qu'il y a généralement tout de même l'une ou l'autre forme de contact avec le public cible. »<sup>56</sup>*

Quel est le lien qui s'établit alors ? L'expert du vécu, même stagiaire, est devenu celui qui a appris ce que d'autres n'ont pas appris, qui dispose de ressources dont les autres ne disposent pas. Même si les personnes pauvres le reconnaissent toujours comme l'un des leurs, il est aussi un travailleur social, engagé et salarié par une organisation qui attend de lui une contribution spécifique : *« L'essence des contributions des experts par le vécu peut être résumée en cinq points :*

*interpréter/éclaircir le monde et la vie du pauvre*

*fonction d'intermédiaire/de médiateur*

*fonction de soutien*

*fonction critique - fonction de signalisation*

*intervention en vue d'abaisser le seuil d'accessibilité.<sup>57</sup> »*

Son rôle et son statut provoquent une certaine distance, mais on l'invite aussi à établir un lien différent avec les personnes de son milieu d'origine : on attend de lui qu'il *« observe le pauvre »*, il a *« comme mission d'expliquer, d'interpréter et clarifier en permanence la perspective du client lors des réunions de l'équipe d'assistance. Dans le cadre de la relation d'assistance même, il contribuera à permettre au client de disposer de l'espace requis pour présenter et clarifier sa propre perspective<sup>58</sup>»*. On attend donc de lui qu'il établisse une relation de professionnel à client, dans une relation d'assistance.

M. Vandenbossche nous explique qu'il aime aider. Il nous parle ainsi longuement d'une jeune femme, rencontrée dans la rue, pour laquelle il a effectué de nombreuses démarches.

Nous avons lu que *« l'expert du vécu réussit souvent à établir une forte relation de confiance avec le client<sup>59</sup> »* : que signifie ce terme de confiance ? quel est son contenu ? Nous ne le savons pas car les évaluations dont nous avons pu disposer ont interrogé le point de vue des organismes formateurs, des organismes employeurs et celui des experts eux-mêmes, mais jamais le point de vue des personnes en situation de pauvreté qui ont eu à faire avec ces experts.

### **Participation à la vie associative**

*« Beaucoup d'acteurs clés soulignent aussi l'importance de garder un contact avec les associations où les pauvres prennent la parole par l'entremise des experts de vécu, de manière à capter les signaux et les options d'amélioration qui en émanent.<sup>60</sup> »*. Certains des experts du vécu rencontrent donc également des personnes vivant la pauvreté dans le cadre d'associations.

Mais en général, nous savons très peu de choses sur cette participation à la vie associative. Nous pouvons penser que cette « participation » recouvre des réalités très différentes : nous avons croisé des experts par le vécu qui étaient permanents d'associations, d'autres qui en étaient des participants parmi les autres, et sans doute certains sont-ils les deux à la fois, dans des associations distinctes. Ainsi M. Vandenbossche prépare quelquefois l'Université Populaire

---

<sup>56</sup> *Évaluation du projet pilote - page 30*

<sup>57</sup> *La méthodologie de l'Expert du vécu... Frans Spiesschaert - pages 94-95*

<sup>58</sup> *La méthodologie de l'Expert du vécu... Frans Spiesschaert - page 84*

<sup>59</sup> *La méthodologie de l'Expert du vécu... Frans Spiesschaert - page 145*

<sup>60</sup> *Évaluation du projet pilote - page 30*

Quart Monde dans un groupe local et, souvent, de sa propre initiative, il se rend dans un lieu d'accueil de jour pour personnes sans-abri... Dans ces lieux, il n'est plus en relation professionnelle avec les personnes vivant la pauvreté : avec ATD Quart Monde, il participe à une réflexion collective sur un thème donné ; dans le lieu d'accueil, il partage des temps informels. Il est « un parmi d'autres ». Toutefois, peut-être à cause de la formation qu'il a suivie ou peut-être est-ce tout simplement sa personnalité, même dans ces lieux il se situe souvent comme celui qui peut donner des conseils aux autres, qui peut les aider.

Est-ce que les experts du vécu prennent des moyens particuliers pour bien comprendre les personnes pauvres qu'ils rencontrent ? Est-ce qu'ils vérifient auprès d'elles si, lorsqu'ils vont parler en leur nom, ils sont fidèles à leur pensée ? Dans « La méthodologie de l'expert du vécu<sup>61</sup> », Frans Spiesschaert déclare que « les clients se sentent interpellés, entendus et compris par l'expert du vécu » et il cite l'exemple suivant : « *Un client m'avait demandé de l'accompagner à la caisse de maladie-invalidité pour un problème. Au guichet, j'ai posé régulièrement des questions à l'employé : « Qu'en est-il exactement ? Là, je ne comprends pas très bien. Pourriez-vous m'expliquer cela encore une fois ? » J'ai également posé régulièrement au client que j'accompagnais la question si tout était clair pour lui* ». Dans cet exemple, nous voyons une vérification dans un sens : est-ce que la personne pauvre a compris ? Nous n'avons trouvé aucun détail, aucun exemple de vérification dans l'autre sens : est-ce que l'expert du vécu qui est sensé interpréter et clarifier le point de vue du « client » le fait à bon escient ?

L'expert du vécu prend-il des moyens particuliers pour préparer, vérifier... ce qu'il va apporter pour « faire entendre le point de vue des pauvres » dans des missions plus directement politiques, qu'il s'agisse de recherches, de conseils structurels, d'interventions ? Nous n'avons trouvé aucun élément de réponse à cette question.

### Les représentants sont-ils formés ?

La définition même de ce qu'est un expert du vécu comprend la dimension de formation. Cette formation est accessible à des personnes peu instruites : il n'y a pas besoin de diplôme mais nous ne savons pas si elle serait accessible à des personnes qui ne savent pas lire et/ou écrire. Elle est spécifiquement conçue pour des personnes vivant la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle n'est pas tout à fait gratuite : M. Vandebossche, qui a suivi la formation « De Link » nous a dit que, bien que la formation par elle-même ne coûte rien, il avait malgré tout dû payer ses photocopies. Mais, ayant droit au revenu d'intégration, il recevait 1 € de supplément à son allocation pour chaque heure de formation. Ce qui n'empêche qu'il a arrêté après 3 ans une formation qui devait en durer 4. Pourquoi ? Il nous a dit qu'il voulait être vraiment « au travail » et qu'il avait eu des difficultés de relations avec un formateur du groupe.

Les formules de formation qui ont été développées sont quelque peu différentes. La formation des experts du vécu, avec De Link, s'étend sur 4 années scolaires.

La première année, « *année de base permet de créer les conditions nécessaires à la suite de la formation. Il est important que les étudiants assimilent en partie leur vécu personnel sinon leurs émotions et la souffrance liée à l'exclusion leur colleront tellement à la peau qu'ils ne seront pas disponibles pour acquérir de nouvelles informations et apprendre.*

---

<sup>61</sup> La méthodologie de l'expert du vécu - Frans Spiesschaert - page 145

## **Objectifs**

*Mettre en branle le processus d'assimilation du vécu personnel douloureux.*

*Vérifier si la souffrance a été suffisamment assimilée pour que l'apprentissage soit possible.*

*Permettre à la personne de comprendre son histoire personnelle et vérifier si l'étudiant veut travailler sur ce vécu au cours des années à venir.*

*Vérifier que l'étudiant a suffisamment d'expérience en matière d'exclusion.*

*Entamer l'apprentissage de la capacité d'écoute et des aptitudes de communication et vérifier si les personnes possèdent déjà une certaine capacité d'écoute.*

*Vérifier que l'étudiant est respectueux. Cela implique aussi le respect de la différence de rythme entre les étudiants.*

*Contrôler si l'étudiant se reconnaît dans ce groupe d'étudiants.*

*Acquérir quelques compétences de base liées à « l'apprentissage » : initiation aux TIC, prise de notes, expression orale et écrite, gestion d'un agenda...<sup>62</sup>»*

M. Vandebossche nous a raconté que, la première année, chacun à son tour, pendant 3 heures, parlait d'une expérience vécue, de sa vie personnelle de pauvreté, mais il restait libre de dire ce qu'il avait envie. Ensuite, les membres du groupe posaient des questions auxquelles il était libre de répondre ou non. Il a expliqué : « *Toute ma vie, j'ai cru que ma mère ne m'aimait pas. L'éducateur et le groupe m'ont dit que ma mère m'élevait à la dure, comme elle pensait bien faire. Cela m'a beaucoup appris, cela m'a fait avancer, cela m'a aidé à comprendre ce que j'avais vécu, cela m'a aidé pour aller à la rencontre des autres.* »

Le contenu des cours des 3 années suivantes a été déterminé en vue de la mise à l'emploi dans le secteur de la lutte contre la pauvreté. La formation vise à développer les connaissances, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour être un expert par le vécu. Les cours comprennent des éléments de sociologie et de droit. Des cours de pédagogie et de psychologie sont assurés tout au long de la formation. L'accent est beaucoup mis sur la communication, la gestion de groupes. Le vécu des étudiants et le lien constant entre ce qui est appris et l'histoire personnelle est le fil rouge de la formation.

Les étudiants font des stages pratiques à partir de la deuxième année de formation et bénéficient d'une supervision de pratiques professionnelles.

La formation de base est assurée par un expert du vécu qui travaille en tandem avec un expert formé c'est-à-dire non issu du monde de la pauvreté et diplômé dans une discipline des sciences humaines. Différents professeurs assument les cours spécifiques.

La formation des médiateurs de terrain **en région francophone** est plus floue. De plus, il semblerait qu'elle ait évolué au cours du temps. « *Les experts du vécu suivent une formation de deux jours par semaine à l'Institut Roger Guilbert, ils sont évalués, ils ont un coach, un mentor, des réunions mensuelles au SPP IS (Service Public Fédéral Intégration sociale), un jobcoaching est mis sur pied... Un « hyper-encadrement » des nouveaux experts du vécu qui pourrait s'expliquer tant par les exigences de la fonction que par le profil des experts, peu diplômés<sup>63</sup>».* Dans certains documents, il est question d'une durée de 2 ans, et dans d'autres, de 4 ans.

Cela nous donne très peu d'indications de contenu. Nous savons seulement que c'est une formation plus « scolaire », plus directement centrée sur leur rôle d'intermédiaire entre administrations et personnes vivant la pauvreté, ce qui suppose de bien connaître et comprendre comment fonctionne la société. La formation doit aider les experts du vécu à s'intégrer dans les

---

<sup>62</sup> Formation et emploi d'experts par le vécu... page 16

<sup>63</sup> « Les experts du vécu, des acteurs de changement » - Alter & I - 2010

équipes au sein desquelles ils seront amenés à travailler. Leur formation semble être un moyen efficace pour faire accepter leur participation dans les domaines où les décisions prises affectent leur vie.

Une formation a été mise en place plus récemment en région flamande, dans le cadre du projet-pilote des services publics fédéraux, après l'arrêt de la collaboration avec De Link. Nous savons seulement que « *l'opérateur de formation historique 'De Link' n'est plus le seul organisme de formation pour les experts de vécu. Actuellement, le CVO Sité d'Anvers propose une formation dans le champ de l'aide à la jeunesse et au handicap. Il faut aussi mentionner que les experts de vécu bénéficient d'une préformation délivrée par le 'Centrum Basiseducatie Brusseler'.*<sup>64</sup> »

### Qui décide ?

#### **Qui sera représentant ?**

Dans l'association De Link, les candidats doivent se soumettre à une procédure de sélection.

*« Dans les provinces flamandes où de nouveaux groupes de formation démarrent, des réunions d'information sont organisées quelques mois avant pour tous les candidats intéressés et toutes les organisations s'occupant de l'accompagnement. Tous les candidats étudiants répondent à un questionnaire. Celui-ci est élaboré en tenant compte de différentes caractéristiques de la pauvreté. Un tandem constitué d'un expert formé et d'un expert par le vécu fait passer des entretiens de sélection en se basant sur le questionnaire complété. Un comité de sélection décide d'accepter ou non le candidat sur la base des critères de sélection, sonde l'état d'esprit du candidat, sa volonté d'assimiler ses propres expériences, sa capacité à les utiliser comme instrument de travail et s'il est capable d'adopter une attitude d'ouverture par rapport aux problèmes des autres et envers lui-même. »*

Comment cela s'est-il passé pour M. Vandenbossche ? Il a dit à une travailleuse sociale qu'il aimerait faire un travail comme elle. Elle lui a donné les informations pour l'inscription à la formation d'expert d'expérience, il s'est présenté et il a été accepté.

Depuis 2008, De Link refuse de travailler avec le Service Public Fédéral Intégration Sociale. Depuis lors, la sélection se fait directement par le Service, tant pour les francophones que pour les néerlandophones. Le document « Évaluation du projet-pilote » explique que dès lors, le groupe de candidats a été plus diversifié, entre autres parce qu'il ne s'agissait plus uniquement du « noyau dur de la pauvreté ». Un appel à candidatures a été adressé aux C.P.A.S. L'équipe du projet a effectué une présélection sur base du curriculum vitae et de la lettre de motivation des candidats. Deux organisations externes (Kopa Scheldeland et la Mission Locale d'Ixelles) ont alors organisé des ateliers d'orientation destinés à trier les candidats selon les aptitudes et les attitudes requises par la fonction. L'évaluation note que dans un cas, l'atelier n'a pas donné satisfaction car ce qui était proposé trahissait une connaissance insuffisante de ce qui était attendu d'un expert du vécu.

#### **Qui décide les thèmes et les questions qu'ils vont travailler ?**

Les experts du vécu travaillent dans le cadre d'organisations au sein desquels ils sont employés. C'est donc logiquement l'employeur qui décide de leur affectation. De Link insiste

---

<sup>64</sup> Évaluation du projet pilote - page 39



beaucoup sur la liberté nécessaire à l'Expert d'expérience pour pouvoir assumer son rôle, à égalité avec les « experts formés ». *« L'expert par le vécu doit bénéficier de l'espace de manœuvre nécessaire pour accorder l'attention requise aux thèmes, sensibilités et signaux en matière de la problématique de la pauvreté, et ceci à partir de la façon dont il ressent personnellement une situation donnée<sup>65</sup> »*. Lors de leur présentation au Forum Social de Mariembourg, formateurs de l'association et expert du vécu avaient expliqué qu'ils refusaient éventuellement des missions si cette liberté faisait défaut.

Nous n'avons pas retrouvé cette notion de liberté dans le projet porté par le Service Public Fédéral.

Mais ici encore, nous n'avons d'éléments que par rapport à ce qui concerne le travail de terrain, le travail de médiateur entre organisme employeur et « client ». Rien en ce qui concerne la responsabilité plus large de représentation politique, juste la mention que faire évoluer l'organisation de l'institution fait partie de ce que l'on attend de l'expert du vécu.

### Après la rencontre

#### **Comment les représentants rendent-ils compte aux (autres) personnes en situation de pauvreté ?**

Nous n'avons trouvé aucun élément de réponse à cette question.

#### **Quels résultats ?**

Les documents que nous avons trouvés développent longuement les résultats de la fonction « travailleur social » des experts par le vécu. *« Dans la majorité des services, nous constatons que le travail opérationnel de 'facilitateur' à l'intention du groupe cible passe avant le travail, plus politique par nature, 'd'agent de changement', effectué à travers la fonction d'alerte.<sup>66</sup> »*

Dans « La méthodologie de l'expert du vécu... » Frans Spiesschaert relève 4 domaines de résultats positifs :

- ◆ Au point de vue personnel : guérison des blessures, recul par rapport à leur vécu, direction à leur propre vie et celle de leurs enfants, respect du pouvoir et de l'autorité.
- ◆ Au point de vue du « tandem » : nouvelles compréhension, nouvelles approches possibles, autre façon de résoudre les problèmes et conflits, amélioration de la communication et de la coopération.
- ◆ Au point de vue de l'organisation : une vue différente sur l'exclusion sociale et un changement d'approche qui crée une équipe plus dynamique.
- ◆ Au niveau de la société : plus d'intégration, moins de demandes de services, contacts plus positifs avec l'extérieur, améliorations avec leur propre famille et enfants et par leur travail ils contribuent aux prestations de sécurité sociale et aux taxes.

Ils expliquent abondamment quels bénéfices les organismes qui les emploient en retirent, comment les services gagnent en efficacité.

Ainsi, *« Il a accès à certaines personnes, certaines maisons, alors que ses collègues se trouvent devant une porte close » ; « les travailleurs sociaux constatent combien l'expert du vécu obtient des gens vivant dans la pauvreté des masses d'informations qui leur restent cachées.<sup>67</sup> »*

---

<sup>65</sup> *Méthodologie de l'expert du vécu - page 152*

<sup>66</sup> *Évaluation du projet pilote - page 30*

<sup>67</sup> *La méthodologie des experts du vécu - Frans Spiesschaert - page 137*

Les documents présentent également comment leur formation et ensuite, leur travail, fait progresser les personnes qui sont devenues experts par le vécu.

Nous avons également trouvé quelques éléments - mais qui sont davantage de l'ordre de l'affirmation - quant aux progrès que cela représente pour les personnes qui vivent la pauvreté, mais toujours en tant que clients individuels de services qui les assistent. *« Ils s'y entendent également pour inciter les gens à développer eux-mêmes des solutions et les compétences pour réaliser ces solutions ».*

Ces évaluations sont, chaque fois, le fait des services ou des experts du vécu eux-mêmes. Nous n'avons rien trouvé d'un peu développé qui reprenne ce que disent elles-mêmes les personnes en situation de pauvreté qui bénéficient de l'action de l'expert par le vécu.

En ce qui concerne l'aspect politique, qui nous intéresse dans cette étude, nous n'avons pas trouvé grand'chose. Les éléments mis en avant sont de l'ordre de l'amélioration de services : leur accessibilité, la lisibilité (au sens large) de documents officiels...

### **3<sup>ème</sup> partie : Représentation politique des personnes, familles et groupes de population en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : quelques défis majeurs**

Dans cette troisième partie, nous rendons compte des réflexions et questions qui ont surgi de l'étude de nos sources.

Nous avons trouvé plusieurs documents qui contenaient déjà des chapitres de cette nature :

- ◆ « Pièges et défis » dans « La méthodologie de l'expert du vécu en pauvreté et exclusion sociale », par Frans Spiesschaert
- ◆ dans « Petits pas, grands changements » produit par l'EAPN, chaque partie comporte une partie « Avantage et défis »

Certains documents sont par nature, évaluation critique :

- ◆ « Evaluation du projet pilote 'Experts de vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux » par HIVA-KUL Leuven et METICES-TEF-ULB
- ◆ « Les experts du vécu, des acteurs de changement - Une expression collective et individuelle sur la fonction d'expert du vécu » par Alter&I

Il nous a paru sans intérêt de compiler les différents éléments d'évaluation contenus dans ces documents. Nous avons plutôt travaillé sur des questions et des points qui nous ont paru le plus absents, le moins travaillés, dans nos différentes sources alors même qu'ils nous semblaient essentiels.

Les citations en italique dont les sources ne sont pas nommées sont celles de personnes vivant la pauvreté et l'exclusion, membres du Mouvement ATD Quart Monde, qui ont participé à ce travail.

## **1. Le défi de la liberté**

Pour qu'il y puisse y avoir représentation politique, dans le sens de faire entendre le point de vue, l'expérience, l'analyse et la pensée des absents, il est forcément indispensable que cette pensée puisse s'exprimer avant même que de pouvoir être entendue.

Or, les personnes vivant la pauvreté nous rappellent régulièrement que la misère va de pair avec le manque de liberté. Et comment un « représentant » pourrait-il savoir ce qu'il devrait porter comme message, si les personnes qu'il est censé représenter n'osent pas lui parler en vérité ?

### **1. On ne peut pas s'exprimer librement lorsqu'on vit dans la peur.**

#### La peur vient de la honte, de la crainte d'être jugé.

Beaucoup de personnes qui vivent pourtant des situations de grandes difficultés liées à la pauvreté refusent qu'on dise d'elles qu'elles sont pauvres.

*Ceux qui ne connaissent pas jugent vite. Etre pauvre, c'est être rien du tout. C'est une faiblesse. Alors, on a peur d'avouer, on a peur d'être jugé.*

*Quand on demande aux gens qui sont pauvres ce qu'ils pensent, est-ce qu'ils vont oser dire ? Est-ce qu'ils ne vont pas être gênés ?*

Cela va bien plus loin que ne pas oser dire ce que l'on vit. C'est éventuellement raconter tout autre chose que la réalité, pour se protéger. Nous connaissons ainsi de nombreuses personnes qui nous ont raconté pendant longtemps qu'elles avaient grandi dans une famille aisée, voire très riche. Ce n'est que bien plus tard, lorsqu'un minimum de confiance s'est installé, qu'elles ont osé parler de la misère vécue durant leur enfance. Déjà en 1965, dans son ouvrage « *La condition sous-prolétarienne. L'héritage du passé*<sup>68</sup> », le sociologue Jean Labbens mettait en avant cette réalité comme une importante difficulté rencontrée par tous ceux qui veulent connaître et comprendre la grande pauvreté.

#### La peur vient du danger

Dire la réalité peut faire courir des dangers à soi-même, mais aussi à ceux qu'on aime, à ceux qui comptent pour soi. *On ne met pas en danger les familles. Si je parle d'une famille, je change tous les détails, pour qu'on ne puisse pas la reconnaître.*

*Il y a des choses qu'on ne peut pas dire : son couple, sa façon de vivre, la réalité des familles.*

*La peur, c'est tout le temps et tous les jours.*

La peur peut paralyser l'expression générale, mais encore plus particulièrement empêcher d'aborder ou de développer les points qui tiennent le plus à cœur, parce que c'est là que les dangers sont les plus grands. Dire la réalité, dire ce que l'on vit, ce que l'on pense, cela peut mettre la famille en danger. Si l'on sait qu'un tel fait un petit boulot non déclaré, pour vivre un peu moins la misère, on va supprimer ses allocations. Si l'on sait que tel autre, isolé, héberge un ami à la rue, on va diminuer ses allocations car il sera considéré comme cohabitant. S'il habite en logement social, son loyer sera augmenté. Une entraide spontanée, limitée dans le temps, risque de le faire plonger. Si telle mère de famille avoue qu'elle accueille sa fille aînée,

---

<sup>68</sup> Editions Science et Service, Paris

au chômage, ses revenus seront réduits. Si les difficultés de revenus, de logement... sont connus, est-ce qu'on ne va pas placer les enfants ? C'est une peur continue, dans les familles très pauvres. Nous avons été surpris que dans les documents relatifs aux Rencontres Européennes de personnes en situation de pauvreté, on parle fort peu des enfants, et encore moins du placement forcé des enfants en institution ou en familles d'accueil : *C'est un oubli grave. Beaucoup de familles vivent le placement. Pourquoi est-ce qu'ils n'en parlent pas ? Parce qu'ils n'ont pas d'enfants ? Ou ils n'ont pas envie d'en parler par peur qu'on les enlève ?*

Non seulement la peur empêche de parler, mais pire encore, elle pousse à mentir, à cacher ce que l'on vit et ce que l'on pense vraiment. La personne qui vit des choses très difficiles en arrive ainsi à faire croire des choses qui ne sont pas vraies, le représentant qui ne s'en rend pas compte va alors transmettre un message faux, peut-être même contraire à ce que les personnes vivent et pensent réellement. Ainsi, une jeune femme parle de son couple, alors qu'elle dépend d'allocations sociales très faibles : *On ne peut pas vivre sous le même toit, je suis obligée de mentir et je n'aime pas mentir. Je suis obligée de mentir pour garder mon allocation. Si je dis que j'habite avec mon copain, on me coupe mon allocation. Qu'on nous permette de vivre ensemble ! On nous oblige d'avoir chacun notre logement. Nous on voulait se mettre en ménage, c'est un rêve qui nous est passé sous le nez. On a eu des contrôles, j'ai dû montrer des preuves que j'habitais toute seule.*

Ainsi, dans un nombre impressionnant de documents sur la pauvreté, les « familles monoparentales » sont mises en évidence. Le fait d'être femme seule à élever des enfants est régulièrement mis en avant comme une des causes de la pauvreté. Mais en réalité, n'est-ce pas aussi une conséquence de la pauvreté ? Derrière les chiffres de « femmes seules », combien y a-t-il de pères clandestins, contraints à venir voir leurs enfants, leur compagne en cachette, parce qu'en Belgique, le revenu d'intégration « parent seul avec enfants » est d'un montant très exactement égal à celui d'un « couple avec ou sans enfant » (l'homme devrait donc vivre avec 0 € ?) et de toutes façons, insuffisant pour vivre ?

De même, des personnes dépendantes de services ne peuvent dire ce qu'elles pensent réellement de ces services. Lorsqu'elles parlent de cet aspect de leur situation, elles utilisent régulièrement des mots forts : il y a risque de *représailles*.

C'est pourquoi nous nous posons des questions par rapport au mot « confiance » utilisé pour caractériser les relations entre « clients » et experts du vécu. Il faudrait pour le moins distinguer des situations différentes selon l'organisme employeur. Un expert du vécu qui est engagé comme permanent dans une association de quartier ne se trouve absolument pas dans la même position que celui qui fait partie d'un service d'assistance ou d'un organisme qui a, entre autres, une mission de contrôle.

## **2. On ne peut pas s'exprimer facilement quand il y a trop de douleur**

*Il y a des choses qu'on doit cacher, parce que c'est trop douloureux, c'est trop dur pour la personne qui le dit et encore plus pour la personne à qui c'est arrivé. Il y a des choses qu'on doit cacher pour se préserver.*

Ces douleurs-là, nous ne nous en sommes pas donné d'exemples, dans notre groupe de travail. Dans « La méthodologie de l'Expert du vécu en Pauvreté et Exclusion sociale », Frans Spiesschaert en parle longuement. La première année de la formation organisée par De Link est

basée sur la nécessité d'assimiler et de dépasser cette souffrance pour pouvoir assimiler de nouvelles connaissances.

### 3. Inégalité, dépendance, relation de pouvoir

Dans un groupe, les uns et les autres ne sont **pas à égalité**. Ceux qui ont l'habitude d'avoir toujours été comptés pour rien sont vite dominés, ils ont l'impression que ce que les autres disent est forcément plus juste, plus important. *Chacun a son rythme, mais c'est plus fort quand dans ta vie, tu n'as pas souvent eu droit au chapitre, si on ne t'a jamais demandé si tu étais d'accord... C'est aussi pour cela que tu as peur de parler.*

Cette réalité de domination sur les personnes du milieu de la pauvreté sera d'autant plus forte que l'autre parle bien, maîtrise le langage, et encore plus si c'est une personne qui fait autorité, qui a un pouvoir de décision.

Le manque de confiance dans la valeur de ce qu'on dit peut mener à dire le contraire de ce qu'on pense. Ainsi, dans une co-formation par croisement des savoirs, nous pensions avoir pris le maximum de moyens pour que chacun puisse s'exprimer en toute liberté. Nous en étions au quatrième jour de travail commun. Après avoir lancé sa question, l'animateur avait laissé à chacun plusieurs minutes de silence pour construire sa propre idée et se préparer à l'exprimer. Il avait proposé de la noter, ne fût-ce qu'en quelques mots, pour ne pas la perdre. Il a proposé un tour de table, pour que chaque participant dispose d'un espace propre. Pourtant, quand ce fut le tour de Mme Durant, elle expliqua qu'elle pensait « pareil que Mme Duflot », l'assistante sociale ». Ce n'est qu'à la fin de la journée que l'animateur, découvrant les quelques mots écrits par Mme Durant en guise de préparation, prit conscience qu'elle avait dit tout autre chose que ce qu'elle avait prévu. Lorsqu'il lui a demandé ce qui s'était passé, Mme Durant lui a expliqué que personne n'avait parlé de ce qu'elle avait préparé, que cela voulait certainement dire que ce n'était pas bon et que Mme Duflot, elle, avait certainement raison...

Même dans un groupe de personnes en situation de pauvreté, cette inégalité existe entre ceux qui parlent plus facilement et ceux qui trouvent difficilement leurs mots ; entre les anciens, qui savent comment cela fonctionne, et les nouveaux qui découvrent, etc.

Les très pauvres sont constamment en **situation de dépendance** : ils ont l'expérience que ce sont les autres qui décident à leur place, y compris pour ce qui est le plus important pour eux, le plus intime. Ce n'est pas seulement un SENTIMENT de dépendance : ils SAVENT qu'ils dépendent de la bonne volonté des uns et des autres, que leur vie et celle de leur famille peut basculer à la suite d'un mauvais rapport, parce qu'un travailleur social laisse traîner un dossier, etc. Ils savent qu'au contraire, le coup de pouce de quelqu'un qui sait comment faire peut permettre d'avoir accès à un droit jusque-là inaccessible. Même s'ils se révoltent parfois, ils ont appris qu'il faut se faire bien voir, dire ce qu'on attend... A partir du moment où l'expert du vécu est devenu un travailleur social qui peut ou non défendre le dossier du « client » dans les réunions d'équipe, dans des « services d'assistance », comment est-ce que celui-ci peut encore oser lui parler librement ?

Et les experts du vécu eux-mêmes : quelle est leur position dans leurs organisations ? Face aux responsables, quelle liberté ont-ils de dire ce qu'ils veulent ? N'ont-ils pas peur de perdre leur place si ce qu'ils disent, si ce qu'ils font ne plaît pas ? Et par rapport à leurs collègues, ils ne doivent pas être dans une situation facile. Quand quelqu'un arrive ainsi, dans une équipe, il a besoin de se faire bien voir par les autres, sinon son emploi risque de devenir un enfer. Dans ces conditions, quelle est leur liberté ?

Quant aux Réseaux de Lutte contre la Pauvreté, quels moyens prennent-ils pour que les personnes vivant la pauvreté soient vraiment libres, ne se sentent pas dominées ? Nous avons beaucoup vu parler les responsables, des personnes qui parlaient bien et facilement... Nous avons lu que le Forum Bruxellois avait été lancé par des travailleurs sociaux... Cela nous pose question.

Même dans une association comme ATD Quart Monde, il n'est pas évident de permettre à chacun d'être libre, de dire ce qu'il pense vraiment. Celui qui a davantage de moyens, même s'il ne le veut pas, est dans une position de pouvoir. Ainsi, un jour, un jeune homme était venu spontanément parler de ce qu'il vivait au niveau de la santé. Cela nous avait semblé important, et nous avons soigneusement écrit avec lui son témoignage, sa réflexion... pour alimenter le travail des groupes de suivi du Rapport Général sur la Pauvreté. A la fin, le jeune homme nous demande de l'argent pour pouvoir se soigner. Du simple fait qu'il espère de nous une aide, la relation n'était-elle pas faussée ? Ce qu'il nous avait dit, était-ce ce qu'il vivait et pensait réellement ? Ou bien ce qu'il pensait le plus à même de nous convaincre de lui donner ce dont il avait besoin ? Et ce n'est pas seulement une question de moyens financiers : celui qui parle mieux, celui qui « a des relations », celui qui maîtrise mieux certains fonctionnements sociaux... peut être perçu comme « quelqu'un qui peut aider » et donc, quelqu'un dont il faut se concilier les bonnes grâces. Ce n'est souvent que dans le combat commun contre la misère, lorsque nous sommes côte à côte, dans la durée, convaincus que le savoir et les compétences de chacun sont uniques et indispensables, que petit à petit, la relation évolue. Lorsque la confrontation devient possible, c'est bon signe ! Signe que la liberté progresse.

#### **4. Choix des représentants**

Qui choisit les représentants ? Comment ? Pourquoi ? C'est important. Ce sont des questions essentielles en démocratie.

##### Qui choisit ?

Ce n'est pas la même chose si les représentants sont choisis par d'autres gens pauvres, entre eux, ou par des travailleurs sociaux. *Si ce sont des personnes pauvres qui choisissent, ils choisissent quelqu'un parce qu'ils ont confiance dans cette personne-là, pour partager ce qu'eux veulent. Ils ne vont pas parler pareil. Un assistant social va choisir quelqu'un qui est quelqu'un « de confiance » pour lui, quelqu'un avec lequel lui se sent bien. Ce n'est pas forcément la même personne.*

Est-ce que le représentant est libre s'il est choisi par quelqu'un qui, d'une manière ou d'une autre, est dans une position d'autorité ou de pouvoir par rapport à lui ? *Le travailleur social sait trop de la personne. Il peut plus facilement l'influencer.*

Il nous semble intéressant que les savoirs et compétences de personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté soient reconnus et valorisés, et en ce sens, la logique des experts du vécu peut être une voie à creuser au niveau d'un métier. Mais nous sommes très perplexes lorsqu'on leur attribue un rôle de représentants. Parfois, nous nous demandons si, pour les personnes vivant la pauvreté, on n'agit pas comme sous les régimes communistes, autrefois : ce sont ceux qui ont le pouvoir qui choisissent, forment et éventuellement payent ceux qui seront les « représentants » officiels du peuple. En 2002, dans un document distribué aux associations partenaires du Rapport Général sur la Pauvreté et à l'asbl fondatrice des experts d'expérience par

rapport au projet de création d'experts du vécu en pauvreté et en exclusion sociale, le Mouvement Lutttes Solidarités Travail écrit que « l'initiative est engagée par des travailleurs sociaux qui dénoncent un "fossé" et qui proposent eux-mêmes la manière de le combler. La définition de la problématique et l'énoncé d'une réponse adéquate reste encore une fois de plus d'un seul côté. Il semble bien que l'on reste fort distant de ce qui apparaissait comme une garantie dans la lutte contre les causes structurelles de la pauvreté, un réel partenariat. » et plus loin : « *Le danger le plus important se situe au coeur même du concept de modérateur. Quelle sera sa place, son autonomie, sa liberté ? Du point de vue de l'institution, et puis du point de vue des pauvres ? En fait, de qui sera-t-il l'interprète, ou le complice, ou l'allié ?* »

Mais évidemment, choisir des représentants suppose de se connaître mutuellement. Pour des populations très pauvres, exclues, enfermées par la misère et la honte... ce n'est pas évident. C'est pourquoi nous pensons que la représentation passe forcément par le rassemblement. Nous reprendrons cet aspect plus loin.

### Quel choix possible ?

Parfois, nous constatons que les personnes vivant la pauvreté n'ont vraiment pas le choix, ce sont les autorités qui ont désigné une personne, un organisme qui aura la responsabilité de les représenter. Cela nous interpelle par rapport à la logique de Réseaux qui seraient les interlocuteurs quasi uniques de responsables politiques. Quand on dit qu'à une rencontre sur la pauvreté, il peut y avoir 2 personnes du Réseau Wallon, 2 personnes du Réseau flamand... c'est faible !

En effet, comme les autres citoyens, les personnes vivant la pauvreté ne vivent pas toutes pareil, ne pensent pas toutes pareil. Il est important qu'elles aient le choix entre des représentants différents, des organisations différentes, pour que ceux qui les représenteront soient le plus proches possible de leur vision des choses : *Quand j'entends le responsable de cette association (que l'on voit régulièrement dans les médias prendre la parole au nom de personnes très pauvres), il est agressif, je n'ai pas envie qu'il me représente, je le trouve dangereux pour les gens très pauvres ; moi je ne l'ai jamais choisi !*

### Attention aux conflits d'intérêt

Nous sommes perplexes face à des formes de représentation qui ne distinguent pas les délégués des personnes vivant la pauvreté et les délégués d'organisations qui les aident, éventuellement les contrôlent. Non seulement les intérêts des plus pauvres et les intérêts des institutions ne sont pas forcément identiques, mais il peut même y avoir conflit d'intérêts. Par exemple par rapport à la question des cohabitants : ceux qui vivent la pauvreté disent tous qu'il faudrait supprimer ce statut, il faudrait que chacun ait son revenu pour que les gens soient libres de choisir avec qui ils veulent vivre. La différence de statuts entre isolés, cohabitants, chefs de famille a été créée par les institutions pour justifier des diminutions d'allocations. De même, les intérêts mais aussi les logiques, les visions de la société... d'institutions d'hébergement ou d'autres services... peuvent, sur certains points, être très différents voire opposés à ceux des personnes qui vivent la pauvreté.

Or, parce qu'ils comprennent mieux les processus, maîtrisent mieux la communication, etc. le point de vue des institutions et des organisations risque d'avoir plus de poids, éventuellement d'annuler même le point de vue propre des personnes vivant la pauvreté.



Cela ne signifie pas que ces organismes n'aient pas un point de vue intéressant à faire connaître et entendre. Mais il est important de savoir qui est qui, que les personnes vivant la pauvreté et l'exclusion aient les moyens de construire leur propre point de vue et de choisir leurs représentants pour le faire entendre. Lorsque nous constatons que les Réseaux de Lutte contre la pauvreté ne distinguent pas les uns des autres, et que, de plus, leur création et leur développement répondent largement au souhait des pouvoirs publics de dialoguer avec un interlocuteur unique, nous nous posons la question : de telles représentations politiques des personnes vivant la pauvreté sont-elles réellement des processus démocratiques ?

## **5. Conditions pour avoir la liberté de s'exprimer, pour oser parler en vérité**

### Temps, étapes et espaces de liberté

Pour que leur expression puisse émerger, les personnes vivant la pauvreté ont besoin d'espaces : des lieux et du temps où ils peuvent expérimenter que la liberté est possible.

*Si on n'a pas d'espace pour s'expliquer, on loupe des choses, tu as besoin d'espaces dans ta vie. Il y a des choses que tu ne dis pas, la honte de toi-même, peur qu'on rigole de toi, et tu ne sais pas comment le dire. Il faut des endroits où tu peux faire le début de chemin : que tu oses parler, écouter... Ce n'est pas facile d'emmener quelqu'un au début. Au début, je suis rentrée, j'écoutais, je ne parlais pas. C'est comme un enfant qui apprend à marcher, tout un chemin pour devenir adulte, petit pas par petit pas, cela va loin, mais il faut savoir s'ouvrir, c'est tout un chemin. Mais c'est bien d'avoir un groupe, tu peux parler, on t'écoute, il y a une force. Un groupe où l'on n'est pas jugé, où l'on nous prend pour ce qu'on est. On nous donne la parole si on a envie de parler, mais ce n'est pas une obligation, chacun selon son rythme. Pour certains cela prend 10 ans... Il faut voir et apprendre à connaître les gens : est-ce qu'ils vont rire de toi ? Si tu n'arrives pas à parler, est-ce qu'on va te reprendre ?*

*Là, tu n'es pas mis sur le côté, on t'accepte tel que tu es.*

*Il me faut toujours du temps, encore aujourd'hui, dans chaque journée. Je suis comme un moteur diesel. Au début, il ne faut pas forcer, sinon il n'y a rien qui vient. Il faut le temps du préchauffage. Et une fois que je suis prêt, il faut même m'arrêter ! Si cela va trop vite, je ne trouve pas mes mots, c'est incompréhensible. Il faut laisser le temps aux gens, pas directement les stresser. Si on te prend à froid, directement quand tu arrives, tu ne sais rien dire, tu es bloqué.*

*« Souvent, cela commence tout doucement. Une amie vous raconte qu'elle va à des réunions, elle vous invite. On parle de nos familles, de nos enfants. Au début, on a peur. Quand on a vécu trop de difficultés, on se renferme chez soi : on ne va chez personne, et on n'invite plus personne chez soi. On se méfie. On a toujours peur, il y a tant de gens qui viennent dans notre vie pour s'occuper de nous, qui veulent entrer dans notre vie pour décider à notre place.*

*Petit à petit, on commence à avoir confiance. Un jour, on va à une réunion, pour voir. Il y a l'accueil, d'abord. On découvre que des gens s'intéressent à nous, nous écoutent, ne rient pas de nous, qu'ils nous prennent comme des personnes à part entière. On voit que la personne qui anime prend tout au sérieux, note, pose des questions pour comprendre. Tout compte. Mais il faut beaucoup, beaucoup de temps pour avoir confiance. On a peur, on ne sait pas ce que les gens vont faire avec ce qu'ils apprennent de notre vie. Mais petit à petit, on commence à oser,*

*on commence à parler, à participer au thème de la réunion en apportant des choses qu'on a vécues.*<sup>69</sup> "

### Liberté de choisir ce dont on veut parler

Entre autres en faisant quelques interviews, nous avons pris conscience de l'importance des questions que l'on pose.

Dans notre groupe, nous avons pris beaucoup de temps pour préparer une interview de personnes vivant la pauvreté et les militants Quart Monde, s'appuyant sur leur expérience vécue de la pauvreté, avaient joué un rôle considérable dans la formulation des questions. Pourtant, lors de l'interview, une jeune femme répondait à côté des questions posées. D'abord, nous avons pensé que ce n'était pas intéressant, puisqu'elle ne répondait pas à ce que nous lui demandions. Et puis, nous nous sommes rendu compte qu'ainsi, elle disait ce qu'elle avait envie de dire. Heureusement qu'elle était forte à sa manière car quand on vient avec ses propres questions, on influence la réponse.

Alors nous nous sommes dit que c'est ça la véritable représentation : ne pas venir avec NOS questions, ne pas en attendre les réponses mais entendre ce que les gens ont envie de dire. Et nous avons réalisé qu'avoir vécu soi-même la pauvreté n'était pas une garantie suffisante, en soi, pour permettre cette liberté. Dans notre exemple, c'est le travail du groupe, le fait de s'interpeller les uns les autres et de réfléchir ensemble, qui nous a permis de prendre conscience de notre erreur.

### Espoir que cela provoque un changement

Nous avons vu des personnes vivant de grandes difficultés oser pourtant dire des choses difficiles dans des temps de représentation : oser dire qu'elles ne savaient pas lire, oser dire qu'elles se cachaient pour vivre en couple, oser dire qu'elles hébergeaient un ami ou un membre de la famille qui était à la rue...

Lorsque nous leur demandions ce qui leur avait donné le courage de prendre tous ces risques, elles répondaient simplement : « Parce que j'ai l'espoir que cela fasse changer les choses ».

C'est l'espoir qui les rendait libres, plus fortes que la peur.

C'est pour cela que les déceptions peuvent être terribles. Dans son évaluation, Geneviève Tardieu<sup>70</sup> raconte que lorsqu'une déléguée est rentrée de la 5<sup>ème</sup> Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté, celle-ci était persuadée que toutes les propositions apportées par la délégation allaient être appliquées, qu'il y aurait une loi pour faire passer le RMI à 800€, une loi pour donner des papiers aux sans papiers. Nous avons lu dans les évaluations des Rencontres des phrases telles que : « *Nous pensons : une fois de plus, c'est peine perdue !* » « *Cela ne sert à rien !* ».

Il est important que les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, participent à une représentation politique, sachent ce qu'elles peuvent en espérer et surtout, qu'on ne leur fasse pas croire qu'on leur demande leur avis alors que les décisions sont déjà prises : *Alors il vaut mieux ne pas demander l'avis. Le pauvre, il va se sentir délaissé, son opinion ne va pas*

---

<sup>69</sup> Yvette De Vuyst - conférence ACI - ATD Quart Monde 2000

<sup>70</sup> Volontaire-permanente d'ATD Quart Monde, en France

*compter, alors que la personne s'est confiée, elle a eu confiance, et pour finir, sa confiance elle est où ? Elle est perdue. C'est pour décourager, on ne va pas se fatiguer après à passer du temps pour faire un projet pour ne jamais être utilisé, c'est dépenser de l'argent bêtement alors qu'on pourrait faire autre chose avec.*

## **2. Savoir qu'on ne sait pas**

En apprenant à mieux connaître les deux initiatives de représentation politique des personnes vivant la pauvreté que nous avons étudiées, mais aussi en nous mettant face à nos propres expériences de représentation, nous avons identifié un second défi : savoir qu'on ne sait pas.

Quand nous voyons le temps et l'espace dont nous avons eu besoin, rien que pour nous comprendre au sein de notre groupe de travail, nous avons peur que des grandes réunions comme les Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté ne donnent bonne conscience : on a donné la possibilité aux plus pauvres de s'exprimer ! Les responsables politiques européens risquent de croire que cela leur suffit pour savoir ce que les plus pauvres veulent.

Même question pour les experts du vécu : l'idée, c'est qu'ils partent de leur propre expérience pour mieux faire comprendre les personnes pauvres, mais le risque c'est de croire que cela suffit, le risque c'est qu'on n'aille plus chercher les autres, leur demander leur avis, leur expérience... qu'ils soient les piliers qui cachent les autres.

Certains passages de l'ouvrage « La méthodologie de l'Expert du vécu en Pauvreté et Exclusion sociale » nous inquiètent particulièrement. A plusieurs reprises, Frans Spiesschaert met en évidence que le rôle de l'Expert du Vécu est d'interpréter, de clarifier... ce qu'expriment les personnes pauvres. « *Il doit observer à travers les lunettes de sa propre expérience et éclaircir la situation à partir de ce point de vue*<sup>71</sup> ». Et il ne s'agit pas seulement des situations concrètes : son rôle serait aussi d'explicitier les sentiments, les schémas de vie des gens vivant dans la pauvreté, à formuler leurs besoins et leurs intérêts, bref à analyser la situation et à apporter des idées de solution, et ce, toujours à partir de sa propre expérience de vie, travaillée et élargie grâce à la formation reçue.

Or, d'une part, personne ne peut se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre, le son de cloche ne va pas être le même, même lorsqu'on vit presque la même chose, chaque vie est différente, chacun a son mode de vie différent, sa coutume... D'autre part, il y a un vrai risque que, lorsqu'on a un tel expert ou tel groupe sous la main, on ne prenne plus la peine de chercher plus loin, d'interroger d'autres personnes pour qu'elles expliquent et approfondissent elles-mêmes leur propre pensée, développent leur propre analyse. L'association De Link est d'ailleurs consciente du danger. D'une part, elle insiste sur le fait que l'expert du vécu DOIT faire en sorte que « le pauvre » puisse développer son propre point de vue. D'autre part, elle dit explicitement : « *Sera-t-on encore prêt à faire des efforts et à être à l'écoute des pauvres et de leurs associations s'il existe des experts du vécu (...) ? Si c'était effectivement le cas, nous risquerions même d'introduire une nouvelle dynamique d'exclusion*<sup>72</sup> ».

Nous savons que le risque est d'autant plus grand qu'il est difficile de permettre aux plus pauvres de construire et de communiquer leur pensée, cela demande beaucoup de travail, de temps, d'énergie... Mais n'est-ce pas ce chemin-là qui les rend libres ?

Dans toutes les associations d'ailleurs, le même risque existe : celui d'avoir des « personnes sous la main », qu'on connaît bien, qui ne disent jamais non, qui osent s'exprimer et qui s'expriment bien. Nous avons pris conscience qu'à l'intérieur même de notre propre groupe, nous n'étions pas à l'abri : *Est-ce que, pour nous aussi, ce n'est pas plus facile parce que nous avons déjà participé à des groupes ? On commence à bien se connaître.*

---

<sup>71</sup> Page 92

<sup>72</sup> La méthodologie de l'expert du vécu... Frans Spiesschaert - page 151

C'est pourquoi il nous semble essentiel de bâtir et développer des lieux et des moyens de **confrontation**, de **remise en question continues**. La formation des experts du vécu va dans ce sens puisqu'elle organise le partage d'expériences et de points de vue entre les personnes qui se forment au même moment. Mais cela nous semble insuffisant : où se remettent-ils en question, ensuite, pour apprendre d'autres expériences ? Ceux qui sont engagés dans des associations de terrain en ont davantage la possibilité, mais nous n'avons rien trouvé à ce sujet.

C'est pour cette raison que nous avons voulu interviewer un groupe de personnes vivant la pauvreté, hors de notre groupe de travail, et que nous avons associé ponctuellement d'autres personnes. Et heureusement, car cette interview nous a bousculés.

Dans le cadre du projet Pauvreté 3 à Charleroi, le groupe « citoyenneté » créé à l'initiative d'ATD Quart Monde avait pour mission de représenter les personnes très pauvres de la ville. Forcément, il ne comptait qu'un nombre limité de personnes. Sa sécurité, c'était qu'au-delà d'un petit noyau stable, de nouvelles personnes le rejoignaient en permanence et que sans cesse, nous les interrogeons : se retrouvaient-elles dans le travail que le groupe avait déjà réalisé ?

Lorsque nous mettons sur pied des co-formations par croisement des savoirs, l'équipe de personnes-ressources, qui a pour responsabilité d'apporter la connaissance du milieu de la pauvreté, est toujours diversifiée et comprend obligatoirement des personnes qui vivent la grande misère et qui participent pour la première fois à une telle démarche. *On pense d'habitude que c'est nous, qui avons déjà de l'expérience, qui sommes leur sécurité. C'est vrai, mais seulement en partie. En fait, ce sont elles, la sécurité du groupe : elles apportent la réalité de la misère aujourd'hui, elles voient et comprennent des choses que nous ne voyons plus. Nous sommes complémentaires.*

Malgré une vigilance constante - *Est-ce que je suis fidèle aux miens ? Est-ce que je ne les trahis pas ?* - le choc de la remise en question est parfois rude. Une dame se préparait à être déléguée du Quart Monde pour une rencontre aux Nations-Unies, dans le cadre de l'Année Internationale de la Famille. Depuis toujours, elle disait « *Je ne parle pas rien que pour moi, mais pour tous ceux qui sont qui sont comme moi ou qui vivent la misère pire encore que moi.* ». Nous lui avons demandé de travailler sur des préparations réalisées par d'autres personnes. Découvrant leurs contenus, elle s'est écriée « *Mais ils ne pensent pas du tout comme moi !* ». C'est toujours un énorme travail que de prendre en compte des points de vue différents du sien, provenant pourtant de personnes qui, comme soi pourtant, vivent la grande pauvreté.

Cette conscience qu'on ne sait pas nous semble une condition indispensable pour pouvoir engager un processus de représentation. Un homme politique de gauche avait déclaré à la télévision : « *Nous, nous savons ce que les gens attendent vraiment* ». Après avoir vu cette interview, une jeune femme avait déclaré : « *A partir de maintenant, je ne voterai plus pour lui : s'il croit qu'il sait, il ne prendra plus la peine de nous interroger* ».

### **3. Mettre en œuvre un processus complet de représentation**

#### **1. Présence, participation et représentation**

Il nous a semblé important de bien distinguer présence de personnes vivant la pauvreté, participation et représentation (politique) car dans les exemples étudiés comme dans ce que nous entendons autour de nous, il nous semble que l'on mélange ces différents aspects qui peuvent être complémentaires mais sont pourtant différents.

Il est important que des personnes vivant la pauvreté soient présentes dans les lieux où l'avenir se réfléchit. Mais leur présence ne suffit pas. Elles peuvent servir d'alibi, de décor... Nous connaissons des endroits où l'on dit que les personnes très pauvres participent, mais en fait, on leur demande juste de préparer les repas pour les autres, ou de nettoyer les lieux... de faire ce qu'on leur dit de faire. Au mieux, on leur demande de témoigner de leur vie, mais après, ce sont les autres qui réfléchissent. Ce qui compte, ce n'est pas seulement le sujet pour lequel on a rassemblé des personnes pauvres, il faut qu'il y ait un but de vraie participation. L'atelier de croisement des savoirs qui a préparé le Colloque « La démocratie à l'épreuve de l'exclusion<sup>73</sup> » l'a ainsi définie: « *Cela signifie que dans ce groupe, (les personnes) aient un apport conscient, reconnu et qui contribue effectivement à la vie, à la pensée et à l'action du groupe<sup>74</sup>.* »

Même dans un tel groupe, s'il y a bien participation, il n'y a ni représentation, ni même préparation d'une représentation politique tant que l'on reste entre soi. Ce n'est qu'à partir du moment où l'on fait exister ceux qui ne sont pas là, en allant vers l'extérieur, quand on s'adresse à des personnes qui ont un pouvoir de décision qu'il y a représentation politique.

#### **2. Risque d'être utilisé, manipulé**

La représentation politique des personnes vivant la pauvreté, c'est les faire exister mais aussi faire exister leurs priorités, leurs réflexions et leurs analyses, pour qu'elles puissent contribuer aux décisions, pour que leur vie, celle de leurs familles, celles de tous changent, pour faire reculer la misère et l'exclusion, pour que la vie devienne meilleure pour tous.

Mais le risque est réel que cette représentation soit plus ou moins consciemment utilisée pour d'autres buts.

Il nous semble important de se poser ces questions : qui dit quoi ? Qu'est-ce qu'on retient de ce qui a été dit ? Qu'est-ce que les responsables politiques font de ce qui a été dit ?

Le premier risque d'instrumentalisation se situe au niveau du **choix du représentant**. Lorsqu'il est choisi par des personnes qui ont du pouvoir, quel qu'il soit, quels sont les critères de choix ? Être à l'aise dans une réunion ? Ou la manière dont on voit les choses ? Dans le projet Pauvreté 3 à Charleroi, la responsabilité d'ATD Quart Monde était de former un groupe pour représenter les habitants pauvres de la ville, avec d'autres associations, d'autres

---

<sup>73</sup> Sciences Po - Paris - décembre 2008

<sup>74</sup> Document : « *De la dépendance subie à l'interdépendance choisie* » [www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Atelier\\_croisement\\_des\\_savoirs\\_18\\_decembre\\_2008.pdf](http://www.joseph-wresinski.org/IMG/pdf/Atelier_croisement_des_savoirs_18_decembre_2008.pdf)

organisations. Il y avait par exemple un groupe du C.P.A.S. Lorsqu'il fallut désigner des porte-parole pour une réunion avec des responsables politiques locaux, le groupe ATD Quart Monde choisit Mme Trefois, une femme qui vivait la misère avec sa famille, tandis que le C.P.A.S. avait choisi M. Deleu, un indépendant qui avait fait faillite. Il vivait une vraie pauvreté, mais il avait été choisi parce qu'il avait fait des études, il parlait bien et facilement. Il pouvait facilement discuter avec tout le monde. Ce que ces deux personnes ont apporté dans la rencontre était très différent. Mme Trefois a très peu parlé, mais ce qu'elle a dit était essentiel. M. Deleu parlait bien mais ne connaissait pas et ne comprenait pas vraiment ce que vivaient les personnes qui avaient le plus de difficultés. Même si tout le monde a des choses à dire, si on ne prend que ceux qui ont le plus de facilités, le point de vue de ceux qui ont le plus dur va forcément manquer.

Si les délégués doivent présenter une intervention et s'ils ont bien préparé avec d'autres, leur profil a moins d'influence. Mais quand il s'agit de participer à un groupe de travail, de réagir, d'apporter une réflexion... alors, l'expérience qu'on a, l'expérience des gens qu'on fréquente quotidiennement, c'est encore plus important

Le processus de représentation peut être manipulé par le choix des **thèmes à traiter**.

Nous avons déjà relevé l'importance des questions qui sont posées. Si l'on pose des questions sur le logement, on risque fort d'obtenir des réponses... sur le logement. Il faut être très fort pour arriver à dire ce qui compte vraiment pour soi, quelle que soit la question posée. Pour pouvoir vraiment représenter les personnes pauvres, il faut donc leur donner l'occasion de dire ce qu'elles ont envie de dire, sans les influencer par des questions trop précises qui partent de **ce que nous, nous avons déjà dans la tête** avant de les interroger.

Nous avons été très interpellés par la lecture de documents de préparation d'une rencontre européenne. Les responsables d'une association ont écrit sur leur site qu'ils ont accepté de contribuer à l'organisation du colloque pour « *dénoncer cette mascarade capitaliste* ». Ce sont des gens qui ont fait des études, qui ont réfléchi, qui vont entraîner des gens très pauvres avec eux. Avec des idées pareilles en tête, nous avons peur que, lorsqu'ils interrogent les gens pauvres, ils n'aillent leur faire dire ce qu'eux ont envie ... Nous avons d'ailleurs vu des vidéos d'interviews au cours desquelles un responsable insistait beaucoup tant que les gens ne disaient pas ce qu'il attendait. Il n'acceptait pas que des gens ne pensaient pas comme lui. Comment vont faire ceux qui ne se retrouvent pas dans le point de vue de ce responsable ? Lui dénonce, il est agressif... il risque de faire croire que toutes les personnes pauvres pensent comme lui et cela peut les stigmatiser.

Eviter cela demande de la vigilance, du recul... Personne n'est pas à l'abri : lorsqu'on croit avoir raison, on veut imposer son point de vue.

*Nous, en tant que militants, vivant nous-mêmes tout cela, et malgré cela, on a vu que nos questions étaient quand même difficiles, pas compréhensibles... Même nous, on doit faire très attention à cela ! On n'est pas à l'abri d'une erreur. On doit être encore plus vigilant... se remettre en question. On fait des choses, on voit ce que ça donne, on se pose en question et on change... On n'a pas pensé par exemple à vérifier si on était bien compris. Nous aussi, on risque aussi de rester sur les questions, de ne pas laisser les gens dire ce qu'ils ont envie de dire. Le pas est vite fait, il faut être très prudent.*

*Ce qui nous aide, c'est de rencontrer les gens, et d'y prendre le temps d'y réfléchir entre nous, on fait une analyse, on essaie de comprendre, en groupe... avec des gens comme nous, et aussi avec des gens qui ont fait des études...*

Un autre risque, c'est de choisir, de **sélectionner** parmi tout ce qu'ont dit les personnes pauvres, ce qui va dans le sens voulu. Lorsque nous lisons les rapports des Rencontres Européennes de personnes en situation de pauvreté, nous voyons que certaines paroles de

délégués sont citées. Mais qui les a choisies ? Quand on reprend ce que d'autres ont dit, presque forcément on reprend ce que soi-même, on pense important. Celui qui a le papier et le bic, il a toujours du pouvoir. Quand on est d'égal à égal, ce n'est pas trop grave. Ce n'est pas pour rien que dans des réunions officielles, un compte-rendu d'une réunion n'est terminé que quand il est approuvé par tous les participants. Mais quand on n'est pas d'égal à égal, avec des gens qui ne sont pas à l'aise avec les mots, avec la lecture, avec l'écrit, ce n'est pas du tout pareil.

*Il y a des mots que je ne comprends pas bien et des fois, quelqu'un que j'aime bien dit : c'est ça que tu as voulu dire ? Et je dis oui parce que quand tu n'as pas la maîtrise des mots...*

*Quand tu as la maîtrise des mots, tu as du pouvoir sur ceux qui ne l'ont pas. C'est comme cela. Ce qui compte, c'est comment tu utilises ce pouvoir. Mais tu peux l'utiliser pour manipuler. Et ceux qui représentent, c'est toujours ceux qui ont la maîtrise des mots.*

*C'est toujours difficile de ne pas se faire avoir. Dans un groupe de travail, il y avait quelqu'un que j'appréciais beaucoup. On avait travaillé beaucoup entre militants Quart Monde pour faire comprendre aux autres qu'on ne voulait pas raconter sa vie privée. On avait travaillé plusieurs jours pour faire comprendre ça aux autres. Et cette personne a réussi à me faire dire exactement le contraire... C'est en écoutant l'enregistrement que j'ai remarqué que j'avais dit le contraire de ce que je pensais, sans m'en rendre compte, parce que je ne comprenais pas tout ce qu'elle disait et que j'avais confiance en elle.*

C'est un défi en soi d'associer des personnes très pauvres - surtout celles qui ne maîtrisent guère la lecture - à l'écriture d'un compte-rendu, mais nous avons constaté que lorsque nous arrivons à le faire, elles ne choisissent pas forcément les points forts que d'autres auraient relevés, les visions sont différentes. Même en prenant des notes, entre nous, nous constatons une différence entre ce que nous avons écrit et la retranscription d'un enregistrement : sans même nous en rendre compte, nous avons changé des mots, et ces modifications peuvent donner un autre sens aux phrases.

### 3. Quatre étapes

#### Première étape : ancrage

##### **L'ancrage, c'est quoi ?**

Aucune représentation des personnes en situation de pauvreté ne nous semble possible sans ancrage dans le milieu de la pauvreté.

Cet ancrage, c'est d'abord de **la présence et de la proximité**. Ce n'est pas forcément au niveau des personnes, mais au niveau d'un groupe, d'une association.

Parce que les personnes les plus pauvres sont isolées, enfermées par la honte de la misère, la toute première étape, c'est aller à leur recherche, à leur rencontre.

*Avant j'étais dans ma coquille, ma petite bulle... je ne faisais pas attention aux autres. Quand je suis arrivée dans la commune, une femme est venue chez moi et de fil en aiguille, il y a eu de l'amitié. Elle m'a parlé d'abord d'une activité : la gymnastique. Elle m'a dit « viens voir ». Il m'a fallu un petit temps pour venir... Elle continuait à venir chez moi, je parlais, elle venait avec un compte-rendu... Et finalement, j'ai été à une réunion et j'ai continué, je ne savais pas pourquoi. Pendant deux ans, j'étais dans mon petit coin, je n'écoutais pas, je ne parlais pas... mais la porte était ouverte et maintenant je suis toujours là. Et maintenant, je me dis : pourquoi je ne savais pas que ça existait ? Et je suis contente de ce que j'ai fait.*

Se voir régulièrement construit une complicité, on apprend à se connaître et s'apprécier, « Etre qualifié pour représenter les familles pauvres, c'est avoir un vécu partagé ». Lorsque



nous avons interviewé un groupe de personnes ayant l'expérience de la pauvreté, nous leur avons demandé qui, selon eux, représentait les personnes pauvres. Ils ont nommé des associations où « *ce sont des gens qui sont souvent avec des gens qui vivent dans la pauvreté.* » Ils ont nommé Mère Thérèse car « *elle allait vers les plus pauvres et vivait comme les pauvres* ».

L'ancrage, c'est prendre **beaucoup de temps** pour construire de l'amitié, de la confiance. *Ce n'est pas savoir tout de l'autre, mais avoir la liberté de dévoiler ce que tu veux dévoiler. Ce n'est pas pour déblatérer toute ta vie, mais dire ce qu'il faut pour faire comprendre.* L'ancrage, c'est quelque chose d'actif : quelqu'un qui vient chez toi, qui te pousse, qui vient te chercher... Mais en même temps, beaucoup de liberté : du temps à ne pas répondre, ne pas venir, ne rien dire... respecter le rythme de chacun.

L'ancrage, c'est faire une place à **chacun** : *J'aime bien de venir parce que c'est important pour moi, on a besoin de moi, je me donne la force, il y a peut-être des gens qui m'apprécient, j'aime de partager... je me sens bien, je suis contente de ce que je fais, je suis contente de ma journée.*

C'est ainsi que se créent les conditions qui vont permettre de dépasser ses peurs, d'oser parler vrai, dans un groupe.

Car l'ancrage, c'est aussi le rassemblement, la participation à un groupe. *C'est tout autre chose de participer à une Université Populaire Quart Monde ou qu'un travailleur social rencontre des personnes dans son bureau.*

Nous avons interviewé Paul Trigalet, fondateur de l'association « Solidarités Nouvelles ». Lorsque nous l'avons interrogé sur la représentation, il nous a parlé rassemblement et participation : « *Il ne peut y avoir représentation s'il n'y a pas d'abord participation. C'est pourquoi on rassemble les sans-abri, que ceux-ci puissent s'exprimer. Il y a des étapes dans la représentation, et on ne peut pas passer cette étape de rassembler les gens.* »

Ce rassemblement, c'est autre chose que partager les mêmes conditions de vie, par exemple être hébergé dans la même institution. *Là, on se croise, mais on ne va pas dire sa vie, on ne va pas dire ce qui est important pour soi. On a honte, on se renferme dans son coin, on ne parle à personne. Certains ne font que passer. Ce n'est pas parce qu'on est là qu'on va avoir confiance.*

Ce n'est pas juste un rassemblement ponctuel, mais dans la durée. Sinon, on ne sera jamais qu'avec ceux qui parlent le plus, ceux qui sont à l'aise, ceux qui ont la parole facile, on n'entendra qu'eux.

Car ce qui compte aussi, c'est que l'on réfléchisse ensemble. C'est comme cela qu'on découvre ce que les autres pensent.

C'est ce rassemblement qui permet l'ancrage dans une population, avec toute sa diversité.

L'ancrage est lié à la **fierté**. La peur d'être jugé peut en effet paralyser celui à qui l'on confie un rôle de représentant : *Quand tu as peur d'être jugé, tu veux te montrer différent, pas pareil que ceux qui sont mal vus.* La fierté doit aller dans les deux sens : c'est dans la mesure où les personnes pauvres sont fières de ceux qui les représentent qu'elles osent lui confier ce qui est important pour elles.

Or, être fier de représenter des personnes très pauvres, ce n'est pas forcément évident. L'association De Link travaille beaucoup à libérer les candidats experts du vécu de leurs blessures personnelles, de la honte et de la culpabilité qu'elles traînent, liées à leur histoire personnelle. Mais pour pouvoir représenter les très pauvres, est-ce que cette libération personnelle suffit ? Ou est-ce qu'on cherche une libération collective ?

Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, situait ainsi cet enjeu essentiel : *« Par leur pensée propre, (les personnes pauvres) sont presque sans arrêt à la recherche de leur histoire et de leur identité et eux seuls ont un accès direct à une part essentielle des réponses à leurs questions. Ces questions sur leur histoire et leur identité, bien plus que sur leurs besoins ou même sur leurs droits, ils se les posent parce qu'ils savent, peut-être confusément mais profondément, que c'est par là qu'ils trouveront le chemin de leur libération.*

*Je ne voudrais pas dire que nous avons eu tort de leur parler de leurs droits ou de les questionner sur leurs besoins. Mais de telles démarches ne peuvent avoir un sens libérateur pour eux que dans la mesure où les échanges se situent dans cette perspective de la compréhension de leur identité historique, la seule qui puisse aider à les rendre sujets et maîtres de leurs droits et besoins.*<sup>75</sup> »

Tant que les très pauvres - y compris sa propre famille, y compris soi-même éventuellement - ne sont perçus que comme des individus définis par leurs besoins et leurs manques, comment oser s'affirmer des leurs ? C'est tout l'enjeu d'un retournement, étudié et décrit par le groupe de recherche Quart Monde-Université dans son chapitre *« Histoire : de la honte à la fierté. Histoire du passage de la honte de la misère à la fierté d'appartenir à un peuple »*<sup>76</sup>. La fierté naît de la prise de conscience d'une histoire et d'une identité partagées, faites de souffrance mais aussi de courage, de résistances et de combats.

L'ancrage, c'est aussi être côte à côte, engagés dans la durée dans un même combat contre la misère. C'est ce combat commun, nous l'avons dit plus haut, qui transforme les relations, qui crée davantage d'égalité car pour le mener, nous avons tous besoin les uns des autres.

L'ancrage, c'est donc quelque chose qui n'est jamais acquis une fois pour toute : il se construit et se reconstruit au jour le jour.

### **Pourquoi l'ancrage nous apparaît-il indispensable ?**

Un des risques, c'est de parler seulement de soi-même, de sa propre expérience, de confondre ce que l'on pense, soi, et ce que pensent les autres.

*On parle de représentation, pas seulement de gens très pauvres par des gens très pauvres, mais aussi par des gens qui ne vivent pas la pauvreté.*

*Si tu n'es pas ancré, tu ne peux parler que de toi, tu ne peux pas parler des autres ; tu ne peux qu'inventer, répéter des idées reçues ou parler de ta propre expérience. C'est vrai pour tout le monde, pas uniquement pour les personnes qui vivent la pauvreté. C'est une condition essentielle au niveau de la représentation. Il y a de grands risques de parler de soi et de dire qu'on parle au nom des autres*

Dans ce que nous avons découvert des Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté, cet ancrage ne nous semble pas avoir été une exigence. Les « délégués » disent éventuellement qu'ils parlent aussi pour les autres qui sont comme eux, mais en fait, nous n'avons jamais vu qu'ils apportent des exemples concrets autres que les leurs.

Dans la méthodologie de l'expert du vécu, nous avons été inquiets de constater combien y est forte la conviction qu'à partir de son expérience personnelle de la pauvreté (élargie et travaillée), l'expert est en mesure, à lui tout seul, d'apporter la compréhension de la pauvreté.

---

<sup>75</sup> « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat » - 1980 - [www.atd-quartmonde.be/La-pensee-des-plus-pauvres-dans.html](http://www.atd-quartmonde.be/La-pensee-des-plus-pauvres-dans.html)

<sup>76</sup> *Le croisement des savoirs et des pratiques* - Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde - 2008 - pages 45 et suivantes

C'est l'ancrage, d'abord, qui permet de prendre conscience que l'on ne sait pas, que l'on a besoin d'entendre les autres. C'est la première condition pour apprendre d'eux, dans une relation de liberté qui permette en particulier aux plus pauvres de s'exprimer en vérité.

Pour ne pas ignorer les plus pauvres.

Sans ancrage profond, avec les plus pauvres, seuls les plus dynamiques, ceux qui maîtrisent le mieux la parole, peuvent se faire entendre.

Cet aspect nous semble essentiel : nous le développons plus loin.

Pour ne pas s'éloigner des plus pauvres sans même s'en rendre compte.

Dans « La méthodologie de l'expert du vécu », Frans Spiesschaert réfute un reproche que font certains, que « *le fait de suivre une formation et d'assumer une fonction professionnelle génère des changements tellement drastiques chez la personne concernée que l'expert par le vécu ne peut plus être considéré comme un pauvre et qu'il perd même peu à peu le contact avec sa propre histoire de pauvreté*<sup>77</sup> ». Nous allons complètement dans le même sens. Lorsqu'on a grandi dans la misère depuis l'enfance, avec tout ce que cela comporte de honte, d'humiliation, de dévalorisation... non seulement de soi mais aussi des siens, cela fait partie de son identité, cela fait partie de soi. Nous tenons à ajouter que son identité s'est aussi construite à partir de la résistance à cette situation, que vivre de telles situations a pour conséquences que la personne développe une connaissance particulière de la société, de la manière dont elle fonctionne... Tout cela ne disparaît jamais.

Par contre, il est évident qu'assumer une fonction professionnelle modifie les relations entre l'expert du vécu et ceux qui, de compagnons de galère, sont devenus ses « *clients* », les bénéficiaires de ses interventions.

Suivre une formation provoque une évolution qui fait que la personne devient différente de ceux qui n'en bénéficient pas : elle gagne en maîtrise du langage, elle gagne en compréhension (autre) du fonctionnement de la société et de ses institutions, elle acquiert de nouvelles et précieuses compétences. Cette évolution est positive et ce n'est pas pour rien que, depuis toujours, le Mouvement ATD Quart Monde a fait du combat pour le droit d'apprendre une de ses priorités. Mais forcément, la personne ainsi formée vit les choses autrement, perçoit les choses autrement que celle qui n'a pas bénéficié de cette formation, et elle n'est pas forcément consciente de cela, car l'évolution s'est faite progressivement, dans la durée. Ainsi, une jeune femme préparait une co-formation au sein de son groupe de « personnes-ressources ». Nous avions veillé à la diversité du groupe. Elle, elle avait été co-acteur-auteur dans le programme « Quart Monde Partenaire ». Elle avait déjà participé à plusieurs co-formations avec divers professionnels de l'action sociale. Elle suivait une formation dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale pour adultes. Lorsqu'elle s'est exprimée et que nous avons demandé aux autres membres de son groupe de reprendre avec leurs propres mots ce qu'elle avait dit, ceux-ci ont déclaré qu'ils ne le pouvaient pas car ils n'avaient pas compris ce qu'elle avait voulu dire. Pour cette jeune femme, ce fut une révélation extrêmement interpellante : « *Est-ce que cela veut dire que je me suis laissée avoir ? Est-ce que j'ai trahi les miens ?* » nous demanda-t-elle ? Non, bien sûr. Mais elle avait besoin de reprendre pied dans son milieu, de se faire interpellé, d'actualiser sa compréhension des choses à partir de ce que seuls, ceux qui étaient encore au fond de la misère pouvaient apporter. Dans la co-formation, par exemple, elle était beaucoup moins pointue que les autres pour relever et travailler les difficultés liées aux problèmes de communication.

---

<sup>77</sup> Page 159

Autre exemple : *Un militant Quart Monde participait à des réunions avec des avocats et d'autres personnes qui avaient des responsabilités au niveau politique. Il était le seul militant dans ce groupe. Lors d'une rencontre au Parlement, où j'avais aussi été invité, j'ai été surpris de l'entendre. Il parlait comme les avocats ! J'avais du mal à le comprendre et il ne parlait que de lui.*

*Une dame venait régulièrement à la Gare, elle était avec les personnes sans-abri, elle participait à nos réunions. On l'a choisie pour devenir expert du vécu. Depuis qu'elle a commencé cela, on ne l'a plus jamais revue à la Gare. Maintenant, quand je la croise dans la rue, elle dit : je ne peux plus venir, j'ai des réunions. Elle appelle les responsables politiques par leurs prénoms. Elle n'est plus du tout dans la réalité des gens très pauvres, et elle va dire qu'elle les représente alors que cela fait plus de 10 ans qu'on ne la voit plus à la Gare !*

Au cours de leur formation, les experts du vécu ont beaucoup échangé entre eux pour apprendre de l'expérience des autres, mais avec le temps, ils risquent de s'éloigner, de s'en tenir à des expériences un peu « types », un peu « modèles » auxquelles ils reviennent toujours et qui ne sont jamais remises en question ou re-nourries par d'autres personnes. Ils auraient besoin de retrouver régulièrement des situations où ils seraient à nouveau à égalité avec d'autres personnes très pauvres, pour pouvoir requestionner leur manière de voir dans leur cadre professionnel.

Pour limiter le risque d'être utilisé, manipulé. L'ancrage, c'est aussi se confronter en permanence avec ceux qui vivent la grande pauvreté. Si ce n'est pas une garantie en soi, c'est cependant un moyen important pour aider ceux qui ont une responsabilité de représentation politique à garder le cap, à ne pas confondre les projets et priorités de leurs interlocuteurs politiques et ceux des personnes très pauvres.

### Deuxième étape : préparation

Pour qu'il y ait représentation, il faut qu'il y ait expression LIBRE mais aussi qu'il y ait un recueil fidèle, complet et vérifié de ce qui a été exprimé.

La préparation ne se fait pas tout à fait de la même façon selon que le représentant des personnes pauvres sera délégué, ambassadeur ou participant.

*Si c'est pour travailler dans une rencontre EAPN sur le logement, la condition c'est d'avoir participé à un groupe qui a travaillé collectivement sur la question. Même si on est très ancré par ailleurs, cela ne suffira pas, il faut aussi être capable de parler des sujets qui seront travaillés.*

Le délégué est le porte-parole d'un groupe qui lui confie une mission, il a donc besoin d'une préparation avec le groupe pour que celui-ci lui précise ce qu'il aura à dire et/ou à faire, en son nom. L'ambassadeur et le participant ne savent pas d'avance exactement ce qu'ils auront à apporter, ils ont besoin d'avoir la tête et le cœur pleins de ce que les autres vivent comme réalités, portent comme espoirs, mènent comme combats...

Nous l'avons déjà dit, pour que le représentant puisse assumer sa responsabilité, pour qu'il puisse connaître vraiment les personnes qu'il doit représenter, il faut que celles-ci puissent s'exprimer librement.

Mais cela ne suffit pas : il faut aussi qu'elles puissent construire leur propre pensée. Or, ceux qui sont « enfermés par la misère » n'en ont guère la possibilité. Parce qu'on les a trop souvent convaincus qu'ils manquaient d'intelligence, ils vont souvent reprendre ce qui se dit

généralement, même si, au fond d'eux-mêmes, ils ressentent que ce n'est pas tout-à-fait vrai. Seul un **travail collectif, une analyse collective** entre pairs d'abord, avec d'autres ensuite, permettent cette construction de la pensée.

En voici un exemple. A une étape de notre travail, nous avons fait un exercice entre nous, nous voulions nous rendre compte si nous avions ou pas la même idée de ce que c'est, la pauvreté. Chacun de nous a eu un temps de réflexion pour choisir quatre mots. Au début, chacun présente les mots qu'il a choisis :

Rose-Marie : *La santé : quand tu es pauvre, tu ne peux pas payer les médicaments - la nourriture : ne pas pouvoir se nourrir convenablement ; acheter à manger, cela coûte cher - l'argent : on n'en a pas assez - Un toit*

Manu : *Le manque d'argent, aussi ; à long terme : ce n'est pas juste un jour, une fois en passant - Vivre dans la rue, ou avoir un logement insalubre - Difficultés à obtenir ses droits, pour tous les droits - La santé : Comme Rose-Marie ; et quand on est pauvre, à cause de ce qu'on vit, on est plus souvent malade*

Marie-Laure : *Manques - Devoir se battre - Avenir bouché, ne pas voir d'issue - Vivre caché*

Monique : *Peur, soucis par rapport aux enfants*

A ce moment-là, Manu réagit : *Peur du placement, peur des jugements* puis Rose-Marie : *Dès la maternité.* Monique continue : *Combat quotidien, devoir tout le temps réfléchir.* Manu et Rose-Marie poursuivent : *Pour l'avenir des enfants, qu'ils ne vivent pas la même chose que nous.* Monique reprend : *D'autres décident tout à ta place.* Manu et Rose-Marie complètent chacun un bout de phrase de l'autre : *Tu ne peux pas faire ce que tu as envie, ce que tu as envie d'entreprendre. Les autres décident pour toi : le juge, l'assistant social, le SAJ, le médiateur de dettes, l'administrateur de biens...*

Rose-Marie : *Mais c'est parfois pour ton bien*

Manu : *Mais pas toujours : ils décident des choses qui ne les regardent pas*

Monique poursuit sur ce qu'ont dit Manu et Rose-Marie : *Pour l'école des enfants, le compagnon que tu peux ou ne peux pas avoir...*

Puis elle donne son quatrième point : *Se sentir inutile* et Manu embraie : *C'est aussi la culpabilité : on te dit que c'est de ta faute, tu penses « c'est de ma faute »... puis Rose-Marie : La honte.*

Manu : *Devoir faire des choix : ou tu payes la facture, ou tu payes la nourriture, ou tu achètes les baskets que ton gamin a besoin pour l'école : tu devrais pouvoir tout payer en même temps, mais tu ne peux pas, tu dois faire des choix.*

Cet exemple montre toute la dynamique du groupe. Le résultat est très différent que si nous avions interrogé chacun séparément. Ce que l'un dit aide l'autre à réfléchir plus loin, à dire des choses qui sont importantes pour lui même si ce n'étaient pas les premières qui lui étaient passées par la tête. Et parfois c'est pour reprendre ce qu'a dit l'autre, mais le plus souvent, pour compléter, nuancer, affiner... et parfois contredire.

Et la représentation politique n'est pas une représentation individuelle. L'enjeu n'est pas seulement la situation d'une personne prise isolément. L'enjeu est de gagner des changements collectifs et pour cela, d'apporter aussi la pensée collective et originale du milieu de la pauvreté. Pour cela également, le travail et l'analyse collectives sont indispensables. Ainsi, lors de l'interview d'un groupe de personnes en situation de pauvreté, une jeune femme ne connaissait pas le terme « cohabitant ». Le groupe en discute et après, elle dit : *Il faut supprimer ça, si on supprimait ça, on pourrait vivre ensemble ; si on veut lutter contre la pauvreté, il faut supprimer cela parce que cela punit les gens de la pauvreté.* C'était tout le groupe qui réfléchissait, on n'était plus sur un cas isolé, c'était la réflexion du groupe, à partir de leur propre vie, mais dans une vision bien plus large.

Si le travail collectif se fait trop vite entre personnes de milieux différents, nous l'avons dit plus haut, le risque est grand que ceux qui ont le moins de moyens, le moins de confiance en eux, ne puissent faire exister leur propre pensée. Il est nécessaire qu'ils disposent d'un espace protégé, d'une méthodologie adaptée... pour leur permettre de solidifier leur apport avant de le confronter à celui de personnes d'autres milieux<sup>78</sup>. Mais en même temps, il nous semble important que ces échanges plus larges puissent avoir lieu, les apports des uns enrichissent aussi la compréhension des autres. *On met des personnes ensemble, ceux qui ont connu la pauvreté, et d'autres, qu'il en sorte quelque chose... Une fleur si tu ne l'arroses pas, elle va faner. Si on fait quelque chose avec les alliés<sup>79</sup>, cela fait un global tous ensemble, parce que seul on n'arrivera pas, ils ont besoin de nous et nous on a besoin d'eux.*

Pourquoi parle-t-on si peu de ce travail collectif de base dans les présentations des dynamiques des Réseaux de Lutte contre la Pauvreté ? Quel est leur investissement pour que les personnes très pauvres puissent bâtir leur pensée ? Nous savons que cela se vit dans certaines des associations membres des Réseaux : Paul Trigalet (Solidarités Nouvelles) nous a dit que non seulement il rassemblait des personnes sans-abri pour agir ensemble, mais aussi pour réfléchir ensemble. Mais est-ce une pratique courante ou exceptionnelle ? Comment s'y prennent-ils ? Nous ne le savons pas.

Par ailleurs, il ne suffit pas que quelqu'un s'exprime pour qu'il soit entendu et compris. Il ne suffit pas d'entendre l'autre pour pouvoir transmettre. Ainsi que le dit Bernard Werber dans l'Encyclopédie du savoir relatif et absolu : « *Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous entendez, ce que vous comprenez... il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer. Mais essayons quand même...* ».

Lors de formations communes<sup>80</sup> entre membres du Mouvement ATD Quart Monde, nous prenons à chaque fois conscience combien il peut y avoir de différence entre ce que quelqu'un a dit et ce que nous disons ensuite quand nous essayons, tout simplement, de répéter ce qu'elle a dit. Pourtant, il s'agit à ce moment-là d'exercices très courts, sur des sujets simples, et la restitution est immédiate. Cela met en évidence la nécessité de prendre **de vrais moyens pour être fidèle** à la pensée des personnes que l'on veut représenter : prises de notes détaillées ou mieux encore, enregistrements et retranscriptions, écriture collective de compte-rendu, etc.

Aucun moyen ne pouvant jamais garantir à 100%, il nous semble important que le représentant vérifie s'il a bien entendu, bien compris, bien choisi ce qu'il aura à transmettre. *Dans Quart Monde-Université, on a fait des interviews, mais on a écrit aussi à partir de ce que les gens nous avaient dit. Avant d'en parler à d'autres, on est retourné les voir pour leur demander si on ne les avait pas trahis. Parfois, ils nous ont dit que ce n'était pas tout à fait ça, ils nous ont fait changer certaines choses !*

Ce n'est pas facile de vérifier. Il ne suffit pas de demander « Vous êtes d'accord ? » Souvent on dit : il faut reformuler avec ses propres mots. Mais si le représentant utilise des

---

<sup>78</sup> Voir les chapitres méthodologiques du *Croisement des Savoirs et des Pratiques*, Co-éditions Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde - 2008

<sup>79</sup> Ici : un allié en tant que membre du Mouvement ATD Quart Monde qui n'a pas vécu lui-même la grande pauvreté

<sup>80</sup> Voir « *Le croisement des pouvoirs* » Co-éditions Ed. de l'Atelier et Ed. Quart Monde - 2008 - pages 165 à 181

mots que l'autre, qui vit plus de difficultés que lui, ne comprend pas, s'il n'ose pas dire qu'il ne comprend pas ou ne s'y retrouve pas, la vérification ne marche pas.

*C'est quelque chose qui te reste collé à la peau. Même aujourd'hui, ce qu'on m'a dit à 14 ans, j'y pense toujours et j'ai toujours cette peur derrière moi. Alors si la personne n'a pas confiance en moi... quelqu'un que je ne connais pas... je n'ose pas dire que je ne comprends pas. Je peux le dire si je sais que je ne serai pas jugé.*

*Si on t'a toujours dit que tu étais un con... On te pose une question, alors tu stresses, surtout quand tu veux dire quelque chose auquel tu tiens. Je n'ai pas les mots, je stresse, et si je vois que l'autre ne comprend pas, je stresse encore plus. Et si je ne comprends pas, je ne peux pas dire si je suis d'accord ou pas.*

Cette vérification reste donc un défi, une exigence de vigilance, un appel à créativité pour la rendre possible. Ce dont nous sommes sûrs, c'est que c'est une nécessité qui semble trop peu souvent prise en compte.

Il est nécessaire de respecter le rythme des associations : pour construire une expression libre, pour se comprendre, pour se mettre d'accord sur ce qu'on va dire, comment on va le dire... il faut du temps, beaucoup de temps. Ce rythme nécessaire se heurte souvent au rythme politique totalement différent. Sans doute ce choc des rythmes est-il sans issue tant que l'on veut faire travailler les personnes pauvres sur les thèmes et questions choisies par les politiques. N'en serait-il pas tout autrement si l'on inversait l'ordre des choses ? Si l'on mettait, à la base du travail politique, les priorités que font émerger les personnes vivant la grande pauvreté ?

### Troisième étape : représentation proprement dite

La représentation se vit au moment de la prise de parole et du dialogue avec les responsables politiques, avec ceux qui disposent d'un pouvoir de décision.

Cette étape n'est pas la plus facile. Dans « La méthodologie de l'expert du vécu », Frans Spiesschaert pointe de nombreux risques, exigences pas faciles à rencontrer, défis à relever... rien qu'au niveau de la place que devrait prendre l'expert du vécu au sein de son équipe de travail, dans les organisations qui l'emploient. Il n'évoque guère, nous l'avons dit, la pratique de leur mission de représentation à un autre niveau. Il nous semble intéressant cependant de noter certains aspects<sup>81</sup> que nous avons également retrouvé dans d'autres situations : le risque de considérer l'expert du vécu comme inférieur et que celui-ci se considère comme tel, la difficulté à entrer dans un dialogue : « *lorsqu'on a appris à se taire toute sa vie, il n'est pas évident de se mettre brusquement à parler* », ou au contraire, par effet de balancier, « *il peut adopter une attitude arrogante et supérieure et développer le sentiment que tout repose sur lui, que rien ne peut réussir sans son intervention* », sentiment de l'expert formé qu'il ne sait rien lorsqu'il découvre ses erreurs et son ignorance, etc. **Tout cela rend difficile un dialogue sur pied d'égalité.**

La question de **l'équilibre entre différents participants** au dialogue est également présente. Dans les Rencontres Européennes de personnes en situations de pauvreté, certains estiment que « *Les ateliers sont trop grands, les discussions ne sont pas assez profondes, trop de personnes représentent des pauvres et il n'y a pas assez de gens qui ont l'expérience de la pauvreté* »<sup>82</sup> tandis que d'autres, régulièrement, déplorent surtout le fait que les responsables

---

<sup>81</sup> Pages 89 à 92

<sup>82</sup> Evaluation d'une délégation polonaise

politiques soient très peu présents. De plus, certains de ceux qui participent à de telles rencontres y contribuent de manière très partielle, pour présenter leur propre intervention, mais disparaissent ensuite, sans prendre le temps du dialogue. Toutefois, nous tenons à souligner que nous avons aussi expérimenté et vu des rencontres où des responsables politiques s'impliquaient complètement et s'engageaient à répercuter dans leur milieu ce qu'ils avaient appris de ce dialogue. Nous avons vu le bourgmestre d'une ville importante, un ministre... prendre la peine de vivre de vraies rencontres avec des délégués de familles très pauvres, prendre des notes, réagir à ce qu'ils entendaient, expliquer et défendre leurs choix politiques, oser la confrontation respectueuse... Nous avons vu un haut responsable de la Commission Européenne s'impliquer dans les Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté... Ces exemples et bien d'autres nous permettent d'affirmer que le dialogue est difficile, demande énormément d'implication de part et d'autre, mais est possible.

Mais ici aussi, des conditions sont nécessaires, la présence des uns et des autres ne suffit pas. S'y jouent toutes les questions de communication que nous développons plus loin, mais aussi les rythmes, le besoin d' « espaces réservés » qui permettent à ceux qui ne sont pas coutumiers de grands débats d'y faire entendre leur voix, d'espaces de silence lorsque le dialogue s'instaure, pour pouvoir rassembler sa pensée et préparer ce que l'on veut exprimer, etc. Un des membres du groupe a fait le lien avec ce que nous avons vécu tout au long de ce travail commun : *Ce que je retiens de nos réunions-mêmes, c'est importance d'avoir de l'espace, du temps, du concret, du vocabulaire simple... Sinon on ne peut pas travailler ensemble. Et toujours vérifier si on s'est compris. Et toujours rappeler ce qui s'est fait, pour avoir des bases solides pour continuer à avancer.*

#### Quatrième étape : le retour

Cette étape nous est apparue aussi importante que les précédentes et pourtant, elle est rarement mise en œuvre ou alors, au mieux, on lui consacre bien peu de moyens.

Par exemple, plusieurs d'entre nous ont découvert des tas de choses qu'ils ne savaient pas ; par exemple, que le Mouvement ATD Quart Monde était impliqué dans des Rencontres Européennes de personnes en situation de pauvreté ; qu'il existait une Délégation du Mouvement auprès des Institutions Européennes ; que des membres du Mouvement avaient participé à des groupes de travail, des temps de représentation, etc.

Or, il y a des personnes très pauvres, bien plus démunies encore, qui ne savent pas et qui pourtant auraient besoin de savoir que cela se passe : savoir ce qui s'est dit, comment cela s'est passé, comment cela a été accepté par les politiques, leur réaction...

Quand il n'y a pas de retour, on ne peut pas savoir ce que les gens ont fait. Ceux qui ont préparé, directement ou indirectement, ont le droit et le besoin de savoir ce qu'on a fait de ce qu'ils ont dit, ce que cela a provoqué... et ce qu'on va faire avec. Sinon, c'est normal qu'ils se sentent manipulés. *Si tu veux te sentir bâtisseur, faire partie de quelque chose qui bouge, faire partie de la lutte contre la pauvreté, tu dois sentir que ce que tu apportes, cela fait bouger les choses.*

*On a aussi besoin de savoir si des gens n'étaient pas d'accord, s'ils ont dit d'autres choses. Si c'est fait comme cela, cela peut être formateur.*

*Si les gens n'ont pas de retour, ils ont l'impression que cela ne sert à rien et ils ne veulent plus...*

*Et le représentant ne se remet plus en question, ne se fait plus remettre en question par les autres.*



Le retour, peut-être encore davantage que les autres étapes qui forment un tout indissociable pour qu'il y ait vraiment représentation des personnes vivant la pauvreté, nous met face au défi de la communication.

## 4. Le défi de la communication

La représentation comporte forcément, sans cesse, une part essentielle de communication : communication entre représentés et représentants, entre représentants et décideurs. Or, un des éléments qui jouent un rôle important dans la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est d'être privé de moyens de communiquer avec d'autres.

*Peut-être que des choses seront reprises, mais sous un autre angle ; les ministres et les gens de loi ne parlent pas comme nous, ils ont des mots et des phrases qu'on ne peut pas comprendre, tu vas ressortir, tu ne sais pas parce que ces mots-là, tu ne les as jamais entendus.*

*Au sénat, un homme parlait au nom du Réseau belge de lutte contre la pauvreté. Nous ne pouvons pas dire s'il nous représentait ou pas, parce que il utilisait un langage différent du nôtre, qu'on ne comprenait pas. Ils ont fait des études plus haut que nous, ils sont plus intellectuels, nous ne comprenons pas leurs mots... Et lorsque nous, nous parlons, ils vont « comprendre » nos mots, mais nous ne sommes pas sûrs qu'ils ont vraiment compris ce que nous voulions dire, ils ne mettent pas le même sens sur les mots.*

Cela se joue en effet déjà au niveau du **langage**. Ceux qui ont fait des études ne se rendent souvent pas compte que ceux qui n'ont pas eu accès à l'instruction, dans notre société, ont été aussi privés de la maîtrise des mots que les autres utilisent sans cesse, sans même y réfléchir, pour exprimer leurs réalités et leur pensée.

Ainsi, lors d'une co-formation récente, le dialogue a buté sur des mots comme « émotion », dont certains ignoraient le sens.

Il y a des mots que l'on n'a jamais entendu, ou des mots dont on ignore le sens parce qu'ils recouvrent une expérience que l'on n'a jamais eu l'occasion de faire.

Même entre membres du Mouvement ATD Quart Monde, ce n'est pas facile : *On ne sait pas toujours affronter la personne, on ne sait pas comment elle va réagir, même si on se connaît, alors on n'ose pas dire qu'on ne se comprend pas, on préfère se taire. Mais si on ne se dit rien, on ne peut pas se rendre compte qu'on ne se comprend pas, on ne peut pas apprendre. Dans notre groupe, on le fait tout le temps, s'expliquer, dire ce qu'on veut dire avec les mots qu'on utilise ; c'est aussi ce qu'on apprend à l'Université Populaire mais là aussi, il y a des choses qu'on ne comprend pas, et on n'a pas le temps de le dire...*

C'est aussi le rôle de celui qui anime : vérifier que tous les participants se sont bien compris.

Ce n'est pas seulement une question de « mots compliqués ». Il y a des mots que chacun emploie, mais en lui donnant un sens différent. Ainsi lors d'une Université Populaire, *quand une assistante sociale utilisait le mot danger, elle pensait à un enfant n'avait pas assez à manger ; pour nous, quand on dit que les enfants sont en danger, c'est qu'on nous accuse de les taper !* Lors d'une rencontre européenne des délégués du Mouvement ATD Quart Monde parlaient du placement. Pour eux, il était évident qu'ils évoquaient une réalité omniprésente dans la vie des populations très pauvres : le placement de leurs enfants en institutions ou en familles d'accueil. Mais leur interlocuteur, pendant tout un temps, a pensé placement... financier ! Le dialogue de sourds dans toute sa splendeur...

Si on n'explique pas ce qu'on met derrière les mots, on ne peut pas se comprendre. Et on ne peut pas représenter quelqu'un qu'on ne comprend pas.

Cela arrive aussi entre personnes vivant la pauvreté. Par exemple, dans un groupe de travail d'Université Populaire Quart Monde, la discussion autour du « budget familial » était très tendue entre différents participants, l'un d'entre eux refusant absolument de mettre dans ce budget des dépenses telles que le loyer... Incompréhension totale du groupe ! Jusqu'au moment où l'animateur a pensé à demander : « *Mais le budget familial, c'est quoi pour toi ?* » Réponse : « *Ce que je fais avec les allocations familiales* ». Le malentendu levé, le dialogue a pu se poursuivre sereinement.

Les difficultés d'un langage non partagé sont relevées dans «Petits pas, grands changements», dans le chapitre consacré aux Rencontres Européennes de personnes en situation de pauvreté : « *Je ressens le besoin de communiquer (...) mais si je ne connais pas la terminologie utilisée par les décideurs et les politiciens, je serai incapable de défendre mon point de vue*<sup>83</sup> ». Mais... la simple compréhension commune de ce texte de 3 pages a demandé 2 heures de travail pour le sous-groupe des militants Quart Monde qui voulait le travailler alors que nous pensons bien que leurs auteurs imaginent avoir réalisé un document facile d'accès. Alors, ne parlons pas de documents plus complexes et beaucoup plus long, sur lesquels on demande parfois l'avis des personnes en situation de pauvreté...

Ce n'est pas pour rien qu'une des tâches confiées aux experts du vécu est la simplification de documents pour les rendre plus accessibles. Cela nous semble une démarche intéressante mais encore bien trop partielle et encore bien trop rarement mise en œuvre au sein même de ce qui se veut des lieux de représentation et de dialogue avec les très pauvres : « *Le travail de rédaction du rapport final révèle la difficulté de mener le processus jusqu'au bout (...) Quand il s'agit de rédiger les conclusions tout s'accélère, il faut manier pour le moins une autre langue, il faut avoir des facilités pour s'exprimer (...) On en revient au même schéma : les pauvres parlent mais les conclusions, ce sont les 'dégourdis' qui les tirent*<sup>84</sup> ».

Nous venons d'évoquer les difficultés de parler un langage commun, entre personnes qui partagent la même langue maternelle, mais pas la même histoire de vie. Les difficultés s'aggravent encore dès lors qu'il s'agit de langage **écrit**. Les études menées par l'association Lire et Ecrire montrent que 10% de la population belge est concernée par l'illettrisme, ne peut pas lire en le comprenant un texte simple relatif à sa vie quotidienne, ni bien sûr écrire un tel texte. Ce qui est moins connu, c'est combien l'illettrisme continue à toucher massivement les adultes et les jeunes de milieux très défavorisés qui ont pourtant suivi tout leur cursus scolaire dans le système d'enseignement belge.

Même parmi ceux qui « se débrouillent » avec l'écrit, rares sont ceux qui peuvent lire en les comprenant des documents plus importants, plus complexes. Dans notre groupe, nous avons été directement confrontés à cette difficulté. Les documents que nous aurions aimés étudié ensemble étaient pour la plupart difficiles, sinon impossibles à comprendre pour plusieurs membres du groupe.

Tout ceci met en évidence les difficultés que l'on rencontre dans un processus de représentation politique, qui comprend forcément un aspect **d'information** : pour inviter les personnes, pour leur rendre et vérifier ce qu'elles ont préparé, pour assurer le retour, après le temps de représentation proprement dit.

L'oral reste le moyen le plus sûr, surtout lorsqu'il s'accompagne de vérifications de la bonne compréhension mutuelle. L'oral, c'est le bouche-à-oreille, c'est aussi la lecture collective à haute voix, c'est la présentation orale construite...

Mais lorsque nous parlons « représentation politique des personnes en situation de pauvreté », il y a des enjeux très larges, tout le monde devrait en être informé, y compris et d'abord les personnes qui vivent le plus de difficultés. Or, il est impossible rencontrer personnellement chacune des personnes qui vit la pauvreté. Alors, comment faire pour être

---

<sup>83</sup> Page 74

<sup>84</sup> Evaluation de Jean Vénard, Espagne

représentatif quand on prépare ? Comment rendre compte largement, après ? Sur quoi on communique, comment, quel contenu ?

Nous avons découvert que M. Vandebossche, notre témoin qui a suivi 3 années de formation comme expert du vécu ne savait pas que l'association même qui l'employait comptait parmi les co-organisateurs de la conférence européenne de consensus 2010 sur le « sans-abrisme » ( ???).

Nous l'avons dit, des tentatives d'information large existent.

Les Réseaux, beaucoup d'associations... s'investissent dans la publication de journaux, de brochures, dans des sites internet.

Pour préparer la Conférence Européenne de Consensus 2010 sur le « sans-abrisme » ( ???), un site internet particulier a été créé, avec présentation en images (un « powerpoint »). Nous l'avons testé dans notre groupe : les mots sont trop compliqués, les images passent trop vite, les textes sont écrits trop petits... Bref, pour nous, il était largement inaccessible.

Des rapports détaillés ont le mérite d'exister. Nous avons évoqué déjà plus haut combien la lecture de ces rapports est difficile, voire impossible pour les personnes en situation de pauvreté.

Nous mesurons combien ce travail de communication, défi majeur d'une démarche de représentation politique, est difficile à relever. Nous n'avons pas de recette-miracle à proposer mais il nous semblerait très important que l'on poursuive cette recherche essentielle.

Les médias, et en particulier les médias audio-visuels, ont certainement un rôle à jouer.

Mais, plus fondamentalement encore, ce défi met en évidence combien, pour mettre fin à l'exclusion, pour assurer à tous le droit de tous, l'instruction est fondamentale, incontournable. Tant qu'ils n'auront pas réellement accès à l'instruction, les plus pauvres resteront dépendants de la bonne volonté des instruits.

## **5. Buts de la représentation - le défi des ambitions**

La réflexion précédente nous amène directement au défi suivant : lorsque nous envisageons la représentation politique des personnes et des familles vivant la pauvreté, quelles sont nos ambitions ?

Certains sont amers et déçus après avoir vécu une Rencontre Européenne de personnes en situation de pauvreté. Un délégué d'Espagne à la 5<sup>ème</sup> Rencontre Européenne dit ainsi : *« Quelques fois nous avons l'impression de servir de cobayes entre les mains d'autres personnes qui s'enrichissent à nos dépens ou ne donnent pas la moindre importance à ce que nous vivons. Tout ce qui les intéresse c'est de remplir des rapports, de faire « leur travail », des données et encore des données... »* Pire encore, certains pensent que les « résultats » sont déjà écrits avant même que la consultation des personnes n'ait commencé.

D'autres sont plus optimistes. Ils disent que ces Rencontres permettent d'échanger les « bonnes pratiques » en matière sociale, entre pays, qu'elles ont remis en cause la vision de la pauvreté, qu'elles donnent des enseignements pour permettre la participation des pauvres partout.

De telles phrases ne nous ont pas semblé très claires. Des bonnes pratiques : pour gagner quoi ? Quelle vision de la pauvreté ? Permettre la participation des pauvres : pour quoi faire ?

De même, le discours autour des Experts du Vécu nous a parfois laissé perplexes. Dans tous les documents, il est bien question de lutter contre la pauvreté. Mais cela signifie quoi ?

C'est pourquoi nous avons essayé de repérer ce que disaient les uns et les autres de la pauvreté, dans les documents relatifs aux deux initiatives que nous avons étudiées.

Dans les théories, nous nous sommes assez bien retrouvés. Partout, il est question d'accéder aux droits fondamentaux, de la dignité des personnes, de leurs combats aussi, de leurs forces, de l'importance de leurs savoirs.

Pourtant, dès que cela se développe et se détaille, les documents ne parlent presque plus que d'un aspect : les manques, les besoins, les difficultés...

Dans les Rencontres Européennes, les thèmes et les rapports montrent au départ peu d'ambition : assurer « un minimum » par rapport aux besoins matériels comme les revenus (revenu minimum, le logement, l'eau et l'électricité, accès à la santé (surtout accès aux soins)... Nous n'avons pas vraiment vu l'intérêt de centrer toute une rencontre, de tels moyens, sur la question « Comment on se débrouille au quotidien ». Après la 5<sup>ème</sup> Rencontre, un délégué espagnol écrit : *« Ils s'obstinaient à demander que l'Italie introduise le RMI. Mais nous, on n'en veut pas du RMI ! Nous, on veut travailler, on veut des investissements pour que les entreprises fonctionnent, pour que le pays fonctionne pour tous. Je ne veux pas d'aides qui supposent de vivre sous contrôle permanent ... plutôt un travail que des aides, mais, bien sûr qu'on n'aille pas supprimer les aides des gens qui n'ont rien d'autre pour vivre ! »*

Progressivement cependant, nous avons vu une évolution. Par exemple, nous nous sommes beaucoup mieux retrouvés dans le rapport de la Rencontre 2010 qui affirme *« Dans un futur proche, il est urgent de briser le cercle de reproduction de la pauvreté en consacrant des moyens à la lutte contre la pauvreté infantile. Rencontrer les besoins des enfants, c'est rencontrer les besoins de tous : logement, santé, accès aux services, revenu, emploi... Prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté infantile c'est combattre tous les aspects de la pauvreté et en même temps, c'est proposer des solutions à la pauvreté des familles. L'accès à l'éducation est une condition de base pour investir dans le futur des enfants. L'accès aux services sociaux est une stratégie qui améliore la situation des familles. »*

Dans « La méthodologie de l'expert du vécu... », après des introductions bien plus ambitieuses, Frans Spiesschaert définit les buts et résultats de cette nouvelle fonction par rapport à l'amélioration de l'assistance pour mieux épouser les besoins des pauvres, améliorer la compréhension mutuelle, éviter les blessures supplémentaires... Cela passe éventuellement par une évolution des structures, pour qu'elles soient mieux adaptées aux « besoins des pauvres ». Nous avons eu le sentiment que l'enjeu était de rendre les services plus efficaces pour régler des problèmes individuels qui sont les conséquences de la pauvreté et l'exclusion mais sans s'intéresser beaucoup aux racines fondamentales de la misère.

Nulle part, nous n'avons trouvé d'écho à ces interpellations que nous ont lancés des personnes très pauvres quand elles ont eu l'occasion de bâtir une réflexion solide au niveau des causes profondes et de ce qui fait l'essentiel de la misère.

Ainsi, une femme disait au retour d'une rencontre internationale : « *Même si ce qu'on vit est différent, la misère, au fond, c'est partout pareil. En Europe, en Afrique, en Asie... partout : on se permet n'importe quoi avec nous parce qu'on nous considère comme moins que les autres.* »

Où tout récemment encore, un groupe qui était censé travailler sur l'accès aux droits a absolument voulu mettre en avant, d'abord, la question de la liberté : liberté pour soi, pour ses enfants, pour sa famille. Pour les membres de ce groupe, la misère, c'est d'abord ne plus être libre, toujours dépendre des autres qui choisissent ou décident pour toi. Cela fait écho à plusieurs citations de cette étude.

D'autres encore mettent l'accès sur le fait que ce n'est pas de l'aide qu'ils attendent, pas des minima, pas des droits spéciaux pour les pauvres mais « *pouvoir vivre comme tout le monde* » et « *pas de l'aide pour nos enfants, mais les moyens de les élever nous-mêmes* ».

Et dans notre groupe : « *Ce qui est important pour nous, ce n'est pas seulement aujourd'hui, c'est ce que vont devenir nos enfants et nos petits-enfants, cela nous intéresse.* » « *Qu'est-ce qu'ils font de ce qu'on leur dit ? Est-ce que cela va loin ? Est-ce que cela va changer la vie, est-ce que cela va permettre à nos enfants et aux enfants des autres d'avoir une vie meilleure ?* »

C'est frappant : lorsqu'ils ne sont pas enfermés dans un thème donné trop étroit, lorsqu'ils ont l'occasion de construire et développer leur pensée, les personnes qui ont l'expérience vécue de la pauvreté et l'exclusion nous renvoient directement d'une part à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « Tous les hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits », et d'autre part à la définition de la grande pauvreté rédigée par Joseph Wresinski, pour le Conseil Economique et Social de France, en 1987, définissant la grande pauvreté comme la privation des droits fondamentaux, moyens nécessaires pour assumer ses responsabilités professionnelles, familiales et sociales.

Une question se pose donc par rapport à **ce que nous mettons derrière les mots « lutte contre la pauvreté »** ? Est-ce que nous visons une amélioration relative des conditions de vie des très pauvres ou est-ce que nous cherchons à éradiquer la misère, c'est-à-dire à la détruire jusque dans ses racines, ses causes les plus profondes ? Est-ce que l'ambition que nous avons est une mini-ambition, spécifiquement réservée aux personnes qui vivent la pauvreté, ou est-ce que, poussés en avant par celles-ci, nous avons de grandes ambitions pour toute la société et plus particulièrement pour ceux qui représentent son avenir : les enfants, tous les enfants ?

C'est là que nous attendent les personnes très pauvres : est-ce que c'est à ce niveau que nous nous donnons rendez-vous, lorsque nous voulons assurer leur représentation politique ? L'enjeu devient dès lors qu'elles puissent se faire entendre pour pouvoir apporter leur contribution, à partir de leur expérience de la misère et de l'exclusion, dans tous les domaines de la vie.

Car n'est-ce pas, en soi, enfermer les personnes pauvres dans l'exclusion que se limiter à les interroger par rapport à leur situation de pauvreté ?

*Même si je suis pauvre, je vis dans mon quartier, il ne faut pas mettre les pauvres de côté, ils mangent, ils boivent, ils prennent le train. Il ne faut pas les ignorer parce qu'ils sont pauvres, ne pas les mettre de côté.*

*Quand on nous demande d'être représentant de la pauvreté, on nous attend seulement pour parler de la pauvreté. Mais on a des tas de choses à dire sur d'autres choses aussi ; on ne nous demande jamais notre avis sur d'autres choses. Parler uniquement de la pauvreté, ce n'est pas cela qui fait qu'on lutte contre la pauvreté, il faut que la parole s'ouvre sur des choses très différentes, que les paroles s'expriment sur des choses très différentes : sur l'enseignement par exemple.*

*Il y avait un homme sans-abri, très marqué, à la gare, je pensais « c'est quelqu'un de limité, il n'a pas grand-chose à dire ». Mais maintenant, chaque fois que je le vois, il vient avec des coupures de journaux, il me parle de la politique ! Il est là où je ne l'attendais pas.*

Cela rejoint une des conclusions essentielles des deux années de travail du groupe « citoyenneté » de Quart Monde-Université qui avait déjà travaillé sur le thème « Représentation, grande pauvreté ».

*« Pour enrichir la démocratie, grâce à la participation de ceux qui en sont trop souvent exclus, il faut repenser la représentation. En effet, les différents types de représentation, même celles par catégories sociales ou professionnelles, laissent toujours des gens de côté. Il ne s'agit donc pas d'ajouter une catégorie supplémentaire : celle des très pauvres. Notre hypothèse était que, dans son fondement, la représentation, c'est rendre présente la question des absents **dans tous les lieux où les décisions se prennent** : partis politiques, syndicats, associations...<sup>85</sup> »* parce que « *La représentation des plus pauvres est un élément indispensable du combat contre la misère ; celui-ci concerne tous les citoyens parce que la société s'appauvrit si elle se prive des connaissances que peuvent apporter ceux qui sont exclus.* »

---

<sup>85</sup> *Le croisement des savoirs et des pratiques* - pages 491 et 492

## **6. Représenter ... qui ? Le défi d'aller jusqu'aux plus pauvres**

Nous voulions travailler le thème « pauvreté et représentation politique ». Au cours du travail de notre groupe, une interrogation est apparue : représenter... qui ?

Dans un premier temps, nous avons dit « représenter les plus pauvres ». Quand nous utilisions cette expression, nous avions en tête ce qui a été précisé par le groupe de recherche Quart Monde-Université : les plus pauvres, ce n'est pas une catégorie à part, « c'est une recherche vers les personnes encore plus pauvres et plus exclues que celles déjà rencontrées ».

Mais nous nous sommes rendu compte que nous avions du mal à nous faire comprendre, en nous exprimant ainsi. Lorsque nous avons interviewé un groupe de personnes vivant la pauvreté, nous leur avons demandé qui, selon elles, représentait les plus pauvres. Leurs réponses ont été intéressantes et perturbantes à la fois car elles ont évoqué immédiatement les personnes très pauvres des pays très pauvres, les victimes de grandes catastrophes des pays du Sud. Malgré les grandes difficultés qu'elles vivaient, ces personnes étaient conscientes que d'autres avaient une vie encore plus dure que la leur. Mais en même temps, cela voulait dire qu'elles ne se sentaient pas personnellement concernées par notre recherche. Ce n'était pas cela que nous voulions.

Nous avons vu aussi que « les gens pauvres » ne sont pas tous pareils, ne pensent pas tous pareil. Il est impossible de rencontrer personnellement chacune des personnes qui vit la pauvreté. Notre question devenait : comment être représentatif de tous ?

Nous avons alors utilisé les termes « représenter les pauvres », ou « représenter les très pauvres ».

A la réflexion, le premier nous a paru trop général. Nous étions d'ailleurs perplexes en découvrant les vidéos des Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté. Nous avions l'impression (pas forcément exacte - ce n'était qu'une impression que nous n'avons pas pu vérifier) que dans ces Rencontres, les délégués étaient certainement des personnes qui avaient peu de moyens financiers, qui vivaient de nombreuses difficultés au niveau du logement, du travail, etc. mais que peu venaient du monde de la misère. Nous craignons qu'en parlant, simplement, de la représentation des personnes pauvres, on n'oublie ceux qui sont le plus atteints par la misère et l'exclusion.

Par contre, parler des très pauvres, au sens de la grande pauvreté telle que définie par Joseph Wresinski, revenait à peu près au même que parler des plus pauvres : les personnes ne se sentaient pas concernées, ou se sentaient stigmatisées...

En affinant ainsi progressivement notre réflexion, nous avons précisé que ce que nous voulions, c'est chercher ce qui était nécessaire pour que tous puissent être représentés dans la réflexion politique, sans exception ; tous, donc **jusqu'aux plus pauvres**, que personne ne soit oublié, laissé de côté. Le défi d'assurer la représentation politique jusqu'aux plus pauvres précise donc les ambitions que nous portons.

### **Car le risque, c'est d'ignorer les plus pauvres.**

Nous avons cherché, là encore, à préciser ce que nous entendions par ces mots.

*Ignorer, c'est plus que laisser sur le côté ; ce n'est pas juste pour un temps. Ignorer, c'est un abandon.*

*Le risque c'est de ne pas avoir les points de vue des gens vivant la grande pauvreté, à ce moment-là, ce n'est pas un combat pour tout le monde, ce n'est pas juste et équitable, qu'on parle d'une partie de la pauvreté et pas l'autre, que l'on coupe en deux... On a précisé : représenter les personnes qui vivent la pauvreté, jusqu'aux plus pauvres. Jusqu'aux plus pauvres : pas « pour leur faire plaisir » mais parce qu'ils sont un atout... Par exemple, dans un groupe, une dame qui est très timide, qui ne dit presque rien, juste une phrase, mais cela change tout le travail du groupe, cela change le monde !*



### **Pourquoi est-ce difficile ?**

*Il y a la peur d'aller chez certaines personnes pour les interroger ! Nous avons pensé à des personnes qui sont tout au fond du découragement : Il y a des gens qui sont rejetés, par exemple qui ne se lavent pas, qui sentent mauvais... Il y a partout des gens comme cela... Ce n'est pas facile pour eux : ils doivent venir, en parler, venir dans un groupe... C'est vraiment dur pour eux et pourtant c'est vraiment vers eux qu'il faut aller parce que c'est eux qui vivent vraiment la vie difficile.*

Aller jusqu'aux plus pauvres, cela suppose de tout penser, de tout organiser... à partir de ceux qui ont le plus de difficultés : les rythmes, les moyens, les outils, le langage... pour qu'ils puissent apporter leur contribution.

Plus généralement, plus fondamentalement : *Quand on pense que les gens n'ont rien à dire, on ne va rien leur demander ; ou alors on fait semblant, et puis on rit d'elles, derrière leur dos.* Ce n'est que dans la mesure où nous sommes convaincus que le monde a besoin d'eux que nous prendrons les moyens de les rendre présents dans tous nos lieux où l'avenir se réfléchit, se décide. Cette conviction est d'autant plus essentielle que ceux qui ont toujours vécu la misère et l'exclusion ont généralement été convaincus qu'ils n'étaient pas très intelligents, que leur pensée était sans intérêt, voire inexistante. Pour qu'ils puissent faire valoir le contraire, il est nécessaire que nous y croyions davantage qu'eux-mêmes, dès le départ, sans qu'ils aient à prouver quoi que ce soit.

## **7. Le défi de la formation**

Tout au long de ce travail, nous avons relevé des conditions essentielles, indispensables pour que tous, jusqu'aux plus pauvres, soient représentés auprès des décideurs, dans tous les domaines de la vie.

Plusieurs de ces conditions supposent une formation. Il est des choses qu'il nous faut apprendre. Ce qui suit n'en fait pas le tour, ici encore nous renvoyons à d'autres travaux<sup>86</sup>.

Un rappel s'impose : assumer la représentation politique, jusqu'aux plus pauvres, ce n'est pas uniquement l'affaire de ceux qui eux-mêmes vivent ou ont vécu la pauvreté. Tout citoyen peut être concerné, peut être amené en tant que « délégué » ou « ambassadeur », à transmettre ce que des personnes très pauvres ont préparé comme contributions, à faire valoir ce qu'il a appris d'elles. Par contre, il nous est apparu que lorsqu'il s'agit d'une représentation-participation, lorsqu'il s'agit de participer à une analyse, une réflexion... personne ne pouvait prendre la place de ceux qui ont l'expérience de la misère et de l'exclusion. C'est en effet cette expérience douloureuse qui a construit leur sensibilité et forgé leur compréhension du monde. Dans le travail collectif, leur apport est unique, irremplaçable... aux côtés d'autres apports.

Mais quel que soit son propre parcours de vie, un point qui nous a paru essentiel c'est que tout représentant développe ses capacités à **accepter le point de vue de ceux qui ne pensent pas comme lui**. Quelqu'un qui ne parle que pour lui, qui n'apporte que son point de vue à lui n'est pas un représentant, il doit pouvoir apporter le point de vue de ceux qui pensent autrement que lui.

Par exemple, dans un groupe de travail, il y avait Chantal, une femme très énergique, très « rentre dedans ». Au début de son engagement dans le Mouvement ATD Quart Monde, elle avait beaucoup de difficultés à entendre ceux qui ne pensaient pas comme elle. Dans ce groupe, elle s'est proposée comme porte-parole. L'animateur lui a demandé de présenter au groupe ce qu'elle voulait dire en plénière. Elle l'a fait. Il y avait beaucoup de ce qu'elle, elle avait dit, mais quand même aussi des choses dites par les autres membres du groupe. L'animateur a demandé à chacun s'il retrouvait ce qui était vraiment important pour lui. Tous ont dit « Oui, mais il y a aussi... » et ils disaient un autre aspect, en une ou deux phrases. Spontanément, Chantal a noté ces phrases-là. Et en plénière, elle a vraiment repris ce que chacun voulait faire passer. Ce qui lui a permis d'avancer, c'est certainement la manière dont nous avons travaillé là, mais aussi ce qu'elle avait vécu entretemps, dans d'autres groupes.

Cette aspect de formation se trouve aussi dans les « formations communes » organisées pour les membres du Mouvement ATD Quart Monde : *On a fait des exercices pour apprendre à entendre ceux qui ne pensent pas comme nous, on devait redire ce que l'autre avait dit : « Toi, tu penses que... et moi, je pense que... » C'est toute une formation, c'était il y a 9 ans, et je m'en rappelle encore aujourd'hui !*

Si l'on n'a pas une telle formation, on ne laisse pas la variété des points de vue s'exprimer.

Un aspect particulier : c'est un apprentissage de découvrir que ce n'est pas parce que les réponses ne correspondent pas aux questions posées qu'elles sont sans intérêt. *C'est cela qui a voulu sortir et qui a toute son importance*. On a besoin d'une formation pour pouvoir prendre en compte ce que les gens apportent et qu'on n'a pas prévu, un exemple qui semble n'avoir aucun lien avec le thème que l'on travaille. Mais si la personne l'apporte à ce moment, c'est

---

<sup>86</sup> Ces deux ouvrages développent longuement les aspects de formation, entre autres : « *Le croisement des pratiques* » (« *Le croisement des savoirs et des pratiques* ») et « *Le croisement des pouvoirs* »

qu'elle, elle a fait un lien. Par exemple, lors d'une Université Populaire Quart Monde, il était question des élections. L'invitée explique que même les personnes sans domicile peuvent voter, elles ont le droit d'aller s'inscrire à la commune. Dans la salle, un homme se lève et raconte comment un homme qu'il connaît bien se comporte dans le magasin de son quartier. C'est un homme effacé, qui laisse toujours les autres passer devant lui... A première vue, cela n'avait rien à voir. Et pourtant, lorsqu'il a eu l'occasion de l'expliquer, c'est devenu évident : pour un homme comme cela, qui ose à peine se rendre dans le magasin du quartier pour faire ses courses, se rendre à la commune pour exiger d'être inscrit, pour pouvoir voter, c'est un droit théorique, inaccessible.

Sans formation, on passe complètement à côté d'une réflexion comme celle-là.

Faire de la place à ceux qui ne pensent pas comme soi, ce n'est pas seulement par rapport à ceux qui disent des choses différentes de ce que soi, on pense ; c'est aussi faire de la place à ceux qui ont une manière différente de penser et de s'exprimer.

Nous ne le détaillons pas davantage ici car nous l'avons déjà évoqué précédemment dans cette étude, mais il nous semblait important de rappeler ici combien il est essentiel, pour pouvoir assumer un rôle de représentant, de développer nos capacités de communication.

Nous avons, bien sûr, besoin d'être compris par ceux à qui nous nous adressons. Nous l'avons particulièrement ressenti lors d'un colloque sur la pauvreté organisé au Sénat, où ont pris la parole des représentants du Réseau belge de lutte contre la pauvreté et d'ATD Quart Monde : le défi, c'est d'être compris à la fois par ceux qui vivent la pauvreté, qui ne sont pas à l'aise avec les grands mots et les grandes phrases, et en même temps par les décideurs qui ont l'habitude d'un certain langage.

*Un homme à la rue qui voulait parler au nom des personnes pauvres, il essayait et il se faisait rentrer dedans par les gens à la rue, et il en pleurait : vous, quand vous parlez au nom des gens de la rue, on vous écoute, et pourquoi pas moi ? Je n'y arrive pas... ». C'est le pouvoir de celui qui sait maîtriser les mots.*

Mais apprendre à comprendre vraiment ceux qui nous parlent, particulièrement ceux qui ont le moins de moyens pour s'exprimer, c'est encore bien plus difficile parce que le piège, c'est de croire qu'on a compris. L'apprentissage, ce n'est pas une technique. Ce n'est pas quelque chose que l'on apprend à l'école. C'est savoir que pour l'autre, c'est compliqué, il ne trouve pas ses mots, il y a la pression... Il a besoin de temps. Derrière le mot qu'il dit, il met toute une partie de sa vie que l'autre ne connaît pas. Vérifier si on s'est compris, c'est tout un apprentissage.

## Conclusion

Au départ, notre travail portait sur la représentation politique des personnes pauvres. Au final, la question s'est posée tout autrement : comment mettre fin à l'absence des plus pauvres dans la représentation politique ?

Cette absence est un déni de citoyenneté, c'est-à-dire que ceux qui vivent la grande pauvreté ne sont pas considérés comme des citoyens comme les autres, ils n'ont pas les mêmes droits que les autres, leur parole n'a pas la même valeur que celles des autres. Ils ne sont pas suffisamment pris en compte, et n'exercent pas de pouvoir.

Dans le Rapport Général sur la Pauvreté<sup>87</sup>, nous lisons : « *Ce déni de citoyenneté, c'est le sentiment et la position de ne pouvoir contribuer à rien, ne compter pour rien, d'une vie sans intérêt qui n'a pas droit au grand jour de la vie publique ; juste à l'obscurité. "L'obscurité, plus que le besoin, est la plaie de la pauvreté."* *Qu'est-ce qu'être citoyen quand la dignité d'une personne ne peut plus ni s'exprimer, ni être reconnue par les autres ; qu'est-ce qu'être citoyen quand on ne dispose pas d'un logement décent, pas de travail, pas de protection sociale, ni plus généralement d'aucun outil de reconnaissance sociale à sa disposition ? La pauvreté est bien un rapport social. Et la démarche expérimentée dans le rapport— prise de paroles et dialogue entre ceux qui vivent une misère de condition et d'autres citoyens, vivant souvent une misère de position, et essayant de se redire des intérêts communs - montre ce qui peut se passer quand on est exposé à une nouvelle représentation de soi-même: expert "social", expert de la société par ses luttes et ses souffrances, sujet de droit et non plus seulement père ou mère d'enfants placés, en échec scolaire, demandeur d'un logement décent, chômeur,... ; par des regards qui changent, on "naît", ensemble, citoyens. »*

La philosophe Hanna Arendt<sup>88</sup> souligne : Pour être véritablement citoyen, il faut « *appartenir à une communauté politique.* »<sup>89</sup> Il faut que les plus pauvres soient présents et qu'ils puissent se faire entendre, qu'on tienne compte de ce qu'ils disent là où se décide ce qui va avoir une grande influence sur la vie de tous.

Il n'y a pas de citoyenneté sans prise de parole. Si celui qui est aidé ne peut donner son avis et être écouté, il n'est pas reconnu comme citoyen. Le degré de démocratie d'une société se mesure entre autres à ceux qui en sont exclus. Les personnes en situation de pauvreté ont-elles une place pour donner leur avis, sont-elles attendues par les décideurs politiques, ont-elles une voix qu'on entend ? Bref, font-elles pleinement partie de notre démocratie représentative ?

Les Rencontres européennes de personnes en situation de pauvreté sont un progrès. Ceux qui, autrefois, étaient comptés pour rien peuvent réfléchir avec des personnes d'autres milieux, avec des personnes qui viennent de plusieurs pays, à un niveau important : celui de la Commission Européenne.

---

<sup>87</sup> 1993 - réalisé par ATD Quart Monde et d'autres associations partenaires, d'une part, et la section C.P.A.S. de l'Union des Villes et Communes de Belgique, d'autre part, sous la coordination et avec l'appui de la Fondation Roi Baudouin, à la demande du gouvernement belge

<sup>88</sup> Hannah Arendt : philosophe américaine, d'origine juive allemande, 1906-1975

<sup>89</sup> Arendt, Hanna, *Les origines du totalitarisme, L'impérialisme* (tr. Fr. par Martine Ledeuris, coll.Points politique, Po 125, Fayard, Paris, 1982, pp.6-280.

De même, la reconnaissance d'experts du vécu est un progrès, dans la mesure où, là aussi, il y a une vraie reconnaissance que ceux qui ont vécu la misère ont un savoir et des compétences utiles à la société.

Mais la place ainsi donnée reste marginale, limitée à des lieux spécifiques, sur des thèmes spécifiques, et, nous semble-t-il, sans aller jusqu'aux plus pauvres. Elle aménage mais ne fait pas disparaître l'exclusion. L'enjeu n'est pas que les pauvres soient un peu moins pauvres, souffrent un peu moins. L'enjeu, c'est l'éradication de la misère.

L'enjeu d'une représentation politique qui aille jusqu'aux plus pauvres, c'est que ceux-ci puissent apporter, collectivement, toute leur « intelligence » du monde, pour faire progresser une démocratie qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

Cet enjeu concerne tout un chacun car il concerne nos associations, nos partis politiques, nos syndicats... dans tous les domaines de la vie.

Que nos représentations politiques fassent exister et prennent en compte toute personne, jusqu'aux plus pauvres et aux plus exclus, c'est notre défi.

## Bibliographie

### 1. Documents-sources

#### **Réseaux**

- ⊗ *Petits pas - grands changements ; Construire la participation des personnes en situation de pauvreté*  
EAPN - Bruxelles - 2009
- ⊗ *4 piliers dans la lutte contre la pauvreté*  
EAPN - Bruxelles - 2008
- ⊗ *Ce qu'il nous faut là où nous vivons*  
EAPN - Bruxelles - 2009
- ⊗ *2010 : Vers un nouveau pacte social*  
EAPN - Bruxelles - 2010
- ⊗ *Texte explicitant les motivations du départ de LST de Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté*  
Luttes-Solidarités-Travail - 2006
- ⊗ Sites internet consultés : [www.eapn.org](http://www.eapn.org) ; [www.bapn.be](http://www.bapn.be) ; [www.rwlp.be](http://www.rwlp.be) ; <http://europeanhomeless2010.eu> ; <http://frontsdf.be>
- ⊗ vidéos sur  
[www.dailymotion.com/video/x790tb\\_7eme-rencontre-europeenne-des-perso\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x790tb_7eme-rencontre-europeenne-des-perso_news)  
[www.myspace.com/video/vid/64385471](http://www.myspace.com/video/vid/64385471)

#### **Experts du vécu**

- ⊗ *Formation et emploi d'experts par le vécu en Pauvreté et Exclusion sociale - Lignes de force*  
De Link v.z.w. - 2004
- ⊗ *La méthodologie de l'Expert du vécu en Pauvreté et Exclusion sociale - Bases, formation et fonctionnement*  
Frans Spiesschaert - Acco Ed. - 2005
- ⊗ *Evaluation du projet pilote 'Experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux*  
Katrien Steenssens (HIVA-K.U.Leuven) Prof. dr Tine Van Regenmortel (HIVA-K.U.Leuven, coordination) Valter Cortese (METICES-TEF-ULB) Adinda Vanheerswyngels (METICES-TEF-ULB) Prof dr Mejed Hamzaoui (METICES-TEF-ULB) - 2010  
Etude commanditée par le SPP Intégration Sociale
- ⊗ *Les experts du vécu, des acteurs de changement - Une expression collective et individuelle sur la fonction d'expert du vécu*  
Alter&I - 2010
- ⊗ *Les experts d'expérience - pratiques d'assistance versus pratiques de libération*  
Mouvement Luttes-Solidarités-Travail - 2002
- ⊗ Sites internet consultés : [www.mi-is.be/be\\_fr/02/ervaringsdeskundigen\\_in\\_de\\_armoede/index.html](http://www.mi-is.be/be_fr/02/ervaringsdeskundigen_in_de_armoede/index.html) ; [www.de-link.net](http://www.de-link.net) ; [www.themissinglinkeurope.eu](http://www.themissinglinkeurope.eu)

#### **Autres**

- ⊗ *La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat*  
Joseph Wresinski - 1980 - in *Refuser la misère. Une pensée politique née de l'action*  
Ed. Le Cerf - Ed. Quart Monde - 2007
- ⊗ *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*  
Rapport présenté au Conseil économique et social de France - Journal Officiel - février 1987

- ⊗ *Le croisement des savoirs et des pratiques - Quand des personnes en situation de pauvreté, des universitaires et des professionnels pensent et se forment ensemble*  
Groupes de recherche Quart Monde-Université et Quart Monde Partenaire - Ed. de l'Atelier - Ed. Quart Monde - 2008
- ⊗ *Le croisement des pouvoirs*  
Ed. de l'Atelier-Ed. Quart Monde - Paris - 2008
- ⊗ *De la dépendance subie à l'interdépendance choisie*  
Ateliers du croisement des savoirs et des pratiques - ATD Quart Monde - 2008

## **2. Autres documents de référence**

- ⊗ *Les origines du totalitarisme, L'impérialisme*  
Hanna Arendt (traduction française par Martine Ledeuris), coll. Points politique - Po 125 - Ed. Fayard, Paris, 1982
- ⊗ *Exercer le pouvoir est-ce un métier ?*  
Alexandre Makar - 2002
- ⊗ *La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels - Rapport final sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté*  
Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. - Rapporteur : Leandro Despouy - 1996
- ⊗ *Changer le regard - Eliminer la pauvreté en milieu urbain*  
Rapport de la Commission programmatique mixte « pauvreté » - Contribution des Organisations non-gouvernementales de l'UNESCO à la Première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)
- ⊗ *Rapport final - Evaluation du projet pilote FSE Médiateurs de terrain en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux*  
Universiteit Gent - Université de Liège - 2008  
Etude commanditée par le SPP Intégration Sociale
- ⊗ *La pauvreté et les inégalités dans l'UE*  
EAPN - 2009
- ⊗ *Rapport sur le rôle du revenu minimum dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une société inclusive en Europe*  
Commission de l'emploi et des affaires sociales - Rapporteuse: Ilda Figueiredo - 2010
- ⊗ sites internet : [www.luttepauvrete.be](http://www.luttepauvrete.be) ; [www.atd-quartmonde.be](http://www.atd-quartmonde.be) ; [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org) ; [www.joseph-wresinski.org](http://www.joseph-wresinski.org) ;

## Annexes

### **1. Grille d'analyse**

#### **1<sup>ère</sup> partie : Comment et par qui les plus pauvres sont-ils représentés dans les exemples étudiés ?**

*Aux personnes et groupes qui représentent des personnes très pauvres :*

#### **Sur quoi vous vous basez pour représenter les personnes pauvres ?**

Comment connaissez-vous les personnes les plus pauvres ? Est-ce que vous les rencontrez ? Si oui, où ? Quand ? Comment ?

Quel lien avez-vous avec elles ?

Quels moyens prenez-vous pour être fidèle au point de vue des plus pauvres ?

Est-ce que vous vérifiez si vous êtes fidèle à leur point de vue ? Si oui, comment ?

#### **Formation des représentants ?**

Est-ce que les représentants des personnes très pauvres se forment ?

Si oui, comment ?

Avec qui ?

A quoi se forment-ils ?

#### **Qui décide ?**

Qui choisit les représentants des personnes très pauvres ? Comment ? Pourquoi on choisit une personne plutôt qu'une autre ?

Qui décide les thèmes et les questions sur lesquels vont travailler les représentants des personnes très pauvres ?

Est-ce que c'est réfléchi dès le départ avec des personnes pauvres ?

#### **Après**

Est-ce que vous donnez des nouvelles, après, à ceux que vous avez représentés ? Si oui, comment ?

Qu'est-ce que vous retenez de cette expérience de représentation ?

Est-ce que ce que vous avez appris en formation, vécu dans votre rôle de représentant vous a fait évoluer dans votre responsabilité de représentant des personnes vivant la pauvreté ?

Avez-vous rencontré des difficultés dans votre responsabilité de représentant des personnes vivant la pauvreté ? Si oui, lesquelles ?

Eventuellement, qu'est-ce qui vous a aidé à représenter les personnes vivant la pauvreté ?

#### **2<sup>ème</sup> partie : Les résultats**

Est-ce que cela permet aux plus pauvres de participer aux décisions qui concernent la société et qui font avancer la lutte contre la pauvreté ?

Est-ce qu'ils sont vraiment écoutés ?

Est-ce que vous avez été écoutés ? comment le savez-vous ?

Est-ce que vous avez été compris ? comment le savez-vous ?

Est-ce que leur avis compte vraiment ?

Comment le savez-vous ?

Qu'est-ce que les gens « qui sont plus hauts » font avec ce qu'ils ont entendu ? Est-ce que vous avez vu des changements ? Si oui, lesquels ?

Est-ce que les plus pauvres se sentent représentés ?



*Questions à poser également à des personnes vivant la pauvreté et qui ne sont pas en situation de représentants, pour comparer avec ce que disent les « représentants » et voir ainsi s'ils se sont compris :*

Pour vous, c'est quoi, vivre dans la pauvreté ?

Quelles sont vos priorités dans la vie ? Qu'est-ce qui est le plus important pour vous ?

Pour vous, quelles sont les priorités des personnes vivant la pauvreté ? Qu'est-ce qui est le plus important pour elles ?

Quelles sont vos priorités dans la lutte contre la pauvreté ? Quel est le plus important à gagner ?

Pour vous, quelles sont les priorités dans la lutte contre la pauvreté pour les personnes qui la vivent ? Quel est le plus important à gagner ?

*Question à poser aux représentants :*

Comme représentant des personnes vivant la pauvreté, qu'est-ce que vous voulez gagner ?

*Question à poser à des personnes vivant la pauvreté, qui ne sont pas en situation de représentants :*

Est-ce que vous connaissez des personnes ou des groupes qui parlent pour les personnes vivant la pauvreté, qui font entendre leur point de vue ?

Si oui, où les représentent-ils ?

comment le font-ils ?

Avez-vous entendu parler des réseaux de lutte contre la pauvreté ? des experts d'expérience ? des médiateurs de terrain ?

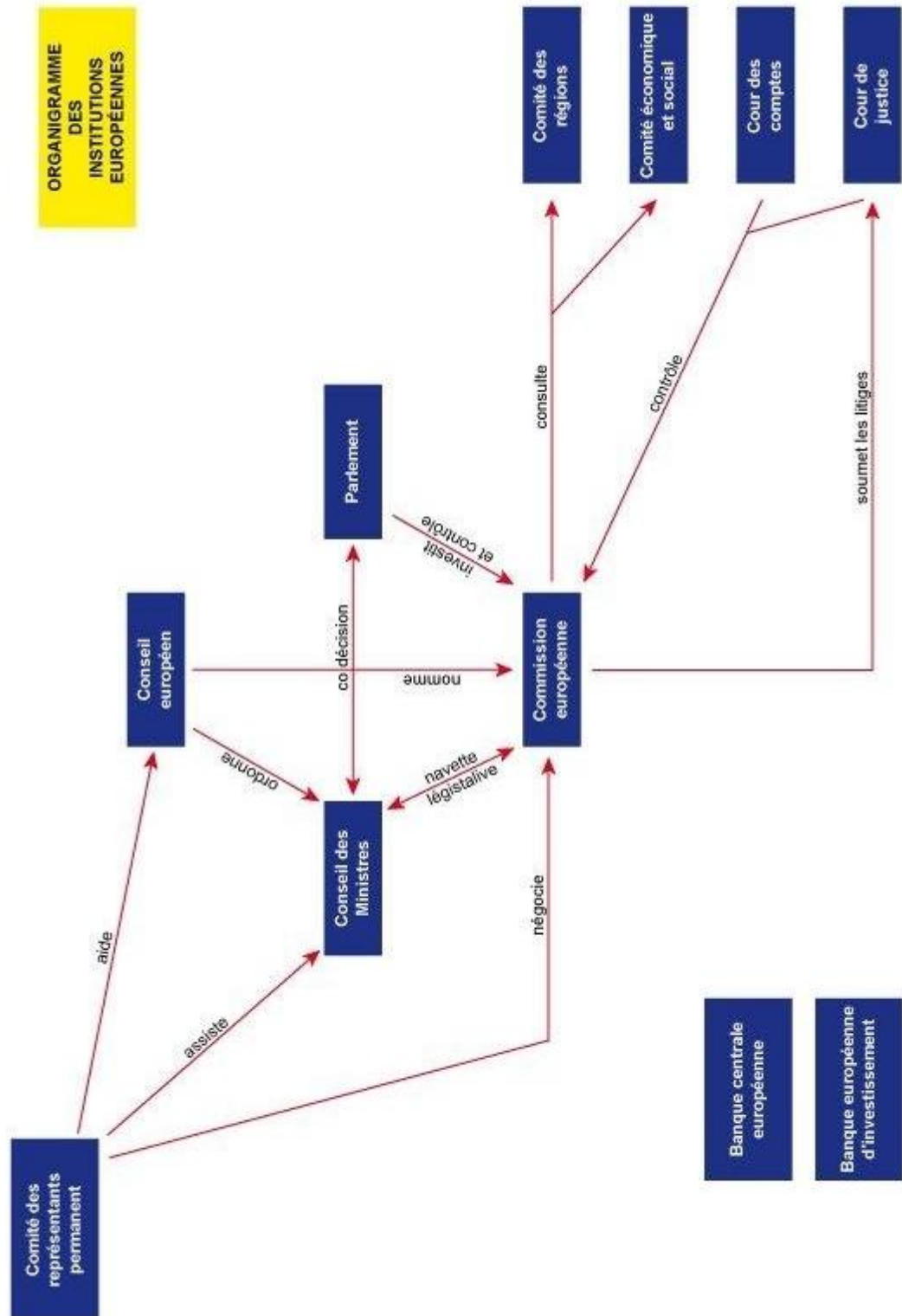
### **3<sup>ème</sup> partie : Les conditions**

*A travailler ensemble sur base des réponses aux questions des deux premières parties*

Si cela permet aux plus pauvres de participer aux décisions qui concernent la société et qui font avancer la lutte contre la pauvreté, et/ou si les plus pauvres se sentent représentés, c'est grâce à quoi ?

Si non, à cause de quoi ?

## 2. La prise de décision dans l'Union Européenne - schéma





Éditeur responsable :  
Régis De Muylder  
Av. Victor Jacobs, 12  
1040 – Bruxelles

Année 2010